RAPPORT ANNUEL 1998 D'ACTIVITÉS 1999

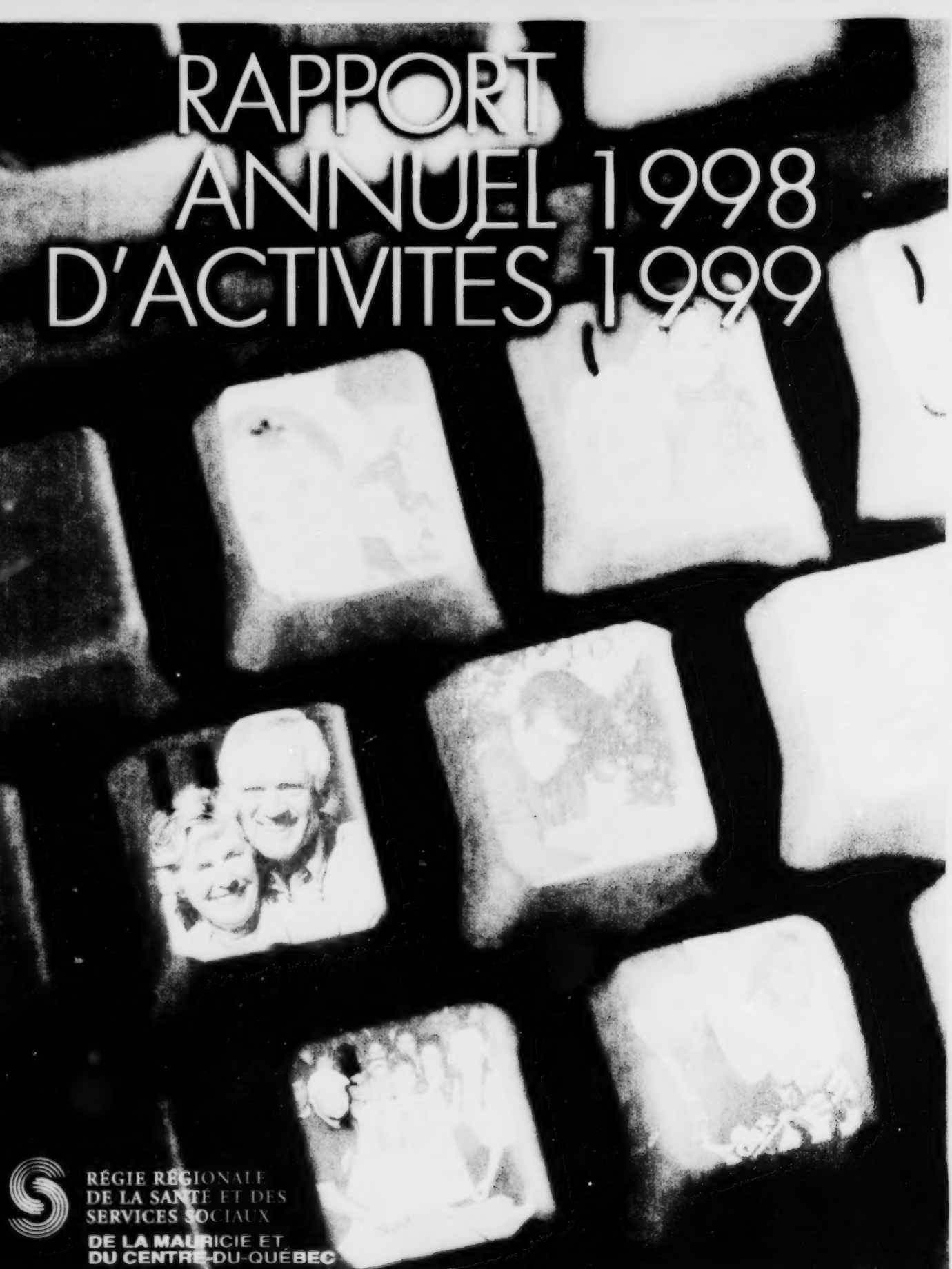

RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
DE LA MAURICIE ET
DU CENTRE-DU-QUÉBEC

100-04910/

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 1998-1999

Adopté par le conseil d'administration
à son assemblée du 12 octobre 1999
CARR-76-04

Coordination :	Jacques Longval, directeur du Groupe Développement de l'organisation
Conception, rédaction :	Marie-Josée Vincent, Groupe Développement de l'organisation
Contribution :	Tous les groupes de la Régie régionale
Mise en page et correction :	Diane Chiasson, Groupe Développement de l'organisation
Page couverture :	Mordicus Communication

Dans le but de faciliter la rédaction et la lecture du présent rapport, il est à noter que le genre masculin a été utilisé dans un sens grammatical, sans discrimination envers les personnes.

Le terme région est utilisé au singulier tout au long du présent rapport pour désigner la région sociosanitaire sous la responsabilité de la Régie régionale qui inclut les deux régions administratives 04 et 17.

L'année de référence du présent rapport s'étend du 1er avril 1998 au 31 mars 1999.

Dépôt légal quatrième trimestre 1999
ISBN 2-89340-036-1
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Reproduction autorisée à des fins non commerciales avec mention de la source.
Toute reproduction doit être fidèle au texte utilisé.
Document disponible sur le site Web de la Régie régionale : http://www.rrsss04.gouv.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I 1

La région de la Mauricie et du Centre-du-Québec 3

La population par territoire de CLSC 3

Le réseau de la santé et des services sociaux 4

Le réseau d'établissements par territoire de CLSC 4

La Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec 5

La mission 5

Le Plan d'organisation 6

L'encadrement 7

Les effectifs de la Régie régionale au 31 mars 1999 8

L'organisation régionale des ressources en santé publique 8

CHAPITRE II 9

Les membres du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Mauricie et du Centre-du-Québec 11

Les orientations stratégiques et priorités d'action 12

Les faits saillants des principales décisions 12

Les membres de la Commission médicale régionale 14

Les faits saillants des activités de la Commission médicale régionale 14

CHAPITRE III 17

Les organismes communautaires 19

La répartition en % de l'enveloppe de 1,7 M$ 20

Le financement par catégories d'organismes 1998-1999 21

Le cadre de gestion du Programme de soutien aux organismes communautaires (SOC) ... 21

Le personnel du réseau **22**
Le Service régional de main-d'œuvre (SRMO) versus le Service de placement de la santé et des services sociaux (SPSSS) 22
Le Programme régional de transition de carrière pour les cadres 23
Le développement des compétences du personnel 24

CHAPITRE IV **27**

LA SANTÉ PHYSIQUE **29**

Info-santé **29**

Les services préhospitaliers d'urgence **30**
Le nombre de transports ambulanciers effectués par la région de la Mauricie 32
et du Centre du Québec 32

Les services d'urgence **32**
Les urgences hospitalières 1997-1998 et 1998-1999 34
Taux d'occupation des civières au CHRTR - Pavillon Saint-Joseph 35

La traumatologie **35**

Les traumatismes **36**

Les services hospitaliers **37**
Taux d'occupation des lits des centres hospitaliers 38

Les services spécialisés et surspécialisés - Accès aux services chirurgicaux **38**

Les services à domicile dans le cadre du virage ambulatoire **39**

Les services spécialisés dans le cadre du virage ambulatoire **40**

La gestion optimale de l'asthme et consolidation des centres d'enseignement sur l'asthme **40**

Les services spécialisés et surspécialisés - Programme de lutte contre le cancer **41**

Le plan régional des effectifs médicaux **42**

Le plan régional d'organisation des services médicaux de soins généraux **43**

La planification des naissances **44**

Le Programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS) **45**

Les mesures d'urgence **46**

LA SANTÉ SOCIALE **47**

Les jeunes **47**

L'alcoolisme et la toxicomanie **51**

Les personnes âgées **52**

La santé mentale **55**

La déficience physique et la déficience intellectuelle **56**

Les services en langue anglaise **58**

L'économie sociale **59**

Chèque-emploi-service **60**

LA SANTÉ PUBLIQUE **61**

Les maladies évitables par l'immunisation **61**

Les produits immunisants **62**

La vaccination contre l'influenza **63**

Le VIH-sida et les maladies transmissibles sexuellement **64**

Le tabagisme **65**

La santé au travail **67**

La santé environnementale **68**

Connaissance/Surveillance/Évaluation **70**

Villes et Villages en Santé **72**

CHAPITRE V **73**

Les immobilisations **75**

Le bilan des projets en immobilisations 77

Les équipements **78**

La modernisation du réseau **79**

Les laboratoires 79

L'imagerie médicale 80

L'adaptation à l'an 2000 80

CHAPITRE VI **83**

Autorisation d'emprunt **85**

Montants totaux pour chacun des types et catégories d'emprunt au 31 mars 1999 86

Données financières **87**

Allocation des ressources financières aux établissements publics et privés 87

Surplus et déficits des établissements publics et privés 88

États financiers de la Régie régionale et rapport du vérificateur **89**

ANNEXES **101**

CHAPITRE I

LA RÉGION DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

LE RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

LA RÉGIE RÉGIONALE DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

LA RÉGION DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

La région de la Mauricie et du Centre-du-Québec couvre une superficie de 47 000 km^2 dont 40 % est habité. La population totale s'élève à environ 488 136 habitants, répartis dans onze territoires de CLSC. Chaque territoire comprend entre 16 500 et 80 000 habitants. Les projections du Bureau de la Statistique du Québec[1] indiquent que la région continuera à croître au cours des prochaines années. Toutefois, le rythme de croissance aura de plus en plus tendance à s'essouffler. Les perspectives témoignent du vieillissement de la population de la région. La part relative des 65 ans et plus est appelée à augmenter rapidement au cours des prochaines décades au détriment, essentiellement, des 0-14 ans. Enfin, les perspectives laissent entendre que la croissance continue de la population ne se poursuit, depuis l'année 1996, que dans quatre pôles : le territoire des CLSC Les Forges et du Rivage, de même que le territoire des CLSC Drummond et Suzor-Coté.

La population par territoire de CLSC

Territoires de CLSC	1991	1996	2001	2006	2011	2016
Centre-de-la-Mauricie	68 973	69 060	68 873	68 848	68 892	68 767
De l'Érable	25 285	24 738	24 477	24 635	24 954	25 200
Drummond	81 643	85 296	87 907	89 932	91 675	93 100
Du Rivage	47 449	49 993	51 714	52 887	53 755	54 440
Haut Saint-Maurice	16 667	16 473	16 373	16 534	16 708	16 834
Les blés d'or	19 625	19 344	19 224	19 326	19 500	19 613
Les Forges	80 689	85 210	88 294	90 165	91 456	92 343
Mékinac -Des Chenaux	26 680	26 177	25 770	25 524	25 299	24 966
Nicolet-Yamaska	24 462	24 040	23 774	23 724	23 784	23 864
Suzor-Coté	61 760	63 255	64 392	65 528	66 668	67 660
Valentine-Lupien	24 363	24 550	24 542	24 484	24 394	24 240
TOTAL	**477 596**	**488 136**	**495 340**	**501 587**	**507 085**	**511 027**

[1] Bureau de la Statistique du Québec (B.S.Q.); publié dans bulletin Profil 04, volume 5, numéro 2, Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

LA RÉGION DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

La région de la Mauricie et du Centre-du-Québec couvre une superficie de 47 000 km^2 dont 40 % est habité. La population totale s'élève à environ 488 136 habitants, répartis dans onze territoires de CLSC. Chaque territoire comprend entre 16 500 et 80 000 habitants. Les projections du Bureau de la Statistique du Québec[1] indiquent que la région continuera à croître au cours des prochaines années. Toutefois, le rythme de croissance aura de plus en plus tendance à s'essouffler. Les perspectives témoignent du vieillissement de la population de la région. La part relative des 65 ans et plus est appelée à augmenter rapidement au cours des prochaines décades au détriment, essentiellement, des 0-14 ans. Enfin, les perspectives laissent entendre que la croissance continue de la population ne se poursuit, depuis l'année 1996, que dans quatre pôles : le territoire des CLSC Les Forges et du Rivage, de même que le territoire des CLSC Drummond et Suzor-Coté.

La population par territoire de CLSC

Territoires de CLSC	1991	1996	2001	2006	2011	2016
Centre-de-la-Mauricie	68 973	69 060	68 873	68 848	68 892	68 767
De l'Érable	25 285	24 738	24 477	24 635	24 954	25 200
Drummond	81 643	85 296	87 907	89 932	91 675	93 100
Du Rivage	47 449	49 993	51 714	52 887	53 755	54 440
Haut Saint-Maurice	16 667	16 473	16 373	16 534	16 708	16 834
Les blés d'or	19 625	19 344	19 224	19 326	19 500	19 613
Les Forges	80 689	85 210	88 294	90 165	91 456	92 343
Mékinac -Des Chenaux	26 680	26 177	25 770	25 524	25 299	24 966
Nicolet-Yamaska	24 462	24 040	23 774	23 724	23 784	23 864
Suzor-Coté	61 760	63 255	64 392	65 528	66 668	67 660
Valentine-Lupien	24 363	24 550	24 542	24 484	24 394	24 240
TOTAL	**477 596**	**488 136**	**495 340**	**501 587**	**507 085**	**511 027**

[1] Bureau de la Statistique du Québec (B.S.Q.); publié dans bulletin Profil 04, volume 5, numéro 2, Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

LE RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Le réseau d'établissements par territoire de CLSC

TERRITOIRES DE CLSC	ÉTABLISSEMENTS			
	CLSC	**CH**	**CHSLD**	**CR**
Centre-de-la-Mauricie	CLSC Centre-de-la-Mauricie	CH du Centre-de-la-Mauricie (b)	CHSLD du Centre Mauricie Centre d'accueil Les Chutes (privé)	
De l'Érable	CLSC-CHSLD de l'Érable(c)		Hôpital St-Julien(d)	
Drummond	CLSC Drummond	Hôpital Ste-Croix	CHSLD Coeur-du-Québec	
Du Rivage	Regroupement Cloutier-du Rivage (a)			
Haut St-Maurice	Carrefour de santé et de services sociaux de la Saint-Maurice (a)			
Les blés d'or	CLSC-CHSLD Les blés d'or (c)			
Les Forges	CLSC Les Forges	CH régional de Trois-Rivières	CHSLD LeTrifluvien	
Mékinac-Des Chenaux	CLSC Vallée de la Batiscan		CHSLD Regroupement Mékinac-Des Chenaux	
Nicolet-Yamaska	Complexe Santé et Services Sociaux Nicolet-Yamaska(a)			
Suzor-Coté	CLSC Suzor-Coté	Hôtel-Dieu d'Arthabaska	CHSLD de la MRC d'Arthabaska Foyer Sts-Anges de Ham-Nord inc.(privé)	
Valentine-Lupien	Regroupement de la santé et des services sociaux de la MRC de Maskinongé (a)			
Régional				Centre de réadaptation InterVal (e) Centre de services en déficience intellectuelle Mauricie/Centre-du-Québec(e) Domrémy 04 (e) Les Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec (f)
MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC	**11**	**4**	**2 privés 6 publics**	**4**

a) Ces établissements sont des organisations de type CLSC par la fusion du centre hospitalier, du centre de santé et de services sociaux et du centre hospitalier de soins de longue durée avec un conseil d'administration de type CLSC.
b) Cet établissement exerce aussi une mission régionale en psychiatrie.
c) Ces établissements exercent aussi une mission d'hébergement et de soins de longue durée.
d) Cet établissement est en processus d'intégration sociale de ses usagers jusqu'à sa fermeture.
e) Ces établissements comptent plusieurs points de service répartis dans toute la région.
f) Cet établissement exerce une mission de protection (CPEJ) et de réadaptation. Il compte aussi plusieurs points de service répartis dans la région.

LE RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Le réseau d'établissements par territoire de CLSC

TERRITOIRES DE CLSC	ÉTABLISSEMENTS			
	CLSC	CH	CHSLD	CR
Centre-de-la-Mauricie	CLSC Centre-de-la-Mauricie	CH du Centre-de-la-Mauricie (b)	CHSLD du Centre Mauricie Centre d'accueil Les Chutes (privé)	
De l'Érable	CLSC-CHSLD de l'Érable(c)		Hôpital St-Julien(d)	
Drummond	CLSC Drummond	Hôpital Ste-Croix	CHSLD Coeur-du-Québec	
Du Rivage	Regroupement Cloutier-du Rivage (a)			
Haut St-Maurice	Carrefour de santé et de services sociaux de la Saint-Maurice (a)			
Les blés d'or	CLSC-CHSLD Les blés d'or (c)			
Les Forges	CLSC Les Forges	CH régional de Trois-Rivières	CHSLD LeTrifluvien	
Mékinac-Des Chenaux	CLSC Vallée de la Batiscan		CHSLD Regroupement Mékinac-Des Chenaux	
Nicolet-Yamaska	Complexe Santé et Services Sociaux Nicolet-Yamaska(a)			
Suzor-Coté	CLSC Suzor-Coté	Hôtel-Dieu d'Arthabaska	CHSLD de la MRC d'Arthabaska Foyer Sts-Anges de Ham-Nord inc.(privé)	
Valentine-Lupien	Regroupement de la santé et des services sociaux de la MRC de Maskinongé (a)			
Régional				Centre de réadaptation InterVal (e) Centre de services en déficience intellectuelle Mauricie/Centre-du-Québec(e) Domrémy 04 (e) Les Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec (f)
MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC	**11**	**4**	**2 privés 6 publics**	**4**

a) Ces établissements sont des organisations de type CLSC par la fusion du centre hospitalier, du centre de santé et de services sociaux et du centre hospitalier de soins de longue durée avec un conseil d'administration de type CLSC.
b) Cet établissement exerce aussi une mission régionale en psychiatrie.
c) Ces établissements exercent aussi une mission d'hébergement et de soins de longue durée.
d) Cet établissement est en processus d'intégration sociale de ses usagers jusqu'à sa fermeture.
e) Ces établissements comptent plusieurs points de service répartis dans toute la région.
f) Cet établissement exerce une mission de protection (CPEJ) et de réadaptation. Il compte aussi plusieurs points de service répartis dans la région.

Tel que le démontre le tableau précédent, le réseau de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec compte 27 établissements dont deux centres d'accueil privés conventionnés. À quelques-uns de ces établissements se rattachent plusieurs pavillons et ressources de type familial. Le réseau régional compte également sur l'appui de nombreux organismes communautaires qui œuvrent dans le domaine de la santé et des services sociaux (voir p.19).

LA RÉGIE RÉGIONALE DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

La mission

En association avec ses partenaires, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec vise le maintien et l'amélioration de la santé et du bien-être de la population de la région.

Pour exercer ses responsabilités, la Régie régionale apporte une contribution qui la distingue, en posant les principaux gestes suivants :

- Elle porte une vision globale intégrée de la santé et du bien-être de la population.
- Elle propose et convient, avec les établissements et autres acteurs des réseaux communautaire et institutionnel, de la contribution qu'elle attend d'eux, dans le respect des responsabilités de chacun.
- Elle se fait l'agent promoteur, auprès des partenaires régionaux, des autres secteurs qui ont de l'influence sur le maintien et l'amélioration de la santé et du bien-être, des objets pour lesquels elle souhaite faire des alliances.
- Elle crée des conditions facilitantes pour permettre aux réseaux et aux partenaires d'assurer leurs responsabilités en regard de la santé et du bien-être de la population.
- Elle s'assure de la qualité (efficience, efficacité, pertinence et interdépendance) des actions du réseau de la santé et des services sociaux.
- Elle contribue à l'amélioration de la performance du réseau québécois de la santé et des services sociaux.

Le Plan d'organisation

Au cours de l'année 1998-1999, la Régie régionale a connu des changements au niveau de sa structure interne. À ce titre, madame Michèle Laroche a succédé à monsieur Paulin Dumas comme directrice générale alors que monsieur Jean-Denis Allaire a succédé à madame Laroche au poste de directeur général adjoint. Des ajustements mineurs ont également été apportés au Plan d'organisation afin de finaliser la mise en place d'une structure aplatie. Un poste de cadre intermédiaire a aussi été aboli durant cette période.

La structure organisationnelle de la Régie régionale présente ainsi une organisation :

- aplatie dans ses niveaux hiérarchiques;
- souple, ouverte, décloisonnée;
- basée sur des équipes responsabilisées et imputables;
- qui place la population au centre de ses actions;
- qui agit en partenariat avec les organismes et établissements des territoires, de même qu'avec les acteurs socio-économiques;
- qui accorde une priorité au pilotage stratégique réalisé en association autant à l'interne qu'avec les partenaires externes;
- qui place une priorité sur la poursuite de la transformation interne.

La structure comporte cinq groupes sous la responsabilité de la Direction générale, soit :

- le Groupe Développement de l'organisation;
- le Groupe Vigie;
- le Groupe Santé publique;
- le Groupe Santé physique;
- le Groupe Santé sociale.

Au centre de cette structure se retrouve le conseil d'administration représentant la population, avec son rôle de gestion supérieure des orientations de l'organisation et d'imputabilité auprès du ministre et de la population de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

L'encadrement

Deux niveaux d'encadrement sont mis en place. Cette situation d'aplatissement de la structure ne connaît qu'une exception occasionnée par les obligations relatives à un contrat de services avec la CSST.

Les postes d'encadrement sont les suivants :

- un directeur général;
- un directeur général adjoint;
- un directeur du Groupe Développement de l'organisation;
- un directeur du Groupe Vigie;
- un directeur du Groupe Santé publique;
- un directeur du Groupe Santé physique;
- un directeur du Groupe Santé sociale;
- un chef de service en santé au travail relié au Groupe Santé publique
- un conseiller affecté de façon transitoire à la gestion des ressources humaines du réseau et rattaché à la Direction générale.

Les effectifs de la Régie régionale au 31 mars 1999

Les cadres	
▪ Temps complet (excluant les personnes en stabilité d'emploi)	9
▪ Temps partiel : Nombre de personnes : 0 équivalents temps complet (a) (excluant les personnes en stabilité d'emploi)	0
▪ Nombre de cadres en stabilité d'emploi	3
Les employés réguliers	
▪ Temps complet (excluant les personnes en sécurité d'emploi)	94
▪ Temps partiel : Nombre de personnes : 12 équivalents temps complet (a)	7,4
(excluant les personnes en sécurité d'emploi	0
Les occasionnels	
▪ Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	31 734
▪ Équivalents temps complet (b)	71,38

L'organisation régionale des ressources en santé publique

La structure organisationnelle de la Régie régionale intègre les actions de promotion et de prévention de la santé au sein de chaque regroupement administratif. Le directeur de la santé publique assume, pour sa part, l'ensemble des responsabilités que lui confie la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c.S-4.2).

Eu égard au rôle des CLSC dans la réalisation des activités de prévention et de promotion de la santé au bénéfice de la population sur chaque territoire, un mécanisme de collaboration permet la réalisation des responsabilités respectives des CLSC et du directeur de la santé publique.

Par ailleurs, les ressources de la santé publique sont réparties dans les locaux du 550, rue Bonaventure à Trois-Rivières et du 570, rue Hériot à Drummondville.

CHAPITRE II

TOUR D'HORIZON DES ACTIVITÉS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ET DE LA COMMISSION MÉDICALE RÉGIONALE

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

Collège électoral des établissements	
Sous-collège des Centres jeunesse	
ROBERT Maurice Centres Jeunesse	De Francheville Régional
Sous-collège des centres hospitaliers	
BOUCHARD Serge Hôpital Ste-Croix	Drummondville
Sous-collège des CLSC à vocation unique	
BÉLANGER Gaston (président) CLSC Suzor-Coté	Arthabaska Regional
Sous-collège des CHSLD	
JACOB Pierrette CHSLD du Centre Mauricie	Centre-de-la-Mauricie
Sous-collège des centres de réadaptations	
SIÈGE VACANT	Régional
Sous-collège des CLSC à vocation multiple	
LABROSSE Georges G. CLSC-CHSLD Les blés d'or	Les blés d'or
Collège électoral des municipalités	
BEAUDOIN Normand MRC d'Arthabaska	Arthabaska
CARON-AUBIN Ginette (vice-présidente) MRC Maskinongé	Maskinongé
MERCIER Sylvain MRC Nicolet-Yamaska	Nicolet-Yamaska
DESBIENS GÉRARD MRC Haut Saint-Maurice	Haut Saint-Maurice
Collège électoral des organismes communautaires	
BEAUDRY Renaud Regroupement régional des organismes communautaires (MPC-04)	De Francheville Régional
PRATTE Clo Centre de santé des femmes	Trois-Rivières Régional
FOURNIER Jean Regroupement pour la défense des droits sociaux (RDDS-04)	Nicolet-Yamaska
SIEFFERT Danièle Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)	Drummond

Collège électoral des groupes socio-économiques et autres groupes	
CHAMPAGNE Denis Conseil central du Cœur du Québec (CSN)	Arthabaska Régional
LEBRUN Michel Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVACS)	De Francheville Régional
MILETTE Lucille Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS)	De Francheville
Collège électoral des établissements publics d'enseignement	
ARSENAULT Marjolaine Commission scolaire La Riveraine	
DE LA DURANTAYE Claire Université du Québec à Trois-Rivières	
Membres cooptés	
DESHAIES Ginette	Les blés d'or
RIVARD Thérèse	Haut Saint-Maurice
VADNAIS Ginette	
Représentant de la Commission médicale régionale	
RHEAULT Michel Centre hospitalier régional de Trois-Rivières	
Directrice générale	
LAROCHE Michèle (secrétaire) Directrice générale	

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET PRIORITÉS D'ACTION

Les faits saillants des principales décisions

L'année 1998-1999 constitue la dernière année de mise en œuvre du Plan de transformation du réseau régional 1996-1999. Elle s'est caractérisée de la façon suivante en matière d'orientations stratégiques et des priorités d'action soutenues par la Régie régionale :

- Adoption, le 21 avril 1999, du « Plan de consolidation 1999-2002 : une vision d'amélioration continue », suite à une ample démarche de consultation régionale qui s'est déroulée entre le 8 décembre 1998 et le 7 avril 1999.
- Adoption d'orientations régionales en matière d'alcoolisme et de toxicomanie, de planification des naissances et de gestion des ressources non institutionnelles.
- Adoption des orientations et critères concernant la mesure Chèque-emploi-service.

- Adoption des orientations budgétaires et des priorités régionales 1998-1999 caractérisées par l'injection de 32,88 M$ sur une base annuelle, dont 4,126 M$ à partir d'investissements nationaux et 28,754 M$ à partir d'investissements régionaux. Ces investissements régionaux concordent avec ce que prévoyait le Plan de transformation de 1996 pour cette troisième et dernière année du plan triennal. Sur une base annuelle, 10,19 M$ ont été injectés pour les services dans le milieu et les services de première ligne dont 1,7 M$ pour le soutien aux organismes communautaires, 3,14 M$ dans les services à la jeunesse et aux familles, 2,0 M$ dans les services spécialisés et 17,55 M$ dans d'autres priorités telles que le soutien à la transition, la modernisation de l'infrastructure administrative et de soutien, l'adaptation et le recyclage de la main-d'œuvre et l'équité intrarégionale.
- Adoption d'orientations régionales et de recommandations spécifiques en matière de modernisation des secteurs suivants : technologies de l'information, sécurité et communication, entretien sanitaire, pharmacie, imagerie médicale et laboratoires.
- Mise en place de services partagés en technologies de l'information pour le réseau sociosanitaire de la région.
- Adoption du plan directeur des immobilisations des établissements du réseau de la santé et de services sociaux du Trois-Rivières métropolitain et du programme fonctionnel et technique du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières.

Les divers chapitres qui suivent sont davantage explicites sur les orientations, les objectifs poursuivis et les résultats atteints.

Par ailleurs, en prenant appui sur une meilleure compréhension des facteurs en cause dans l'avènement des problèmes sociaux et de santé, la Régie régionale s'est assurée, en 1998, dans le cadre de la consultation portant sur le Plan de consolidation, d'un vaste consensus sur la nécessité de mettre en commun les efforts respectifs des partenaires sociaux.

Ainsi, en plus d'améliorer la qualité des services offerts aux individus de la communauté aux prises avec des problèmes sociaux et de santé, il a été prévu d'identifier les actions de mobilisation intersectorielle au cours des prochaines années, afin de créer des milieux sains et sécuritaires, soucieux d'un développement intégré et propice à l'amélioration de la santé et du bien-être de toute la population.

À cet égard, depuis l'adoption du Plan de consolidation en avril 1999, des gestes concrets ont été réalisés dont l'établissement d'une entente de collaboration avec l'Université du Québec à Trois-Rivières et l'établissement d'une entente portant sur le développement social et la lutte à la pauvreté, impliquant la direction régionale de la Solidarité sociale de la Mauricie et le Conseil régional de développement de la Mauricie.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION MÉDICALE RÉGIONALE

Représentants des spécialistes	
Dr Michel Rheault, président	Dr Georges Dufour
Dr Alain Noël	Dr Robert Perron
Représentants des omnipraticiens	
Dr Jean-Luc Bétit, vice-président	Dr Jacques Beaudry
Dr Jean-Claude Philibert	
Membres nommés ou désignés d'office	
Dre Claudine Archambault	Dre Diane Amyot
Dr André Dontigny	M^me^ Michèle Laroche

Les faits saillants des activités de la Commission médicale régionale

Au cours de l'année 1998-1999, la Commission médicale régionale a tenu six réunions qui ont porté sur les principaux dossiers suivants :

- Priorisation des projets dans le cadre du programme d'investissements en haute technologie.
- Recommandation pour une acquisition d'un tomodensitomètre destiné au Carrefour de santé et de services sociaux de la Saint-Maurice.
- Avis sur les orientations générales en alcoolisme et toxicomanie.
- Recommandation concernant la modernisation des laboratoires.
- Analyse du rapport des visites d'évaluation des centres de traumatologie de la région.
- Avis sur l'organisation des services médicaux en matière de planification des naissances.
- Recommandation menant au Plan de consolidation 1999-2002.
- Suivi du Plan régional d'organisation des services médicaux et de ses impacts.

- Suivi de la gestion des plans d'effectifs médicaux de première ligne et spécialisés, notamment en regard des pénuries vécues dans plusieurs spécialités et en omnipratique.
- Suivi de la gestion des activités médicales particulières (AMP) qui visent une meilleure répartition des tâches en omnipratique dans la région et les établissements.

CHAPITRE III

LE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

ET AU PERSONNEL DU RÉSEAU

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Pour l'année financière 1998-1999, la Régie régionale a reçu 243 demandes de financement des organismes communautaires œuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux. De ce nombre, 236 ont été jugées admissibles dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (SOC). Une subvention a été remise à 216 organismes, dont 20 spécifiquement pour des activités de maintien à domicile. Le montant total des subventions octroyées au cours de cette année de référence est de 13 605 389 $ dont 1 684 375 $ pour le maintien à domicile (voir l'annexe 1, pour une liste détaillée des organismes financés).

Ainsi, la région est dotée d'un grand nombre d'organismes communautaires qui interviennent dans plusieurs secteurs d'activité. Les principales activités réalisées par ceux-ci peuvent se résumer ainsi :

- accueil, écoute, évaluation, support, aide, accompagnement et référence;
- mise en place et animation de groupes d'entraide;
- aide directe à la population : banques alimentaires, prêts de matériel, comptoirs vestimentaires, etc.;
- réalisation d'ateliers, de conférences, de formations axés sur divers thèmes : prévention, information portant sur des problématiques précises, développement d'habiletés, modification de comportements, etc.
- revendication et défense des droits des individus;
- support à la réadaptation et à la réinsertion sociale;
- ressources d'hébergement pour différents groupes de la population : femmes en difficulté, jeunes en difficulté, personnes alcooliques et/ou toxicomanes, personnes atteintes du sida, personnes itinérantes, etc.;
- concertation régionale;
- support et accompagnement des individus qui désirent déposer une plainte relativement aux services reçus ou à un établissement en particulier.

Comme on peut le constater, les organismes communautaires de la région jouent un rôle de premier plan dans le domaine de la santé et des services sociaux en assurant à l'ensemble de la population du territoire des activités et services variés.

Un montant supplémentaire de 1,7 M$, prévu en 1998-1999 dans le cadre des engagements du Plan de transformation, a aussi été alloué aux organismes communautaires de la région ayant acheminé une demande au Programme SOC. Pour réaliser cette allocation, la Régie régionale a expérimenté une démarche impliquant la participation des organismes communautaires de la région pour le choix des priorités de financement au cours de l'année.

Un comité régional de priorisation a été mis en place et a siégé au mois de juin 1998. Ce comité était composé d'une personne provenant de chacun des dix grands secteurs d'activité retenus et de trois personnes issues de la communauté. À la fin des travaux du comité, la Régie régionale a procédé à la ventilation du budget supplémentaire selon les proportions suivantes :

La répartition en % de l'enveloppe de 1,7 M$

Secteurs	% de l'enveloppe
Personnes démunies	16 %
Familles	14,5 %
Personnes handicapées	11,5 %
Enfance/jeunesse	11,5 %
Maisons de jeunes	11,5 $
Alcoolisme/toxicomanie/multiclientèle	8 %
Santé mentale	8 %
Sida/santé physique	7 %
Femmes/conjoints violents	7 %
Centres d'action bénévole (CAB)/maintien à domicile (MAD)/ personnes âgées	5 %
Total	**100 %**

La Régie régionale supporte le fonctionnement des organismes communautaires de son territoire pour la réalisation des activités décrites ci-haut. Voici maintenant la ventilation du financement octroyé aux organismes, selon les diverses catégories et champs d'intervention.

Le financement par catégories d'organismes 1998-1999

Catégories d'organismes	Nombre d'organismes	Montants octroyés
Alcoolisme et toxicomanie	17	321 657 $
Familles	22	629 722 $
Personnes handicapées	24	537 077 $
Santé mentale	27	1 957 359 $
Centres d'action bénévole (CAB)	15	173 993 $
Maintien à domicile (incluant les CAB)	21	1 684 375 $
Multiclientèles	7	447 551 $
Personnes âgées	6	16 961 $
Santé physique	7	66 473 $
Personnes démunies	29	682 546 $
Hébergement femmes en difficulté	7	1 934 952 $
Centre d'aide et de lutte aux agressions à caractère sexuel (CALACS)	2	224 051 $
Centres de femmes	6	459 948 $
Centre de santé des femmes	1	265 226 $
Aide aux conjoints violents	3	297 899 $
Aide et accompagnement	1	59 860 $
Organisme justice alternative (OJA)	7	969 257 $
Hébergement jeunesse	2	501 287 $
Autres ressources jeunesse	13	494 663 $
Maisons de jeunes	28	1 066 529 $
Organismes sida	3	266 747 $
Concertation régionale	1	75 041 $
Autres types de ressources	2	472 215 $

Le cadre de gestion du Programme de soutien aux organismes communautaires (SOC)

Chaque demande jugée admissible a été analysée par la Régie régionale en fonction des budgets disponibles, des priorités provinciales et régionales et selon les critères reconnus par le cadre de gestion du Programme SOC. Les montants alloués aux organismes l'ont été en fonction des balises reconnues par le Programme et en respectant les cadres de financement antérieurement négociés par le ministère de la Santé et des Services sociaux et les organismes communautaires, et ceux dont s'est récemment dotée la région. Chaque organisme financé a

fait l'objet d'un suivi relativement à ses obligations de reddition de comptes. De plus, certains organismes ont fait l'objet d'un suivi particulier, compte tenu des problèmes ou difficultés rencontrés.

Comme à chaque année, une attention particulière est portée à la reddition de comptes que doivent produire tous les organismes communautaires subventionnés. La procédure établie est la suivante :

- Un suivi de tous les dossiers des organismes tenus d'expédier les documents relatifs à la reddition de comptes est effectué lors de la réception des demandes de subvention.
- Une lettre de rappel relativement à ces mêmes obligations est expédiée à la fin du printemps (voir annexe 2) et ce, en même temps que la confirmation écrite du versement de l'avance sur la subvention.
- Un avis écrit de se conformer aux obligations relatives à la reddition de comptes est expédié à tous les organismes retardataires au cours du mois de juin de chaque année, suivi d'une relance téléphonique systématique.

LE PERSONNEL DU RÉSEAU

Le Service régional de main-d'œuvre (SRMO) versus le Service de placement de la santé et des services sociaux (SPSSS)

La Régie régionale poursuit la gestion du replacement des salariés syndiqués et non syndiqués dont les postes sont abolis. Le 29 juin 1998, les SRMO)cessaient d'exister et conformément aux conventions collectives, le mandat du replacement était assumé à nouveau par le SPSSS. Au lieu de revenir à une gestion nationale, le service provincial de placement a confié aux régies régionales le mandat de poursuivre le replacement des salariés sécuritaires.

Au 31 mars 1998, le SRMO comptait 287 salariés sécuritaires auxquels s'ajoutaient 150 inscriptions au cours de l'année. Même si l'assouplissement des règles des conventions collectives en faveur des sécuritaires a permis de replacer un bon nombre d'entre eux, 146 personnes étaient toujours dénombrées, au 31 mars 1999, comme étant encore inscrites au service de placement.

Le Programme régional de transition de carrière pour les cadres

Depuis février 1997, 225 cadres ont été mis en disponibilité. De ce nombre, 53 cadres étaient toujours en situation de stabilité au 31 mars 1999. La situation des autres cadres s'est régularisée avec le temps de la façon suivante :

- Replacement chez le même employeur : 25
- Replacement chez un autre employeur : 19
- Indemnité de fin d'emploi : 24
- Préretraite et retraite : 102
- Fin de la période de replacement : 2

Dans le but d'aider les cadres en situation de stabilité d'emploi, la Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec, en collaboration avec les établissements et les associations de cadres, a poursuivi les actions initiées l'année précédente et réalisé des mesures nouvelles qui méritent d'être ici soulignées :

- L'adoption d'un guide d'agir régional en matière de gestion du régime de stabilité d'emploi des cadres qui campe les rôles et les comportements attendus de chacun des acteurs concernés et établit des conditions gagnantes au replacement des individus en stabilité d'emploi.
- Suite à la mise en place en 1997-1998 du système d'opportunité temporaire, la Régie régionale est fière de constater qu'en mars 1999, 71,7 % des cadres en stabilité d'emploi s'activent dans des mandats spécifiques dans le réseau via ce Programme ou sont en congé sans solde ou en prêts de service ou même aux études et ce, comparativement à 19,6 % en mars 1998.
- La Régie régionale a initié, en juin 1998, des rencontres mensuelles avec les cadres en stabilité d'emploi. Ces rencontres, en plus de briser l'isolement, ont permis aux individus de partager, de se mettre à jour sur l'évolution du réseau et du marché de l'emploi et enfin, de se développer individuellement et collectivement en abordant des thèmes reliés à des stratégies gagnantes de recherche d'emploi.

Enfin, par de nombreuses rencontres individuelles et des contacts téléphoniques avec les cadres en stabilité d'emploi et les employeurs, la Régie régionale a contribué à dégager avec

eux leurs besoins en terme de services spécifiques auxquels il était possible de répondre pour faciliter le replacement des individus.

Quelques statistiques au 31 mars 1999	
Nombre de cadres en stabilité d'emploi	53
Moyenne d'âge	48 ans
Statut d'emploi	Temps complet : 92 %
	Temps partiel : 8 %
Sexe	Masculin : 51 %
	Féminin : 49 %
Champs d'expertise	Soins infirmiers : 39 %
	Ressources humaines : 14 %
	Gestion programmes : 12 %
	Services hospitaliers : 10 %
	Services financiers et techniques : 10 %
	Autres : 15 %

Le développement des compétences du personnel

À ce sujet, la Régie régionale est fière d'avoir mis en place un certain nombre de conditions indispensables à l'actualisation d'une véritable stratégie régionale de développement des compétences des ressources humaines. L'une de ces conditions se retrouve dans la version finale du plan régional de consolidation 1999-2002 par la définition d'une orientation en ressources humaines accompagnée de diverses stratégies et de mesures d'application. Une seconde condition fait référence au développement d'une nouvelle dynamique entre les directeurs généraux des établissements et la Régie régionale.

Au niveau des activités stratégiques de développement, il faut relever le soutien donné par la Régie régionale à la préparation, à l'organisation et au suivi de la rencontre annuelle des directeurs généraux. Une contribution de nature similaire a permis la réalisation de deux activités stratégiques sur la redéfinition de la fonction « ressources humaines » au sein des établissements avec l'ensemble des directeurs généraux et des responsables de ressources humaines. De même, un soutien a été donné afin de réaliser une activité d'actualisation des connaissances d'un groupe de vingt infirmières désireuses de retourner à la profession. Dans

le même esprit, s'ajoute à cela une activité de recyclage en soins infirmiers organisée conjointement avec le Cégep de Trois-Rivières à l'intention d'un groupe d'une trentaine d'infirmières auxiliaires.

Enfin, à la suite du rendez-vous national de novembre 1998 sur le développement du personnel d'encadrement, la Régie régionale a revu le mandat et la composition du comité regroupant des représentants des associations de cadres, des associations d'établissements et des représentants de la Régie régionale elle-même afin de mener des actions par rapport à l'ensemble de la situation des cadres de la région.

CHAPITRE IV

DES RÉSULTATS DONT NOUS SOMMES FIERS

EN SANTÉ PHYSIQUE

EN SANTÉ SOCIALE

EN SANTÉ PUBLIQUE

Note de l'auteur

Le présent chapitre traite des principaux résultats atteints au cours de l'année relativement à l'ensemble des programmes clientèles de la Régie régionale.

La présentation met en lumière les objectifs, les résultats attendus et ceux atteints qui, nous l'espérons, permettra de constater rapidement le chemin parcouru entre le début et la fin de l'exercice.

À noter cependant que la Régie régionale est en voie d'élaboration de ses indicateurs de mesure, ce qui explique les écarts, parfois, d'un programme à l'autre.

LA SANTÉ PHYSIQUE

INFO-SANTÉ

Objectifs

- Consolider la performance du service Info-santé CLSC.
- Mesurer la performance du service.

Résultats attendus

- Prendre les actions nécessaires visant à réduire la proportion de personnes qui doivent attendre plus de deux minutes pour obtenir une réponse.
- Implanter dans la région les indicateurs de mesure qui ont été produits par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Résultats atteints

- Des 10 M$ accordés par le Ministère au cours de l'année pour résoudre des problèmes prioritaires, 400 000 $ ont été alloués au service Info-santé par la Régie régionale.
- Le suivi de cet investissement additionnel de 400 000 $ (visant à améliorer l'accessibilité au service) pourra être fait au cours de la prochaine année à partir de deux indicateurs nationaux qui ont été implantés dans la régions en 1998-1999.

- Il s'agit des indicateurs suivants :
  - indicateurs de la réponse locale :
    - nombre total d'appels traités;
    - durée moyenne d'intervention par CLSC.
  - indicateurs de la réponse centralisée :
    - données sur les appels traités;
    - données sur le nombre d'appels répondus, pourcentage d'appels non répondus, moyenne d'attente;
    - places en file d'attente;
    - distribution des appels répondus selon la durée d'attente.
- Ces indicateurs permettront la saisie de données l'an prochain afin de s'assurer que l'on garde le cap sur la mission de base de ce service qui est de répondre à un besoin immédiat d'information ou de conseil pour un problème de santé ou à caractère social.

Commentaires

- Le service Info-santé occupe une place prépondérante dans les services de base en première ligne. Un des objectifs est à l'effet d'éviter aux usagers des déplacements inutiles, entre autres, vers les urgences hospitalières lorsque la situation ne requiert pas ce type de service.
- Au cours de la dernière année, le service Info-santé a été mis à contribution de façon particulière dans le cadre du plan de contingence sur la crise des urgences hospitalières.

LES SERVICES PRÉHOSPITALIERS D'URGENCE

Objectif

Améliorer l'accès aux services préhospitaliers d'urgence ainsi que la coordination et la qualité des interventions.

Résultats attendus

Faciliter et coordonner la formation en réanimation cardiorespiratoire à la population (premiers intervenants).

- Implanter des services de premiers répondants particulièrement dans les municipalités non urbaines.
- Faire le monitorage des délais d'intervention du service ambulancier, entre autres, par les appels de détresse.
- Améliorer l'efficacité et l'efficience des transports interétablissements non urgents.
- Former les techniciens ambulanciers aux cours obligatoires pour le renouvellement de leur carte « T.A. » (technicien ambulancier).

Résultats atteints

- En 1998-1999, 2 570 étudiants en milieu scolaire ont été formés en réanimation cardiorespiratoire. La Régie régionale a investi 35 000 $ pour le développement de ces formateurs.
- Dans la région, 29 municipalités, soit l'équivalent de 194 premiers répondants, sont en opération et 40 autres municipalités ont été approchées.
- L'entente existante avec les entreprises ambulancières pour les transports interétablissements permet à des ambulances de repartir avec un patient.
- On dénombre 655 transports doubles qui ont été réalisés dans la région en 1998-1999.
- Les contrats avec les compagnies ambulancières ont été signés pour deux ans, soit 1998-1999 et 1999-2000, ce qui constitue une première dans la région.
- Le pourcentage des techniciens ambulanciers ayant reçu une formation (257 étaient actifs en 1996-1997) est la suivante :
  - la réanimation cardiorespiratoire en services préhospitaliers d'urgence : 100 %;
  - le combitude - moniteur défibrillateur semi-automatique (C-MDSA) : 100 %;
  - PHTLS (Pre-Hospital Trauma Life Support) : 80 %;
  - le protocole d'intervention clinique des techniciens ambulanciers (PICTA) : 25 %;
  - les mesures d'urgence : 25 %.
- La Régie régionale a lancé une démarche visant l'implantation d'un système de monitorage des délais d'intervention urgents et non urgents. À noter qu'au cours de l'année, 23 542 transports urgents ont été effectués alors qu'on en comptait 9 184 non urgents (voir tableau *Nombre de transports ambulanciers*).

- Parmi l'ensemble des régions du Québec, celle de la Mauricie et du Centre-du-Québec est la deuxième plus performante avec 58,5 % des appels pour lesquels le délai d'arrivée sur les lieux est de moins de huit minutes.

Le nombre de transports ambulanciers effectués par la région de la Mauricie et du Centre du Québec

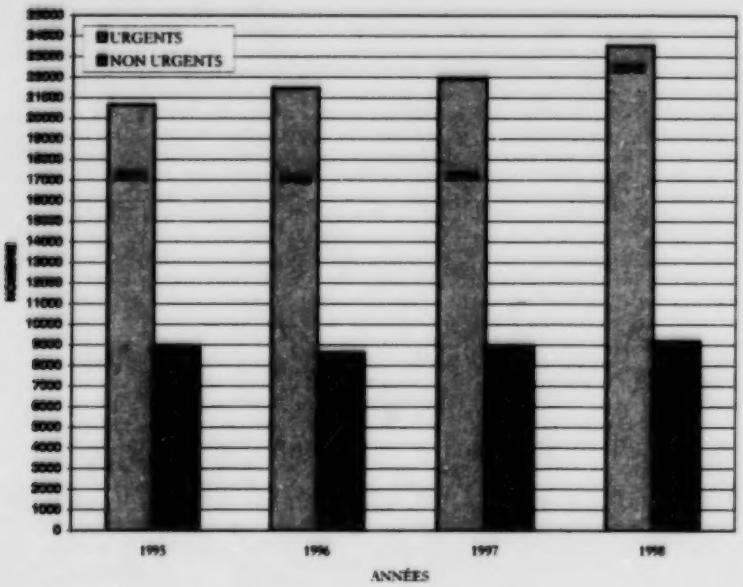

LES SERVICES D'URGENCE

Objectif

Assurer le suivi de l'accessibilité optimale des salles d'urgence.

Résultats attendus

- S'assurer que les critères établis par le Groupe tactique d'intervention (GTI) soient respectés, notamment :
  - réduire à zéro les patients sur civière qui demeurent plus de 48 heures à l'urgence;
  - réduire à moins de 15 % les patients sur civière qui demeurent 24 heures ou plus;
  - diminuer à moins de 12 heures le séjour moyen sur civière pour les patients admis;

- diminuer à moins de 8 heures le séjour moyen sur civière pour les patients non admis en hospitalisation;
- atteindre un taux moyen d'occupation des civières à l'urgence de 80 %.

➢ Réactiver le plan de contingence, au besoin, afin d'apporter un support à la gestion du surplus d'achalandage saisonnier dans les urgences de la région.

Résultats atteints

➢ Pour l'année 1998-1999, le pourcentage de patients sur civière séjournant plus de 48 heures à l'urgence est de 1,84 %, alors qu'il est de 14,53 % (voir tableau *Les urgences hospitalières*) pour les séjours de 24 heures ou plus.

➢ Le séjour moyen à l'urgence des patients hospitalisés est de 12,76 heures en 1998-1999 tandis que pour les patients non admis en hospitalisation, il se situe à 11,51 heures (voir tableau *Les urgences hospitalières*).

➢ Le taux moyen d'occupation des civières s'élève à 98,5 % en 1998-1999 (voir tableau *Les urgences hospitalières*).

➢ Le plan de contingence de la Régie régionale a été déployé dans la région entre le 25 janvier et le 3 mars 1999 afin de répartir la pression d'achalandage subie par certains établissements, notamment l'urgence du Pavillon Saint-Joseph du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières (CHRTR) sur l'ensemble de la région (voir graphique *Taux d'occupation des civières au CHRTR, Pavillon Saint-Joseph*); l'exercice s'est davantage compliqué suite à la fermeture complète de l'urgence du Pavillon Sainte-Marie du CHRTR. Essentiellement, le plan de contingence :

- a reposé avant tout sur une coordination centralisée des activités médico-administratives à la Régie régionale, de même que sur la collaboration extraordinaire des intervenants interpellés;
- a permis d'augmenter le taux de rétention des clientèles chez les établissements situés en périphérie du CHRTR possédant une salle d'urgence, d'orienter la clientèle ambulatoire ainsi que celle se présentant par ambulance vers les différentes autres ressources de la région (cliniques privées, Info-santé, regroupements d'établissements et centres hospitaliers) et d'informer régulièrement la population sur l'état de la situation via divers moyens prévus au plan de communication.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

- Le plan de contingence a fait l'objet d'un rapport qui permettra d'être consulté, au besoin, au moment de le réactiver. Il a été diffusé auprès du réseau régional et des régies régionales à des fins d'utilisation et pour consultation.
- Un montant de 1,0 M$ fut accordé par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour absorber les dépenses effectuées lors de ce débordement des urgences de la région.

Les urgences hospitalières 1997-1998 et 1998-1999[2]

	Pat sur civière		Séj moy pat hos		Séj moy pat non hos		% séj >= 24 h		% séj >= 48 h		Taux moy occ	
Pér.	**97-98**	**98-99**	**97-98**	**98-99**	**97-98**	**98-99**	**97-98**	**98-99**	**97-98**	**98-99**	**97-98**	**98-99**
1	3632	3350	12,72	11,00	11,96	12,61	14,33	11,80	1,65	1,58	94,4	94,8
2	3913	3897	11,95	12,58	11,51	10,63	13,33	13,78	0,97	1,23	89,7	95,2
3	4054	3727	11,84	10,93	10,66	10,22	13,01	11,31	0,77	1,45	89,1	84,4
4	3963	3971	12,35	11,45	11,10	10,24	12,57	11,61	1,79	2,19	91,4	91,2
5	4001	3782	10,15	11,02	11,02	10,99	10,13	12,24	1,28	1,16	84,1	88,5
6	3903	3845	10,65	11,99	11,24	11,53	11,48	14,33	1,26	1,80	84,0	96,0
7	3899	3839	9,97	13,67	11,23	11,79	10,35	15,71	1,31	1,95	82,0	103,3
8	3933	3763	10,03	12,15	11,20	10,47	10,76	13,21	0,74	1,25	82,4	89,8
9	3990	3889	11,84	13,97	11,14	11,21	13,64	15,97	2,11	1,83	90,3	103,3
10	4284	3730	9,98	11,80	11,28	12,19	10,95	14,29	1,19	1,53	90,5	95,1
11	4384	**3957**	15,57	**14,94**	13,03	**12,75**	20,37	**17,92**	3,31	**2,88**	123,3	**117,1**
12	4321	**4067**	16,46	**15,62**	12,54	**12,82**	19,86	**19,63**	3,15	**2,90**	122,3	**123,0**
13	4551	4039	15,90	13,26	12,47	12,67	19,89	16,39	2,88	2,01	112,9	97,5
Total	52828	49856	12,38	12,76	11,58	11,51	14,04	14,55	1,76	1,84	95,2	98,5
			Norme : 12 h		**Norme : 8 h**		**Norme : 15 %**		**Norme : 0 %**		**Norme : 80 %**	

[2] Le tableau inclus le Regroupement Cloutier-du Rivage pour les deux années et celui de la MRC de Maskinongé en 1997-1998 seulement.

- diminuer à moins de 8 heures le séjour moyen sur civière pour les patients non admis en hospitalisation;
- atteindre un taux moyen d'occupation des civières à l'urgence de 80 %.

➢ Réactiver le plan de contingence, au besoin, afin d'apporter un support à la gestion du surplus d'achalandage saisonnier dans les urgences de la région.

Résultats atteints

➢ Pour l'année 1998-1999, le pourcentage de patients sur civière séjournant plus de 48 heures à l'urgence est de 1,84 %, alors qu'il est de 14,53 % (voir tableau *Les urgences hospitalières*) pour les séjours de 24 heures ou plus.

➢ Le séjour moyen à l'urgence des patients hospitalisés est de 12,76 heures en 1998-1999 tandis que pour les patients non admis en hospitalisation, il se situe à 11,51 heures (voir tableau *Les urgences hospitalières*).

➢ Le taux moyen d'occupation des civières s'élève à 98,5 % en 1998-1999 (voir tableau *Les urgences hospitalières*).

➢ Le plan de contingence de la Régie régionale a été déployé dans la région entre le 25 janvier et le 3 mars 1999 afin de répartir la pression d'achalandage subie par certains établissements, notamment l'urgence du Pavillon Saint-Joseph du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières (CHRTR) sur l'ensemble de la région (voir graphique *Taux d'occupation des civières au CHRTR, Pavillon Saint-Joseph*); l'exercice s'est davantage compliqué suite à la fermeture complète de l'urgence du Pavillon Sainte-Marie du CHRTR. Essentiellement, le plan de contingence :

- a reposé avant tout sur une coordination centralisée des activités médico-administratives à la Régie régionale, de même que sur la collaboration extraordinaire des intervenants interpellés;
- a permis d'augmenter le taux de rétention des clientèles chez les établissements situés en périphérie du CHRTR possédant une salle d'urgence, d'orienter la clientèle ambulatoire ainsi que celle se présentant par ambulance vers les différentes autres ressources de la région (cliniques privées, Info-santé, regroupements d'établissements et centres hospitaliers) et d'informer régulièrement la population sur l'état de la situation via divers moyens prévus au plan de communication.

Taux d'occupation des civières au CHRTR - Pavillon Saint-Joseph

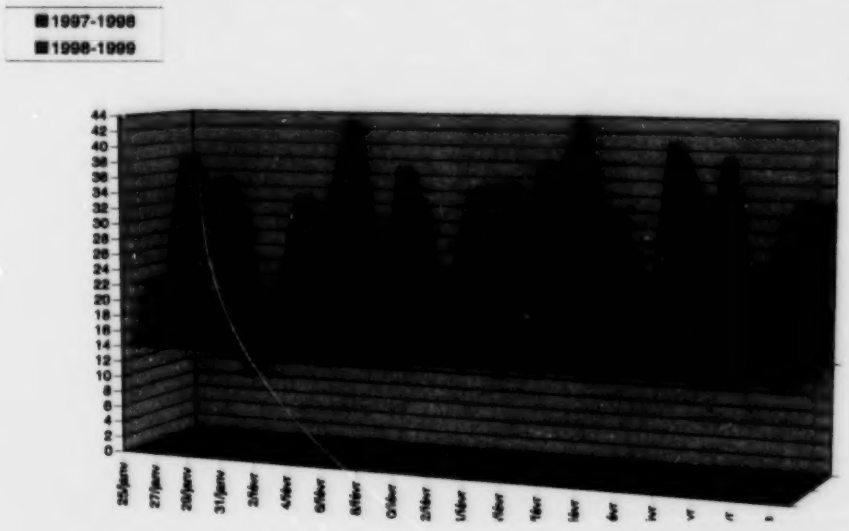

LA TRAUMATOLOGIE

Objectif

S'assurer de l'intégrité du système de soins en traumatologie.

Résultats attendus

- Assurer le continuum de services en traumatologie;
- Établir un plan directeur régional des services en traumatologie conformément aux orientations ministérielles.

Résultats atteints

- Des visites d'établissements ont eu lieu en 1998 et des recommandations ont été formulées par le comité d'experts en traumatologie mandaté par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Un suivi a été fait auprès des établissements afin de s'assurer que les correctifs avaient été apportés.
- Au printemps 1999, des visites de suivi ont été effectuées dans trois établissements et les résultats de la désignation ont été les suivants :
  - CLSC-CHSLD Les blés d'or : centre de stabilisation médicale;
  - Hôtel-Dieu d'Arthabaska : centre de traumatologie secondaire;

- Hôpital Ste-Croix : centre de traumatologie secondaire;
- Centre hospitalier régional de Trois-Rivières : centre de traumatologie secondaire régional (visite de suivi à la fin 1999);
- Carrefour de santé et de services sociaux de la Saint-Maurice : centre de traumatologie primaire.

➢ Le plan directeur régional en traumatologie sera élaboré durant la prochaine année.

LES TRAUMATISMES

Objectif

Réduire la mortalité et la morbidité par traumatismes non intentionnels, que ce soit à la maison, sur la route ou dans les loisirs.

Résultats attendus

➢ Consolider un programme de promotion de la sécurité et de prévention des intoxications domestiques chez les 0-4 ans;

➢ Participer à la campagne de promotion de la sécurité chez les jeunes enfants de Santé Canada;

➢ Implanter un programme de prévention des chutes des aînés en institution;

➢ Participer à la campagne de prévention des accidents de la Société d'assurance automobile du Québec causés par l'alcool au volant.

Résultats atteints

➢ Distribution de 5000 trousses RAPPID auprès de jeunes familles du territoire.

➢ Distribution de 5000 calendriers Sécurité 1999 dans les familles, écoles, garderies, urgences et services pédiatriques de la région.

➢ Élaboration de la stratégie régionale d'implantation du Guide de prévention des chutes en CHSLD.

➢ Poursuite du Programme provincial d'application sélective (PAS alcool).

LES SERVICES HOSPITALIERS

Objectif

Assurer le suivi de l'activité hospitalière de la région.

Résultats attendus

- Contribuer à se rapprocher du ratio de deux lits par 1000 habitants(Plan de transformation 1996-1999).
- Atteindre un taux d'occupation des lits de courte durée de 88 % (Plan de transformation 1996-1999).
- Réduire le nombre d'hospitalisations et augmenter les chirurgies d'un jour.

Résultats atteints

- Le ratio de lits de courte durée est de 2,1 par 1000 habitants en 1998-1999 pour les quatre centres hospitaliers.
- Le taux d'occupation des lits des centres hospitaliers de la région s'établit à 88,7 % au 31 mars 1999 (voir tableau *Taux d'occupation des lits*).
- Les données au 31 mars dernier qui recensent les activités de chirurgie d'un jour de l'année précédente (1997-1998) indiquent que le CHRTR est au premier rang avec 66,0 %, suivi dans l'ordre de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska (59,1 %), du Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie (58,9 %) et de l'Hôpital Ste-Croix (55,9 %). Par rapport à la cible provinciale visée (67,5 %) en chirurgie d'un jour, la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec se situe au premier rang québécois avec un degré d'atteinte de 91,9 %.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Taux d'occupation des lits des centres hospitaliers

Établissements	Lits au permis 1998-1999	Lits dressés 1998-1999	Ratio de lits par 1000 h. 1998-1999	Taux d'occupation 1998-1999
Centre hospitalier régional de Trois-Rivières	473	443	2,0	89,6 %
Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie	181	181	2,2	82,4 %
Hôpital Ste-Croix	243	191	2,2	94,7 %
Hôtel-Dieu d'Arthabaska	199	199	2,3	86,9 %
Total des centres hospitaliers	**1 096**	**1 014**	**2,1**	**88,7 %**

LES SERVICES SPÉCIALISÉS ET SURSPÉCIALISÉS - ACCÈS AUX SERVICES CHIRURGICAUX

Objectif

Améliorer l'accès, de façon prioritaire, aux services chirurgicaux suivants : en orthopédie (prothèse du genou et de la hanche) et en ophtalmologie (cataractes).

Résultats attendus

- Réduire de façon considérable, les listes d'attente dans les spécialités concernées.
- Effectuer des travaux avec les centres hospitaliers de la région afin de convenir d'une méthode de répartition des sommes à consentir pour régler ces listes d'attente.

Résultats atteints

- Un budget de 600 000 $ a été consenti au Centre hospitalier régional de Trois-Rivières (417 840 $) et au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie (182 160 $) pour diminuer les listes d'attente en chirurgie. De ce budget, 444 080 $ étaient en provenance du Ministère et 155 920 $ de la Régie régionale.
- **CHRTR :** Pour les cataractes, au 15 juin 1998, la liste d'attente était à 470 patients contre 157 cette année à la même date, ce qui signifie un impact significatif. Pour les prothèses du genou et de la hanche, 122 personnes étaient en attente à pareille date l'an passé alors qu'on en dénombre 94 cette année.

Taux d'occupation des lits des centres hospitaliers

Établissements	Lits au permis 1998-1999	Lits dressés 1998-1999	Ratio de lits par 1000 h. 1998-1999	Taux d'occupation 1998-1999
Centre hospitalier régional de Trois-Rivières	473	443	2,0	89,6 %
Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie	181	181	2,2	82,4 %
Hôpital Ste-Croix	243	191	2,2	94,7 %
Hôtel-Dieu d'Arthabaska	199	199	2,3	86,9 %
Total des centres hospitaliers	**1 096**	**1 014**	**2,1**	**88,7 %**

LES SERVICES SPÉCIALISÉS ET SURSPÉCIALISÉS - ACCÈS AUX SERVICES CHIRURGICAUX

Objectif

Améliorer l'accès, de façon prioritaire, aux services chirurgicaux suivants : en orthopédie (prothèse du genou et de la hanche) et en ophtalmologie (cataractes).

Résultats attendus

- Réduire de façon considérable, les listes d'attente dans les spécialités concernées.
- Effectuer des travaux avec les centres hospitaliers de la région afin de convenir d'une méthode de répartition des sommes à consentir pour régler ces listes d'attente.

Résultats atteints

- Un budget de 600 000 $ a été consenti au Centre hospitalier régional de Trois-Rivières (417 840 $) et au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie (182 160 $) pour diminuer les listes d'attente en chirurgie. De ce budget, 444 080 $ étaient en provenance du Ministère et 155 920 $ de la Régie régionale.
- **CHRTR :** Pour les cataractes, au 15 juin 1998, la liste d'attente était à 470 patients contre 157 cette année à la même date, ce qui signifie un impact significatif. Pour les prothèses du genou et de la hanche, 122 personnes étaient en attente à pareille date l'an passé alors qu'on en dénombre 94 cette année.

- **CHCM :** Au même moment où le Centre hospitalier a reçu son budget, l'un des deux ophtalmologistes a quitté l'établissement. Le Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie a tout de même augmenté sa production et contribuer à éliminer la liste d'attente en orthopédie d'environ 20 cas.

Commentaire

- Le financement, à lui seul, comme moyen d'action pour réduire les listes d'attente crée un biais : il favorise les établissements qui ont de longues listes d'attente alors qu'il pénalise ceux qui sont plus performants.

LES SERVICES À DOMICILE DANS LE CADRE DU VIRAGE AMBULATOIRE

Objectif

Consolider et augmenter l'accès aux services à domicile dans le cadre du virage ambulatoire.

Résultats attendus

- Avoir au CLSC des mécanismes de réponse rapide et sans délai pour le client lors de sa sortie de l'hôpital ou lorsque sa situation le requiert.
- Se doter d'une procédure de référence et de prise en charge simple (centre hospitalier - CLSC).
- Impliquer les médecins dans les équipes de maintien à domicile.

Résultats atteints

- Tous les CLSC et les regroupements se sont préparés au virage ambulatoire : formation des intervenants, protocoles de référence entre les établissements, mécanismes de liaison entre le centre hospitalier et le CLSC pour le retour à domicile du client. De façon générale, les communications sont plus rapides et plus efficaces, d'où une amélioration du service.
- Des difficultés persistent néanmoins au niveau des effectifs médicaux compte tenu qu'ils demeurent en nombre insuffisant et qu'ils sont encore trop peu intégrés aux équipes de maintien à domicile.

- La mise en place du nouveau système clientèle CLSC (SCIC – Plus) permettra d'effectuer le monitorage des résultats auprès de chacun des CLSC; ces premières données devraient être disponibles en avril 2000.

LES SERVICES SPÉCIALISÉS DANS LE CADRE DU VIRAGE AMBULATOIRE

Objectif

Dégager des orientations régionales en matière de services spécialisés ambulatoires et supporter la réalisation de projets concertés par territoire de CLSC ou de desserte.

Résultats attendus

- Convenir des orientations avec l'ensemble des partenaires impliqués.
- Obtenir une proposition concertée des centres hospitaliers (centres hospitaliers, CLSC et regroupements) en vue d'une organisation de services spécialisés dans chacun des territoires de CLSC ou regroupement de territoires. Ces propositions devront être en lien avec les orientations.
- Voir à l'actualisation de certaines propositions en fonction des ressources disponibles.

Résultats atteints

- Les orientations ont été dégagées et partagées à deux reprises avec l'ensemble des partenaires.
- Des propositions d'actualisation sont à l'étude présentement.

La gestion optimale de l'asthme et consolidation des centres d'enseignement sur l'asthme

Objectif

Viser une meilleure utilisation des services d'enseignement aux asthmatiques, tels les centres d'enseignement sur l'asthme, et une diminution de l'utilisation des services d'urgence et d'hospitalisation et ce, en développant une approche intégrée dans la gestion optimale de l'asthme.

Résultat attendu

Conduire des travaux préparatoires à l'élaboration d'un projet pilote en regard de la gestion optimale de l'asthme.

Résultat atteint

Les travaux menés en 1998-1999 ont conduit à la mise sur pied d'un projet pilote qui se déroulera dans la prochaine année à l'Hôpital Ste-Croix de Drummondville et qui sera réalisé conjointement avec la compagnie GlaxoWellcome.

Commentaires

À partir de ces indicateurs et d'autres qui seront développés, il sera possible de mesurer l'impact de ce projet :

- Nombre de personnes asthmatiques ayant reçu un enseignement selon l'âge et le sexe.
- Source de référence des usagers.
- Taux d'hospitalisation pour asthme.
- Nombre d'admission à l'urgence pour asthme.

LES SERVICES SPÉCIALISÉS ET SURSPÉCIALISÉS - PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE CANCER

Objectif

Améliorer l'accès aux services en cancérologie sur une base locale et régionale en implantant le Programme de lutte contre le cancer.

Résultats attendus

- Implanter le Programme de lutte contre le cancer dans la région.
- Continuer les travaux conduisant à l'implantation de la radiothérapie au Centre hospitalier régional de Trois-Rivières prévue pour décembre 1999.

Résultats atteints

- La Table régionale de concertation en cancérologie dans la région a été reconnue pour devenir le Comité de lutte contre le cancer dans la région, avec quelques ajustements au niveau de la représentativité des membres.
- Un budget de 650 000 $ a été octroyé pour supporter l'implantation de la radiothérapie au CHRTR.
- Les travaux, qui ont été conduits en 1998-1999, ont servi à préparer l'implantation du Programme de lutte contre le cancer.

LE PLAN RÉGIONAL DES EFFECTIFS MÉDICAUX

Objectifs

- Préparer, faire approuver, mettre en place et suivre les plans régionaux d'effectifs médicaux en omnipratique et en spécialité.
- Soutenir les établissements aux prises avec une importante pénurie de médecins.
- Appliquer l'entente sur les activités médicales particulières.

Résultats attendus

- Effectuer le suivi des plans d'effectifs médicaux 1997-2000 en lien avec le Ministère, les établissements et la Commission médicale régionale.
- Travailler au recrutement et à la rétention des médecins dans la région.
- Assurer la gestion régionale des activités médicales particulières visant une meilleure répartition des tâches en omnipratique.

Résultats atteints

La région connaît de sérieuses difficultés quant au recrutement et à la rétention des médecins. Voici les principaux constats à cet égard :

- Le succès du programme de départ assisté offert aux médecins a provoqué une surenchère entre les établissements et entre les régions du Québec pour obtenir des effectifs médicaux; les ajouts nets autorisés en 1997 de 41 spécialistes et de 20 omnipraticiens supplémentaires d'ici avril 2000 sont loin d'être atteints. Si bien que sur les 387

omnipraticiens autorisés par le Ministère pour la période 1997-2000, on en dénombrait 370 au 31 mars dernier, alors que la région ne compte que 278 spécialistes sur les 323 autorisés par le Ministère dans le plan régional d'effectifs médicaux.

- Le manque d'effectifs en médecine générale pour couvrir la clientèle en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et en CLSC pour le maintien à domicile a entraîné, durant l'année, la mise en place de programmes comme la rémunération de la garde en disponibilité et le retour en établissement pour des médecins retraités.
- La pénurie d'urgentologues au CHRTR a engendré la fermeture de l'urgence du Pavillon Sainte-Marie et le développement du plan de contingence. Il a donc fallu recourir à des médecins dépanneurs suite à une entente avec le Ministère.
- L'insuffisance de psychiatres au CHCM et au CHRTR a permis d'obtenir diverses conditions particulières qui favorisent temporairement le recrutement de médecins dans la région.
- C'est plus de 100 médecins dans la région qui sont soumis aux activités médicales particulières et ce, durant leurs dix premières années de pratique. Sauf quelques exceptions qui se voient imposer une pénalité salariale maximale de 30 %, tous les omnipraticiens s'acquittent adéquatement de leurs obligations.

LE PLAN RÉGIONAL D'ORGANISATION DES SERVICES MÉDICAUX DE SOINS GÉNÉRAUX

Objectifs

- Définir un modèle d'organisation de services médicaux de soins généraux dans chacun des territoires de CLSC ou de territoires de concertation de la région et décrire les modalités de fonctionnement de ces services.
- Établir les liens entre les différents dispensateurs de services et les établissements.

Résultats attendus

- Mettre sur pied, dans chaque territoire de CLSC ou de concertation, un comité médical de concertation territoriale où participent des médecins omnipraticiens provenant des cabinets privés, des CLSC, des CHSLD et des centres hospitaliers.
- Mandater le comité pour :
  - identifier les problématiques sur chaque territoire;
  - proposer des pistes de solutions qui tiennent compte de la réalité territoriale;
  - créer une dynamique médicale territoriale qui pourrait favoriser le recrutement et la rétention des médecins omnipraticiens.

Commentaire

Cette démarche, qui vient de débuter, conduira à la production d'un plan régional d'organisation des services médicaux de première ligne alors que celui-ci conditionnera le plan des effectifs médicaux en omnipratique. Le comité aviseur chargé de ce dossier a toutefois convenu de faire un portrait régional des ressources avant de mettre en place les comités médicaux territoriaux.

LA PLANIFICATION DES NAISSANCES

Objectif

Réaliser le plan d'action régional en planification des naissances.

Résultats attendus

- Finaliser l'élaboration du plan d'action régional et le faire approuver par le conseil d'administration de la Régie régionale.
- S'assurer de l'actualisation de ce plan.

Résultat atteint

- Le plan d'action a été adopté par le conseil d'administration de la Régie régionale le 3 février 1999. Il est donc encore trop tôt pour mesurer l'impact de ce plan d'action.

LE PROGRAMME QUÉBÉCOIS DE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN (PQDCS)

Objectif

Accroître le pourcentage de femmes âgées de 50 à 69 ans rejointes par le Programme québécois de dépistage du cancer du sein.

Résultats attendus

- Procéder à l'implantation fonctionnelle du Programme québécois de dépistage du cancer du sein dans la région.
- Atteindre et maintenir un taux de participation des femmes de 50 à 69 ans au Programme d'au moins 70 % et respecter le délai d'attente maximal de 30 jours ouvrables pour la mammographie de dépistage.
- Réduire de 15 % d'ici 2002, le taux de mortalité par cancer du sein.

Résultats atteints

- Cinq centres de dépistage ont été désignés au cours de l'année : le Carrefour de santé et de services sociaux de la Saint-Maurice, le Centre hospitalier régional de la Mauricie, le Centre hospitalier régional de Trois-Rivières (Pavillon Saint-Joseph et Pavillon Sainte-Marie), l'Hôpital Ste-Croix et l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Ces centres ont été désignés par le Ministère.
- La Régie régionale a procédé à la désignation de quatre centres de référence : le Centre hospitalier régional de la Mauricie, le Centre hospitalier régional de Trois-Rivières (Pavillon Saint-Joseph et Pavillon Sainte-Marie), l'Hôpital Ste-Croix et l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.
- Le Programme a été lancé officiellement le 26 octobre 1998 et tous les établissements désignés, à l'exception du Pavillon Sainte-Marie et de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, ont débuté leurs activités en 1998-1999.
- Un investissement de 959 251 $ a été consacré à l'achat de quatre nouveaux appareils à mammographie.
- Un ajustement budgétaire récurrent de 392 808 $ a été effectué dont 170 000 $ au CHRTR pour la coordination régionale.
- Un budget non récurrent de 77 900 $ a été octroyé pour l'achat d'équipements informatiques.

- Entre l'implantation du Programme et le 24 avril 1999, 4 047 femmes ont eu une mammographie de dépistage, sur un potentiel de 52 980 femmes ciblées par le Programme pour les deux prochaines années dans la région.
- Un plan de communication d'une durée de deux ans a également été déployé pour soutenir l'atteinte de l'objectif.

Commentaire

Il n'est pas encore possible à ce stade-ci de voir les effets du Programme sur le taux de mortalité par cancer du sein, ni sur l'incidence de celui-ci, la période couverte étant beaucoup trop courte.

LES MESURES D'URGENCE

Objectifs

- Réviser le volet santé physique du Plan régional des mesures d'urgence selon une approche territoriale.
- Élaborer le plan des mesures d'urgence externe de la Régie régionale.
- Élaborer le plan régional d'organisation des services psychosociaux d'urgence.

Résultats attendus

- Désigner, via le Comité régional des mesures d'urgence, des responsables des tables intersectorielles par territoire de Municipalité régionale de comté (MRC).
- Mettre en place un comité régional restreint des mesures d'urgence par territoire de MRC.
- Structurer un projet pilote avec la collaboration des établissements de santé de Drummondville afin de développer un plan concerté des mesures d'urgence qui servira de modèle pour les autres territoires de MRC.

Résultats atteints

- Le Comité régional restreint des mesures d'urgence a été formé et une première réunion s'est tenue le 26 février 1999.
- Le plan des mesures d'urgence externe de la Régie régionale est en voie de révision.

- Les procédures et politiques quant à l'intervention de la Régie régionale lors d'un sinistre externe sont en voie de réalisation.

LA SANTÉ SOCIALE

LES JEUNES

Objectifs

- Diminuer la pauvreté et ses conséquences chez les jeunes familles afin de donner à chaque enfant les conditions propres à assurer son développement et ceci, dès les tous premiers moments de sa vie. Clientèle cible : les familles monoparentales.
- Accroître les actions de promotion de la santé et du bien-être ainsi que la prévention de la maladie et des problèmes d'adaptation personnelle et sociale. La valorisation et le soutien aux rôles parentaux ainsi que l'intervention précoce sont retenus comme des champs d'action à investir.
- S'assurer que les services auprès des jeunes et des familles se donnent en continuité afin de minimiser le nombre d'intervenants auprès du jeune et de son milieu et ainsi éviter les ruptures de lien de confiance et les reprises de processus cliniques.
- Favoriser le maintien des jeunes dans leur milieu familial.
- Soutenir les familles dans l'exercice de leurs responsabilités de façon intensive, avec une gamme d'interventions souples dans le milieu.
- Développer la concertation chez les personnes qui travaillent dans les services aux jeunes et à leur famille, c'est-à-dire entre le réseau de la santé et des services sociaux et les partenaires des autres secteurs.

Résultats attendus

- Consolider les organismes communautaires qui œuvrent auprès des jeunes et des familles, soit les maisons de jeunes, les organismes familles (incluant les organismes en périnatalité), les organismes jeunesse de même que les organismes d'aide aux personnes démunies.
- Poursuivre les actions entreprises en promotion et prévention dans le cadre de ces programmes :

- Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE);
- Y'a personne de parfait (Y'APP);
- Naître égaux - Grandir en santé;

➢ Créer des équipes multidisciplinaires (équipes jeunesse) en milieu scolaire qui conjugueront les forces et les compétences du monde scolaire, du secteur de la santé (CLSC et centres hospitaliers), des organismes communautaires jeunesse-famille et des services sociaux et de réadaptation (CLSC, centres de protection de l'enfance et de la jeunesse, centres de réadaptation). D'autres partenaires pourront s'adjoindre au besoin, tels que la justice et la sécurité publique, pour dispenser des services de deuxième ligne relativement à des problèmes de comportement, d'abus ou de négligence.

➢ Développer des mesures de maintien du jeune dans son milieu plutôt qu'opter pour des solutions de placement systématique.

➢ Rendre disponibles des ressources de répit dépannage et de soutien pour les familles qui vivent des difficultés psychosociales lors de crises aiguës.

➢ Fixer des balises en concertation avec les CLSC pour établir les contours budgétaires du programme jeunesse dans chacun des onze CLSC.

➢ Éliminer les listes d'attente en protection de la jeunesse et au niveau des jeunes contrevenants des Centres jeunesse.

➢ Consolider les services, principalement par l'ajout d'effectifs au niveau des jeunes contrevenants et en protection de la jeunesse.

➢ Voir à ce que les Centres jeunesse assurent un nombre de ressources adéquat pour répondre aux besoins d'hébergement sécuritaire pour les 12-18 ans.

Résultats atteints

➢ La Régie régionale a procédé à des développements budgétaires pour les organismes communautaires dans le Programme de soutien aux organismes communautaires :

- Maisons de jeunes : 172 837 $
- Organismes familles : 223 140 $
- Organismes de justice alternative : 38 191 $
- Travailleurs de rue : 52 777 $
- Groupes Espaces : 15 880 $

- Dans le cadre des programmes Y'APP et Naître égaux - Grandir en santé :
  - la Régie régionale a alloué 143 460 $ pour soutenir les quinze projets communautaires de soutien au développement des enfants et de la compétence parentale;
  - une trentaine de sessions ont été données au cours de l'année pour rejoindre près de 300 parents. Une douzaine de nouvelles animatrices ont aussi été formées;
  - près de 800 femmes ont bénéficié d'un suivi individualisé dans le cadre du programme Naître égaux - Grandir en santé. La région se démarque favorablement dans ce domaine par le déploiement de ce programme sur tous les territoires de CLSC;
  - le programme de référence « Du bon pied » à l'adresse des femmes enceintes en provenance des centres locaux d'emploi vers les CLSC a été implanté sur tous les territoires de CLSC. Il a favorisé, notamment, l'augmentation des familles rejointes par le programme Naître égaux - Grandir en santé.
  - Tous les intervenants des CLSC impliqués dans le programme Naître égaux - Grandir en santé, de même que plusieurs partenaires, ont également complété un autre volet de formation en ce qui concerne l'intervention auprès des familles vivant en situation de pauvreté.
- Considérant le fait que la promotion/prévention en enfance-jeunesse-famille interpelle des partenaires intersectoriels (scolaire, centres à la petite enfance, municipalités, sécurité publique, loisir, justice, etc.), les réflexions et questionnements à l'intérieur de ce programme ont entraîné le début de travaux visant à harmoniser l'approche dans ce domaine entre la Régie régionale et ses partenaires.
- Par rapport aux équipes jeunesse :
  - des expérimentations ont débuté sur certains territoires de CLSC pour la mise en place d'équipes jeunesse reliées au milieu scolaire.
  - un projet pilote a été élaboré par deux territoires de CLSC en collaboration avec les Centres jeunesse et le milieu scolaire en référence au rapport « Agissons en complices ».
- Les travaux en cours pour l'implantation de Équipes écoles en santé contribuent à rapprocher les intervenants des réseaux de la santé et de l'éducation.
- Au niveau des mesures alternatives au placement, la Régie régionale a investi cette année la dernière tranche, soit 108 000 $ sur un investissement de 325 000 $ non récurrent. Ces investissement permettent aux CLSC d'expérimenter avec leurs partenaires des alternatives au placement des jeunes. Voici la répartition budgétaire effectuée :

- CLSC Les Forges : 30 000 $
- CLSC-CHSLD de l'Érable : 20 000 $
- Regroupement Cloutier-du Rivage : 28 000 $
- CLSC Suzor-Coté : 30 000 $

➢ La Régie régionale a initié une démarche d'appropriation du manuel de référence sur la protection de la jeunesse. Les objectifs de cette démarche sont de :
- soutenir la collaboration de l'ensemble des acteurs concernés par le bien-être des enfants, des jeunes et de leur famille.
- susciter l'adhésion de ces acteurs à la vision renouvelée du système de protection de la jeunesse présentée dans le manuel de référence sur la protection de la jeunesse.
- soutenir les intervenants et les gestionnaires qui préconisent la mise en place d'une équipe intersectorielle dans l'actualisation de services mieux intégrés et complémentaires à l'attention des enfants, des jeunes et de leur famille.

➢ En ce qui concerne les mesures de maintien du jeune dans son milieu, la Régie régionale a procédé à une allocation budgétaire de 600 000 $ aux CLSC pour des ressources en répit dépannage et une proposition d'un cadre de gestion a été établie pour l'utilisation de ces budgets.

➢ En partenariat avec les Centres jeunesse, la Régie régionale a donné suite aux recommandations du Comité Lebon qui a fait état de la situation provinciale en regard des listes d'attente en protection de la jeunesse et de l'accessibilité aux services à la jeunesse. Le suivi des plans d'action des Centres jeunesse a exigé l'investissement financier suivant :
- 630 000 $ en budget de développement récurrent;
- 150 000 en budget non récurrent.

➢ La liste d'attente en protection comprend deux volets : le premier est la liste d'attente à l'évaluation où la moyenne annuelle était de 81 personnes en attente en 1997-1998 contre 67,9 en 1998-1999. Le deuxième volet est la liste d'attente à l'application des mesures où la moyenne annuelle se situait à 21,7 personnes en 1997-1998 et à 30,9 en 1998-1999.

➢ Les Centres jeunesse ont procédé à la création d'une unité additionnelle au Pavillon Bourgeois au cours de l'année comprenant treize places pour l'encadrement régulier en protection de la jeunesse et mise sous garde ouverte au niveau des jeunes contrevenants.

➢ Afin de diminuer la liste d'attente en protection de la jeunesse, les Centres jeunesse ont effectué la hausse d'effectifs suivante pour les deux volets :

- 6 postes d'intervenants à l'évaluation;
- 15 postes d'intervenants à l'application des mesures;
- 2 postes d'encadrement clinique;
- 2 postes d'intervenants ressources.

L'ALCOOLISME ET LA TOXICOMANIE

Objectif

Doter la région d'orientations régionales en alcoolisme et toxicomanie.

Résultat attendu

Faire adopter par le conseil d'administration de la Régie régionale une proposition d'organisation de services.

Résultats atteints

- La Régie régionale a travaillé, en 1998-1999, à cerner les besoins de la population en matière d'alcoolisme et de toxicomanie et ce, de la promotion/prévention à l'intégration sociale. Un comité représentatif a dressé un portrait de la situation régionale en ce domaine.
- Une démarche de consultation amenant la contribution de plus de 125 personnes œuvrant dans l'ensemble des organisations touchées par cette démarche a permis de cerner les assises à la réalisation d'une proposition d'orientations régionales.
- Le conseil d'administration a adopté ces orientations en alcoolisme et toxicomanie à son assemblée du 17 mars 1999.
- Cette proposition a été accompagnée d'un plan de travail indiquant l'actualisation des orientations dans la perspective des deux prochaines années.

LES PERSONNES ÂGÉES

Objectifs

- Consolider le réseau de services aux personnes âgées.
- Assurer aux personnes âgées l'accessibilité à la gamme de services.
- Maximiser l'utilisation des mesures de rechange plus souples à l'hébergement institutionnel.
- Préciser les critères d'admission de la clientèle vivant en ressources résidentielles privées par rapport à l'accès aux services à domicile.
- Adapter l'offre de services aux clientèles atteintes de déficits cognitifs.
- Transférer la gestion du CHSLD Maison Sacré-Cœur, rattachée à l'Hôpital St-Julien, au CLSC-CHSLD de l'Érable.
- Donner suite à la décision ministérielle d'utiliser le Foyer Ernest-Jacob à des fins autres que l'hébergement de longue durée.
- Réviser le financement des CHSLD de la région.
- Poursuivre l'implantation de l'outil multiclientèle et voir à son informatisation.
- Mettre en place un mécanisme de coordination unique pour les services aux personnes âgées en lourde perte d'autonomie.
- Implanter et régionaliser le service de prévention des chutes à domicile dans les onze territoires de CLSC.
- Revoir la gamme de services de prévention et de promotion de la santé auprès des personnes âgées.

Résultats attendus

- Proposer les mesures requises pour la consolidation de la gamme de services aux aînés.
- Donner une accessibilité complète à la gamme de services prévue au Plan de transformation dans chacun des territoires.
- Respecter la balise de 4 % au niveau de l'hébergement en CHSLD.
- Se doter d'orientations régionales sur la dispensation des services à domicile en ressources résidentielles privées.
- Développer un partenariat entre les établissements et les ressources communautaires pour la clientèle de type Alzheimer.

- Ajuster les échéanciers initiaux liés au transfert de la gestion du CHSLD Maison Sacré-Cœur au CLSC-CHSLD de l'Érable en concertation avec les deux partenaires.
- Supporter le milieu dans sa recherche d'une nouvelle vocation pour l'immeuble abritant le Foyer Ernest-Jacob.
- Proposer des paramètres de financement en fonction des mandats confiés aux CHSLD.
- Poursuivre la formation continue interétablissements aux intervenants sur la gamme de services aux aînés, en ce qui concerne l'outil multiclientèle.
- Mettre en place les conditions favorables à la réalisation d'un projet pilote sur l'informatisation de l'outil multiclientèle (support clinique et technologique, facturation ou financement).
- Implanter, dans chacun des territoires, un mécanisme unique de coordination des services aux personnes âgées en lourde perte d'autonomie.
- Voir à ce que chaque territoire de CLSC s'approprie le Service de prévention des chutes à domicile qui a été conçu et évalué par la Régie régionale.
- S'assurer que les CLSC sensibilisent des personnes âgées de 55 ans et plus durant l'année en cours sur le service de prévention des chutes à domicile.
- Susciter une proposition en provenance du Regroupement des centres d'action bénévole de la région quant à une gamme de services en prévention et en promotion de la santé qui soit susceptible d'intéresser les personnes âgées issues de différents milieux.

Résultats atteints

- L'adoption de différentes mesures dans le Plan de consolidation va permettre la consolidation de la gamme de services aux aînés.
- La gamme complète des services prévus au Plan de transformation de 1996 sont accessibles dans tous les territoires de CLSC, par exemple : les centres de jour, les services ambulatoires de gériatrie, les services à domicile, les unités de réadaptation fonctionnelle intensive, etc.
- Le taux d'hébergement régional a été stabilisé aux environs de 3,5 % en atteignant du même coup l'élimination des listes d'attente.
- Le conseil d'administration de la Régie régionale a adopté des orientations donnant accès aux personnes âgées vivant en hébergement résidentiel privé, à tous les services à domicile

à l'exclusion des services prévus à l'entente contractuelle entre la ressource résidentielle privée et le résident (la personne âgée).

- La signature d'un protocole a été conclue entre le CHSLD Le trifluvien et la Société Alzheimer de la Mauricie dans le but d'adapter l'offre de services aux clientèles atteints de déficits cognitifs.
- Une entente de services entre le CHSLD Cœur-du-Québec et la Société Alzheimer Drummond a aussi été conclue dans le même sens.
- La prise en charge des activités cliniques et des services professionnels du CHSLD Maison Sacré-Cœur par le CLSC-CHSLD de l'Érable a été fixée au mois de juin 1999 alors que le transfert total et définitif de la gestion de la Maison Sacré-Cœur devra être complété avant le 30 septembre 2000.
- La Régie régionale a apporté son support au comité sur le devenir du Foyer Ernest-Jacob créé par le député de Maskinongé dans sa recherche d'une nouvelle vocation pour l'immeuble abritant le Foyer.
- La Régie régionale a entamé un processus d'évaluation des besoins d'équipements reliés au virage ambulatoire en CHSLD et a mis en place un groupe de travail Régie-CHSLD sur le financement de ces derniers.
- Plus de 700 intervenants ont été formés dans le cadre de l'implantation de l'outil multiclientèle dans la région alors que le développement et l'expérimentation d'une application informatique de l'outil dans les Bois-Francs a été lancé en collaboration avec la SOGIQUE.
- Quant au mécanisme unique de coordination à l'attention des personnes âgées en lourde perte d'autonomie, la Régie régionale a poursuivi l'expérimentation du modèle des Bois-Francs en procédant, cette année, au développement d'un cadre conceptuel et en ayant intégrer cette mesure au Plan de consolidation de la Régie régionale.
- Dix territoires de CLSC sur onze ont démarré le service de prévention des chutes à domicile entre les mois de septembre 1998 et mai 1999. Durant cette période :
  - 2 206 personnes âgées de 55 ans et plus ont été sensibilisées à la prévention des chutes à domicile sur une possibilité de 3 200 (seuil fixé par la Régie régionale).
  - L'objectif de la sensibilisation a ainsi été atteint à 68,9 %. Ce résultat est très satisfaisant d'autant plus que certains CLSC urbains ont connu quelques difficultés de démarrage.

- La Régie régionale recevra une proposition du Regroupement des centres d'action bénévole sur une gamme de services en prévention et en promotion de la santé à l'égard des personnes âgées, au cours des prochains mois.

LA SANTÉ MENTALE

Objectifs

- Élaborer les orientations régionales en santé mentale en étroite collaboration avec les partenaires du milieu.
- Mettre en place, en 1999-2000, les mesures qui permettront aux personnes qui souffrent de troubles mentaux de recevoir les services dont elles auront besoin pour continuer à vivre dans leur milieu de vie ou dans la communauté. Ces services sont essentiels pour éviter l'hospitalisation.

Résultats attendus

- Actualiser le portrait de la situation de la région.
- Mettre en place une structure de participation des partenaires en vue de l'élaboration des orientations.
- Consulter le réseau de la santé mentale sur les orientations.
- Modifier le document sur les orientations pour adoption par le conseil d'administration de la Régie régionale.
- Entreprendre les démarches menant à la réalisation des mesures suivantes :
  - la réorganisation des services médicaux en santé mentale;
  - la mise en place du modèle régional d'intervention en situation de crise;
  - la consolidation des services de suivi intensif en équipe;
  - la réorganisation des services hospitaliers de traitements psychiatriques ambulatoires;
  - le développement d'une gamme variée de ressources résidentielles.

Résultats atteints

- Le portrait de la situation a été réalisé en avril 1998 et a été adopté par le conseil d'administration de la Régie régionale au mois de mai suivant.

- Un plan d'action permettant la participation des différents partenaires à l'élaboration des orientations a été réalisé au cours du printemps 1998 :
  - juin 98 : rencontre régionale (74 personnes présentes);
  - août 98 : mise en place du comité de pilotage (composé de 5 décideurs de la région, 14 rencontres au cours de l'année);
  - septembre 98 : rencontre régionale (170 personnes présentes);
  - octobre 98 : formation de 5 groupes de travail (50 intervenants).
- La consultation a été réalisée en mars et avril 1999 (49 mémoires reçus).
- À son assemblée du mois de juin 1999, le conseil d'administration a reporté l'adoption des orientations pour septembre suivant.

LA DÉFICIENCE PHYSIQUE ET LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Objectifs

- Assurer, dès le 1er octobre 1998, l'accessibilité aux aides techniques auparavant traitées par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), soit les aides à la vie quotidienne et domestique, les chaussures orthétiques, les fonctions d'élimination et l'oxygénothérapie à domicile, conformément aux directives ministérielles.
- Améliorer le soutien à la famille et aux personnes handicapées.
- Revoir l'organisation des services de première ligne en réadaptation physique.
- S'assurer qu'une planification globale prévoyant l'intégration des usagers de l'Hôpital St-Julien dans la communauté soit élaborée conformément aux attentes du conseil d'administration de la Régie régionale et identifier le niveau d'encadrement requis par les usagers de cet hôpital ayant un problème de santé mentale dans la perspective d'une intégration communautaire.

Résultats attendus

- Procéder à la désignation des établissements fiduciaires, soit les CLSC pour les aides concernant les fonctions d'élimination et l'oxygénothérapie à domicile et le Centre de réadaptation InterVal pour les chaussures orthétiques et les aides à la vie quotidienne et

domestique. En informer le réseau de la santé et des services sociaux, et le milieu communautaire;

- Consolider le budget du programme de répit-dépannage-gardiennage ainsi que celui du programme de transport et hébergement pour les personnes handicapées.
- Mettre en place un comité d'experts pour analyser la situation des services courants de réadaptation physique.
- Constituer un comité de travail visant à supporter les travaux de la direction de l'Hôpital St-Julien.
- Confier à un comité d'experts le mandat d'étudier la situation des usagers ayant un problème de santé mentale à l'Hôpital St-Julien afin de préciser le niveau d'encadrement requis dans la perspective d'une orientation vers une nouvelle ressource.

Résultats atteints

- Les établissements fiduciaires des mandats en provenance de l'OPHQ ont desservi, entre le 1er octobre 1998 et le 31 mars 1999, 687 personnes, que ce soit pour les aides à la vie quotidienne et domestique, les chaussures orthétiques, les fonctions d'élimination ou pour l'oxygénothérapie à domicile. Ces nouvelles responsabilités ont entraîné des dépenses de 464 759 $ qui seront couvertes par l'enveloppe budgétaire régionale, ajustée par le Ministère.
- L'ajout d'un montant total de 400 000 $ a été réparti également entre les personnes ayant une déficience intellectuelle et les personnes ayant une déficience physique pour le répit-dépannage-gardiennage. Le budget du programme de transport et hébergement pour les personnes handicapées a aussi été consolidé avec une somme de 150 000 $ (annualisée à 200 000 $).
- Le comité d'experts sur la réadaptation physique a déposé son rapport au mois d'août 1998. Deux mesures issues de ce rapport ont été intégrées au Plan de consolidation de la Régie régionale.
- Un comité de travail quadripartite a été mis en place, composé du ministère de la Santé et des Services sociaux, de la Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec, de la Régie régionale Chaudière-Appalaches et de l'Hôpital St-Julien afin de supporter les travaux de la direction de l'Hôpital pour l'intégration des usagers dans la communauté. Par

ailleurs, le comité d'experts a déposé son rapport à la Régie régionale en février 1999 concernant les usagers ayant un problème de santé mentale à l'Hôpital St-Julien.

LES SERVICES EN LANGUE ANGLAISE

Objectifs

- Réviser le programme d'accès aux services de santé et services sociaux en langue anglaise produit en 1995.
- Implanter la politique régionale dans les établissements visant à favoriser, pour les personnes d'expression anglaise, l'accessibilité aux services dans leur langue.
- Faire connaître la politique au sein des établissements et de la communauté anglophone.
- Réviser les règlements du Comité consultatif régional permanent d'accès aux services en langue anglaise.
- Organiser la nomination d'un nouveau comité permanent d'accès aux services en langue anglaise.

Résultats attendus

- Faire approuver le Programme sur l'accès aux services de santé et de services sociaux en langue anglaise révisé par le gouvernement.
- S'assurer de faire adopter la politique par les établissements.
- Procéder à la mise en œuvre des mesures prévues à la politique.
- Diffuser le contenu de la politique auprès du personnel des établissements et des membres de la communauté anglophone.
- Faire adopter les nouveaux règlements sur recommandation du Comité permanent.
- Aller en appel de candidatures auprès de la communauté anglophone afin de nommer neuf personnes représentatives de différents secteurs d'activité.

Résultats atteints

- Le Programme révisé sur l'accès aux services de santé et de services sociaux en langue anglaise a été déposé au ministère de la Santé et des Services sociaux et approuvé par décret.

- La politique donnant accès aux services en langue anglaise a été adoptée par résolution par tous les conseils d'administration des établissements de la région :
  - parmi les mesures prévues à la politique, l'utilisation d'un formulaire unique de cueillette de statistiques pour 1999-2000 a également été convenue;
  - la Régie régionale a, par ailleurs, amorcé des travaux pour la confection d'un questionnaire de satisfaction de la clientèle anglophone et procéder à la vérification du nombre de plaintes;
  - dans la volonté de faire connaître la politique au sein des établissements et de la communauté anglophone, la Régie régionale a tenu à informer et sensibiliser les présidents et présidentes des conseils professionnels des établissements.
  - une entente avec l'Association des Townshipper's pour l'organisation de rencontres d'information doit être conclue.
  - deux dépliants d'information seront conçus, l'un à l'attention du personnel et l'autre pour la population anglophone.
- Le conseil d'administration de la Régie régionale a adopté les modifications aux règlements du Comité consultatif régional permanent d'accès aux services en langue anglaise.
- Suite au dépôt des candidatures, la Régie régionale a procédé à la nomination de neuf personnes représentatives des différents secteurs d'activité.

L'ÉCONOMIE SOCIALE

Objectif

Susciter la participation des territoires au développement d'entreprises en économie sociale, secteur aide domestique.

Résultat attendu

Procéder à l'accréditation d'entreprises d'économie sociale et voir à leur démarrage.

Résultats atteints

- Au cours de l'année 1998-1999, dix entreprises d'économie sociale aide domestique ont été accréditées sur un total de douze entreprises potentielles[3]. Un montant de 440 000 $ en budget de démarrage a été octroyé par la Régie régionale, soit 40 000 $ par territoire de CLSC.
- Toutes les entreprises accréditées ont débuté leurs opérations au cours de l'année financière. Une entreprise supplémentaire viendra compléter en 1999-2000 la dispensation des services d'aide domestique dans toute la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec.
- Ces entreprises d'aide domestique ont été accréditées par deux comités bipartites, soit un en Mauricie et l'autre au Centre-du-Québec, selon les balises nationales et régionales retenues.

CHÈQUE-EMPLOI-SERVICE

Objectif

Implanter la mesure Chèque-emploi-service dans la région, conformément à la directive ministérielle.

Résultat attendu

Coordonner l'implantation de la mesure sur l'ensemble des territoires de CLSC.

Résultats atteints

- Au cours de la dernière année, la Régie régionale a coordonné l'implantation de la mesure Chèque-emploi-service sur l'ensemble des territoires de CLSC. Cette mesure visait à changer le mode de rémunération des personnes travaillant auprès des personnes âgées et des personnes handicapées, en vertu du programme de maintien à domicile.
- La Régie régionale a injecté, sur une base annuelle, une somme de 1 430 000 $ pour assurer la viabilité du programme où l'on dénombre 400 000 heures travaillées pour cette année.

---

[3] À l'exception du territoire Mékinac-Des Chenaux où l'on retrouve deux entreprises accréditées, tous les autres territoires de CLSC comprennent une entreprise d'économie sociale aide domestique.

LA SANTÉ PUBLIQUE

LES MALADIES ÉVITABLES PAR L'IMMUNISATION

Objectif

Étendre la couverture vaccinale.

Résultat attendu

Mettre en place une programmation régionale avec clientèle ciblée pour les maladies concernées.

Résultats atteints

- 65,91 %* des enfants de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec ont reçu tous les vaccins prévus au calendrier régulier.
- 42,10 %* des enfants de la maternelle ont également reçu tous les vaccins prévus au calendrier régulier.
- 83,42 %** des enfants du secondaire III ont reçu le vaccin d_2T_5 lors du rappel.
- 85,16 % des enfants de 4e année du primaire ont reçu la série vaccinale contre l'hépatite B.

* Données provenant de six des onze CLSC de la région ayant le logiciel *Vaxin* conçu pour la saisie des données vaccinales et le calcul des TCV (taux de couverture vaccinale). Les données sont sujettes aux limites du logiciel, c'est-à-dire que la valeur obtenue représente un TCV minimal. Les taux réels sont au-dessus de 80 %. La différence est due, entre autres, aux données de la campagne de vaccination contre la rougeole (2 doses) qui n'ont pas été saisies dans le logiciel Vaxin. Ces dossiers sont considérés incomplets.

** Données provenant de neuf des onze CLSC. Le TCV réel est plus élevé, car ces données n'incluent pas les étudiants vaccinés hors scolaire.

- La situation par rapport au seuil de l'élimination des maladies ci-après énumérées pour l'année 1998 se résume ainsi :
  - diphtérie : 0 cas
  - poliomyélite : 0 cas
  - rougeole : 0 cas

- rubéole : 0 cas
- oreillons : 0 cas.

LES PRODUITS IMMUNISANTS

Objectif

Implanter un programme régional de gestion des produits immunisants.

Résultats attendus

- Produire un guide régional sur la gestion des produits immunisants.
- signer une entente liant la Direction de la santé publique et les vaccinateurs participant au programme d'immunisation de base du ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Signer une entente de gestion liant la direction de la santé publique et les pharmacies dépositaires de notre territoire.
- Déposer un premier bilan sur les pertes de produits immunisants.

Résultats atteints

- Tous les CLSC de la région et les quinze cliniques médicales participantes offrent l'immunisation de base dans tous les territoires et ont reçu le guide de gestion des produits immunisants pour ce faire.
- Tous les CLSC de la région et quatorze des quinze cliniques médicales ont paraphé une entente qui les lient à la direction de la santé publique à l'égard du programme d'immunisation de base du ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Les trois des pharmacies dépositaires de notre territoire ont aussi paraphé une entente de gestion à cet égard.
- Le taux global de pertes régionales de produits immunisants est de 2,77 % *:
  - taux de pertes par péremption : 2,66 % **
  - taux de pertes par bris de la chaîne de froid : 0,11 % ***

  * Il s'agit d'une première compilation régionale. Il est possible qu'elle soit encore incomplète, mais de peu. Suite à l'implantation du nouveau programme régional de gestion des produits immunisants, la Régie régionale pourra présenter un rapport plus fidèle

l'année prochaine avec une amélioration notable dans les pertes par péremption. Par ailleurs, il est encore plus probable que les pertes par bris de chaîne de froid soient variables. L'année 1999-2000 sera donc considérée comme la première année où les données recueillies pourront être jugées fiables et complètes.

** Résultats attendus des Priorités nationales de santé publique : < 5 %.

*** Résultats attendus des Priorités nationales de santé publique : < 2 %.

LA VACCINATION CONTRE L'INFLUENZA

Objectif

Augmenter la couverture vaccinale contre l'influenza chez les personnes visées.

Résultats attendus

- Mettre en place une programmation nationale et régionale avec clientèle ciblée pour l'influenza.
- Cibler un taux de couverture vaccinale de 60 % chez les personnes âgées de 65 ans et plus et chez les personnes de tout âge atteinte de pathologie chronique vivant en milieu ouvert.
- Cibler un taux de couverture vaccinale de 80 % chez les personnes âgées vivant en milieu fermé (établissements du réseau de la santé et des services sociaux).

Résultats atteints

- 40 %* des personnes âgées de 65 ans et plus vivant en milieu ouvert ont reçu le vaccin contre l'influenza (saison 1998-1999).
- 37,2 %* des personnes âgées de 0-64 ans atteintes de pathologie chronique et vivant en milieu ouvert ont reçu le vaccin contre l'influenza (saison 1998-1999).
- 80 %* des personnes âgées de 65 ans et plus vivant en milieu fermé ont reçu le vaccin contre l'influenza (saison 1998-1999).
- 76,4 %* des personnes âgées de 0-64 ans vivant en milieu fermé ont reçu le vaccin contre l'influenza (saison 1998-1999).
- Autres personnes vaccinées* :
  - Personnel soignant : 2 761 personnes vaccinées

- Autres : 1 073 personnes

* Données provenant des vaccinateurs qui acheminent leurs données de vaccination à la Régie régionale pour chaque personne vaccinée à la fin de la saison vaccinale.

LE VIH-SIDA ET LES MALADIES TRANSMISSIBLES SEXUELLEMENT

Objectif

Élargir l'accessibilité aux moyens reconnus de prévention.

Résultats attendus

- Voir à l'existence de programmes visant à renforcer les comportements sexuels sécuritaires.
- Réaliser des interventions de première ligne.
- Rendre disponibles des services de dépistage anonyme.
- Allouer un budget en promotion/prévention.
- Soutenir des projets d'intervention terrain
- Intervenir au niveau de l'environnement social.
- Prévoir des mesures de soutien aux groupes communautaires.
- Accroître la concertation des acteurs.
- Informer et sensibiliser les intervenants à une pratique sécuritaire.
- Mettre en place un programme permettant aux toxicomanes de se procurer des seringues stériles et de la méthadone.
- Voir à l'implantation fonctionnelle du programme d'intervention sur l'infection par le VIH-sida en regard de la grossesse.

Résultants atteints

- Dix activités de formation reliées à la toxicomanie et à l'homosexualité ont été réalisées : 230 personnes du réseau de la santé, des organismes communautaires et d'autres secteurs concernés ont assisté à ces formations.

- Le programme « Parents d'accueil et prévention des MTS et du VIH-sida chez les adolescentes et les adolescents en difficulté » a été actualisé : 25 parents ont suivi cette formation.
- La Régie régionale a procédé à la consolidation des services de dépistage anonyme et au développement des services ambulatoires auprès des clientèles à risque.
- Un montant annuel de 250 000 $ a été alloué aux CLSC pour la réalisation d'activités préventives en MTS-sida et en maladies infectieuses.
- Un budget de 55 000 $ a été distribué auprès de six organismes pour la réalisation d'interventions de prévention des MTS et du VIH/sida
- Un soutien financier a été apporté par le Programme de soutien aux organismes communautaires (SOC) aux trois organismes à vocation sida de la région : Blits, Sidaction et la Maison Re-Né.
- Un comité régional ad hoc MTS-sida a été formé et a comme mandat de recommander, au cours de l'année, une stratégie régionale de concertation en MTS-sida qui doit tenir compte de l'intégration des activités de promotion et de prévention dans le continuum de services. Ce comité est composé de représentants des milieux impliqués.
- Une mise à jour et une diffusion du Protocole des services cliniques MTS-sida de la région 04-nord a été effectuée ainsi qu'une distribution de 9 445 seringues sur 28 sites en Mauricie et au Centre-du-Québec. La méthadone est également accessible dans la région.
- Les intervenants et les médecins ont été informés du programme d'intervention sur l'infection par le VIH-sida en regard de la grossesse et une formation a été réalisée à cet égard.

LE TABAGISME

Objectif

- Consolider un ensemble de services pour prévenir et réduire le tabagisme dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Résultats attendus

- Modifier la façon d'intervenir en ce qui concerne le volet protection des non-fumeurs pour se conformer à la Loi sur le tabac qui a été adoptée en juin 1998.
- Soutenir l'implantation des mesures législatives.
- Favoriser l'accès à de l'information.
- Rendre accessibles des services et des programmes.
- Apporter un appui aux initiatives communautaires.
- Assurer la coordination de l'ensemble des activités.

Résultats atteints

- Dans le cadre de la Semaine québécoise pour un avenir sans tabac, des représentants d'une cinquantaine de milieux de travail de la région ont assisté à une journée d'information sur la Loi sur le tabac et sur les modalités d'implantation des mesures de restriction du tabagisme en milieu de travail, soit le 20 janvier 1999 à Victoriaville et le 21 suivant à Trois-Rivières. Cette activité a été réalisée en collaboration avec l'agent régional du programme « Air pur » de la Société canadienne du cancer, les CLSC Suzor-Coté et de l'Érable et la responsable régionale de la Société canadienne du cancer de la Mauricie.
- Deux formations d'inspecteurs afin de protéger les non-fumeurs de la fumée du tabac se sont données en novembre 1998 afin de répondre aux demandes des établissements du réseaux de la santé et des services sociaux et des représentants de l'éducation. Une trentaine de personnes ont reçu cette formation dans le cadre de la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics.
- Au cours de l'année 1998-1999, trois plaintes ont été traitées en regard de la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics pour la Mauricie et le Centre-du-Québec.
- Au mois de mars 1999, les représentants de sept CLSC, de trois organismes communautaires œuvrant auprès de groupes d'adultes et d'un organisme de femmes ont reçu une formation pour offrir le programme « Oui j'arrête ». Ainsi, vingt nouveaux intervenants et intervenantes de la région ont été habiletés à dispenser des ateliers pour l'ensemble de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Avec cette dernière formation, le service de soutien à la cessation de fumer est rendu disponible dans tous les territoires de CLSC.

- Au cours de l'année 1998-1999, des rencontres d'habilitation ont été organisées pour la mise en œuvre d'un programme de prévention pour les jeunes des écoles primaires. Cette activité régionale s'inscrivait dans la poursuite des démarches amorcées pour soutenir et promouvoir des interventions dans le cadre de l'approche globale de lutte au tabagisme auprès des jeunes.
- Le 24 février 1999, des intervenants de l'ensemble des CLSC participaient à une rencontre d'information sur le programme « Méchant problème ». Cette rencontre a permis de stimuler et de soutenir l'implantation d'activités éducatives de prévention du tabagisme dans les écoles primaires de la région.
- Dix-huit projets ont été présentés dans le cadre de « La gang allumée », programme pour une vie sans fumée et neuf maisons de jeunes, sept institutions scolaires et deux centres communautaires ont présenté ces projets.

LA SANTÉ AU TRAVAIL

Objectif

Promouvoir et prévenir la santé des travailleurs en industries.

Résultats attendus

- Actualiser des activités reliées aux programmes de santé spécifiques en entreprises, conformément au mandat accordé par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) à la Régie régionale.
- Harmoniser les pratiques dans les principaux domaines de la santé au travail, soit en hygiène industrielle, en soins infirmiers, au niveau médical et en regard des sessions d'information sur les risques à la santé.

Résultats atteints

- Au cours de l'année, les équipes locales de santé au travail en CLSC sont intervenues auprès de 746 entreprises rejoignant ainsi 29 994 travailleurs de la région. De ces entreprises, la majorité se retrouve dans les groupes I, II et III selon la Charte des secteurs d'activité économique.

- Des 746 entreprises, 154 ont été visitées pour la première fois, donnent lieu à 92 nouveaux programmes de santé spécifiques élaborés et à 62 qui ont été mis à jour par les équipes locales et évalués par l'équipe régionale.
- Par ailleurs, 331 entreprises de la région ont eu des activités de surveillance environnementale touchant 6 037 travailleurs, alors que 1 869 travailleurs ont bénéficié d'activités de surveillance médicale, 5 508 de séances d'information et 11 605 d'activités de premiers secours. Également, 1 450 demandes concernant le programme maternité sans danger ont été traitées au cours de l'année.
- L'équipe régionale et les trois équipes locales travaillent depuis quelques années à harmoniser les pratiques dans les principaux domaines de la santé au travail, soit en hygiène industrielle, en soins infirmiers, au niveau médical et en regard des sessions d'information sur les risques à la santé. À titre d'exemple, les divers aspects de recommandations médicales effectuées dans le dossier du programme de maternité sans danger font partie de l'harmonisation des pratiques.

LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Objectif

Prévenir les risques à la santé reliés à l'environnement.

Résultats attendus

- Assurer un service de réponse aux urgences reliées à l'environnement.
- Informer la population sur les risques associés à l'environnement et sur les moyens de protection.
- Émettre des avis de santé publique lorsque la santé de la population est menacée.
- Poursuivre le Plan d'urgence Gentilly 2.
- Concevoir un plan de gestion environnementale sur les risques toxicologiques associés aux contaminants atmosphériques industriels à Shawinigan.
- Poursuivre le projet St-Laurent Vision 2000.
- Prévenir les risques reliés au transport de matières dangereuses.
- Apporter une expertise à des projets spécifiques en environnement.

Résultats atteints

- Au cours de l'année, l'équipe de santé environnementale a traité 113 demandes dans le cadre de son service de réponse aux urgences de jour. De ces demandes, 2 % ont nécessité une enquête sur les lieux. À titre d'exemple, une situation d'urgence de contamination au plomb dans un marché d'alimentation a requis une intervention sur place.
- Le service de système régional de réponse aux demandes d'information et d'intervention en santé environnementale a généré la production de douze fiches santé sur des problématiques spécifiques. Ces fiches ont été réalisées pour être utilisées par le service Info-santé des CLSC de la région.
- Un avis de santé publique a été émis concernant l'implantation d'un site d'enfouissement sanitaire à Grandes-Piles.
- Un exercice de simulation d'une catastrophe à la municipalité de Bécancour a mobilisé la présence de divers acteurs dont ceux de la Régie régionale.
- Dans le cadre du Plan d'urgence Gentilly 2, le plan générique de la Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec (structures d'intervention et procédures) a été produit, ce qui a permis de faire la révision du matériel d'intervention et l'aménagement de locaux pour les situations d'urgence.
- Un plan décennal de gestion environnementale pour l'analyse des risques toxicologiques associés aux contaminants atmosphériques industriels à Shawinigan a été produit.
- En ce qui concerne le projet Saint-Laurent Vision 2000, le service de santé environnementale de la Régie régionale a rédigé et publié le rapport « Enquête Santé sur les usages et les représentations du Saint-Laurent ».
- Une étude sur les corridors de transport de matières dangereuses qui vise à minimiser les impacts éventuels sur la sécurité et la santé de la population a été amorcée.
- Dans le cadre du projet « HAP à Shawinigan », une analyse de pertinence a été rédigée sur le bien fondé d'une étude épidémiologique descriptive pour le territoire de la ville de Shawinigan. Une expertise a été apportée et des outils spécifiques ont été développés dans plusieurs domaines, notamment au Comité provincial de Sécurité civile de Bécancour pour le développement du plan d'urgence municipal, au niveau du plan interministériel des mesures d'urgence nucléaire externe Gentilly 2, à l'élaboration de principes directeurs dans la gestion du risque toxicologique en partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, le Centre de toxicologie du Québec et le ministère de l'Environnement, et

au niveau du projet pilote sur le contrôle de l'herbe à poux dans le cadre de Villes et villages en santé à Victoriaville.

CONNAISSANCE/SURVEILLANCE/ÉVALUATION

Objectif

Suivre l'état de santé de la population.

Résultats attendus

- Disposer des données les plus actuelles et pertinentes quant à l'évolution de l'état de santé de la population.
- Avoir une description la plus complète possible des problématiques et des déterminants qui influencent la santé par rapport aux communautés et territoires de la région.
- Développer des indicateurs ou des mécanismes permettant d'évaluer l'impact de différentes mesures ou programmes.
- Implanter un infocentre régional et habiliter le personnel à son utilisation.

Résultats atteints

- Dans le cadre de l'analyse de l'état de santé de la population et de la diffusion des produits du portrait sociosanitaire, un cahier statistique a été diffusé, alors que huit bulletins Profil ont été publiés. Les bulletins, diffusés en 200 exemplaires, présentent de courtes analyses descriptives, illustrées par des tableaux et des figures, relatives aux différentes dimensions de la santé de la population de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Les thèmes abordés durant la dernière année ont été :
  - L'évolution de la population, 1986-1996;
  - L'hépatite B, 1992-1996;
  - La structure familiale, 1996;
  - Le niveau de scolarisation de la population, 1996;
  - L'évolution et les caractéristiques des naissances, 1981-1996;
  - L'évolution de la monoparentalité, 1991-1996;
  - La mortalité chez les 1-14 ans, 1990-1996;

- La grossesse chez les moins de 20 ans.

- Le soutien à l'évaluation de quatre mesures a été apporté au cours de l'année. Il s'agit de enfance/jeunesse/famille pour Naître égaux - Grandir en santé, Équipes écoles en santé, le soutien au développement de l'enfant 0-5 ans et la famille en crise, rupture et recomposition de même que l'évaluation du programme de prévention des chutes à domicile.
- Des projets de recherche ont aussi été menés au cours de l'année toujours au niveau de l'évaluation dont l'élaboration d'un devis de recherche sur l'impact du virage ambulatoire sur les aidants naturels.
- Pour sa première année d'opération, le projet de l'infocentre régional s'est concentré sur le modèle de données et la structure à mettre en place pour ses données prioritaires. Les données des naissances, des décès, des hospitalisations, du personnel salarié du réseau et des mortinaissances ont été mises en forme pour être accessibles par le personnel autorisé. Trois tableaux de bord ont aussi été installés, soit la version Mauricie et Centre-du-Québec du système d'Accès direct aux données (SADD), le tableau de bord jeunesse et l'Explorateur APR-DRG. Une vingtaine de personnes de la Régie régionale ont reçu un accès pilote à l'infocentre pour permettre de vérifier les modes d'accès, l'utilisation des logiciels et les mesures de sécurité.
- Une partie des indicateurs utiles au suivi du réseau de la santé et des services sociaux de la région et pour évaluer les interventions doit être produite à l'extérieur des systèmes d'information déployés dans le réseau. Le service de l'infocentre a ainsi supporté les projets dans leur utilisation et réalisé des analyses de données, entre autres, pour la vaccination antigrippale et le plan des effectifs médicaux de la région.

VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ

Objectif

- Inciter les élus municipaux à prendre conscience de l'importance de leurs décisions en regard de la santé de leurs citoyens.
- Solliciter le milieu municipal afin de réaliser des projets concrets, favorables à la santé et à la qualité de vie des citoyens en concertation avec les décideurs des autres secteurs concernés et encourager la participation active des individus et celle des groupes communautaires.

Résultats attendus

Promouvoir, soutenir, consolider des projets ayant une approche Ville et Villages en santé.

Résultats atteints

- Une stratégie régionale pour promouvoir, soutenir et consolider des projets ayant une approche Villes et Villages en santé a été convenue entre des membres de la direction régionale de la santé publique et des représentants de CLSC.
- L'entente décrit les rôles de chacun des organismes concernés (CLSC, Direction régionale de santé publique, Réseau québécois de Villes et Villages en santé) et a été entérinée par les partenaires alors qu'un porteur de dossier Villes et Villages en santé fut nommé dans chaque territoire de CLSC ainsi qu'à la Direction régionale de santé publique.

CHAPITRE V

VERS L'AN 2000 :

LES IMMOBILISATIONS
LES ÉQUIPEMENTS
LA MODERNISATION

LES IMMOBILISATIONS

Objectif

- Assurer le financement des travaux visant la sécurité et la vétusté des immeubles.
- Mettre en place un processus de planification stratégique des investissements en immobilisations, tel que recommandé par le ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Voir à l'avancement des projets majeurs de la région.

Résultats attendus

- Mettre à la disposition des établissements, toutes les ressources matérielles disponibles afin de supporter les travaux en lien avec la modernisation des infrastructures ainsi qu'au passage à l'an 2000.
- Élaborer en priorité le plan directeur immobilier du Trois-Rivières métropolitain visant à permettre du même coup de clarifier les impacts du regroupement de l'ensemble des activités cliniques proposées par le CHRTR sur le site Sainte-Marie.
- Procéder à l'actualisation des projets majeurs de la région. Ces projets, qui sont réalisés en concertation avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et financés en majeure partie par celui-ci, passent par trois étapes principales, soit :
  - phase planification : les projets de cette phase ont été préalablement identifiés au plan directeur d'un territoire de CLSC. Ces projets ont été validés et priorisés par la Régie régionale puis recommandés au Ministère pour mise à l'étude.
  - phase étude : les projets de cette catégorie ont été retenus par le Ministère et ont obtenu le financement partiel couvrant les honoraires professionnels pour la réalisation des plans préliminaires.
  - phase exécution : les projets de cette étape ont reçu un financement global du Ministère et sont en voie de réalisation.

Résultats atteints

- Le maintien des actifs est l'enveloppe annuelle récurrente décentralisée par le ministère de la Santé et des Services sociaux vers les régies régionales, pour le financement des travaux visant la sécurité et la vétusté des immeubles. En 1997-1998, la Régie régionale adoptait un nouveau cadre de gestion établissant les modalités applicables à l'utilisation de ce fonds.

Selon ce cadre, la Régie distribuait 50 % de l'enveloppe sous forme de péréquation (enveloppe statutaire) et conservait le reste pour le traitement de demandes particulières (enveloppe spécifique). L'application des règles de ce cadre a toutefois été suspendue au cours de l'année 1998-1999. La totalité des enveloppes spécifiques cumulées à ce jour, soit 1 095 122 $ en 1997-1998 et 1 153 708 $ en 1998-1999, a donc été versée aux établissements sous forme de péréquation. La distribution a été établie au prorata de la valeur de remplacement des actifs immobiliers. De même, la Régie s'est engagée, dès cette année, à distribuer la totalité de l'enveloppe prévue à l'exercice 1999-2000 selon la même équation.

- Le ministère de la Santé et des Services sociaux a alloué à la Régie régionale une subvention de 200 000 $ pour le financement des honoraires requis pour la production du plan directeur des immobilisations du Trois-Rivières métropolitain ainsi que pour la production du Programme fonctionnel et technique (PFT) du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières. Neuf établissements ont donc été impliqués dans cette démarche, soit :
  - Le Centre de réadaptation InterVal
  - La Coopérative du service régional en approvisionnement
  - Le Centre hospitalier régional de Trois-Rivières
  - La Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec
  - Les Centres Jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec
  - Le Centre de services en déficience intellectuelle Mauricie/Centre-du-Québec
  - Le Centre d'hébergement et de soins de longue durée Le Trifluvien
  - Le CLSC Les Forges
  - Domrémy 04.
- Le tableau qui suit illustre la répartition des projets majeurs par territoire de CLSC ainsi que l'étape à laquelle ceux-ci ont été placés au cours de la présente année :

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Le bilan des projets en immobilisations

		Avancement			
		Planification			
Territoires	**Description sommaire**	**Validation**	**Priorisé**	**Étude**	**Exécution**
Projets régionaux	Sécurité gicleurs				4 570,000$
	Modernisation				4 000,000$
	Économie d'énergie				5 850,000$
	An 2000				9 000,000$
Haut St-Maurice	Rapatriement de la longue durée au CH				3 510,000$
	Réaménagement pour CLSC et courte durée	8 000,000$			
Centre-Mauricie	Actualisation du PDI - CHCM - CLSC relocalisé - Laflèche	 3 000,000$ 4 800,000$	17 750,000$		
Du Rivage	Regroupement sur un seul site (Cloutier-du Rivage)			13 250,000$	
Valentine Lupien	Réaménagement du Foyer Avelin Dalcourt				3 580,000$
	Rapatrier les lits du Foyer Ernest Jacob				2 625,000$
	Rapatrier le CLSC au site Avelin Dalcourt		16 840,000$		
Nicolet-Yamaska	Regroupement sur un seul site				9 425,000$
Les Forges	Actualisation du plan directeur territorial	45 000,000$			
	CHSLD Le Trifluvien (nouvelle construction 132 lits)		13 700,000$		
	Concentration des activités cliniques du CHRTR au site Ste-Marie			51 900,000$	
	Unité sécuritaire Centres jeunesse				2 565,000$
	Radiothérapie				17 360,000$
	Résonance magnétique	Nil			3 960,000$
Normandie / Des Chenaux	Nil		Nil	Nil	Nil
Suzor Côté	CHSLD de la MRC d'Arthabaska (Foyer Kingsey Falls		3 400,000$		
	Projet majeur à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska				9 320,000$
Drummond	Hôpital Ste-Croix				13 980,000$
	Centre de jour CHSLD Coeur-du-Québec				1 380,000$
Les blés d'or	Regroupement CLSC et Foyer Fortierville	3 400,000 $			
De l'Érable	Foyer des Bois-Francs	1 000,000 $			
	Total :	**65 200,000 $**	**51 690,000 $**	**65 150,000 $**	**91 125,000 $**

Le bilan des projets en immobilisations

		Avancement			
		Planification			
Territoires	**Description sommaire**	**Validation**	**Priorisé**	**Étude**	**Exécution**
Projets régionaux	Sécurité gicleurs				4 570,000$
	Modernisation				4 000,000$
	Économie d'énergie				5 850,000$
	An 2000				9 000,000$
Haut St-Maurice	Rapatriement de la longue durée au CH				3 510,000$
	Réaménagement pour CLSC et courte durée	8 000,000$			
Centre-Mauricie	Actualisation du PDI				
	- CHCM		17 750,000$		
	- CLSC relocalisé	3 000,000$			
	- Laflèche	4 800,000$			
Du Rivage	Regroupement sur un seul site (Cloutier-du Rivage)			13 250,000$	
Valentine Lupien	Réaménagement du Foyer Avelin Dalcourt				3 580,000$
	Rapatrier les lits du Foyer Ernest Jacob				2 625,000$
	Rapatrier le CLSC au site Avelin Dalcourt		16 840,000$		
Nicolet-Yamaska	Regroupement sur un seul site				9 425,000$
Les Forges	Actualisation du plan directeur territorial	45 000,000$			
	CHSLD Le Trifluvien (nouvelle construction 132 lits)		13 700,000$		
	Concentration des activités cliniques du CHRTR au site Ste-Marie			51 900,000$	
	Unité sécuritaire Centres jeunesse				2 565,000$
	Radiothérapie				17 360,000$
	Résonance magnétique	Nil			3 960,000$
Normandie / Des Chenaux	Nil		Nil	Nil	Nil
Suzor Côté	CHSLD de la MRC d'Arthabaska (Foyer Kingsey Falls		3 400,000$		
	Projet majeur à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska				9 320,000$
Drummond	Hôpital Ste-Croix				13 980,000$
	Centre de jour CHSLD Coeur-du-Québec				1 380,000$
Les blés d'or	Regroupement CLSC et Foyer Fortierville	3 400,000 $			
De l'Érable	Foyer des Bois-Francs	1 000,000 $			
	Total :	**65 200,000 $**	**51 690,000 $**	**65 150,000 $**	**91 125,000 $**

LES ÉQUIPEMENTS

Objectifs

- Réaliser des projets importants relatifs aux priorités d'investissements en haute technologie dans les établissements de la région.
- Maintenir et développer les actifs en équipements spécialisés.

Résultats attendus

- Obtenir l'aval aux projets recommandés par la Régie régionale dans le cadre de la technologie biomédicale.
- Procéder à diverses acquisitions d'équipements spécialisés.

Résultats atteints

- Une contribution financière de 756 000 $ a été accordée à la région par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour la réalisation des projets suivants :

Établissement	Projet	Contribution
Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie	Gamma-caméra en médecine nucléaire	200 000 $
Hôtel-Dieu d'Arthabaska	Échographe couleur	136 000 $
Carrefour de santé et de services sociaux de la Saint-Maurice	Système de radioscopie	420 000 $

- Au cours de l'année financière 1998-1999, les établissements de la région ont procédé à diverses acquisitions d'équipements spécialisés. Ces équipements étaient financés partiellement ou totalement par divers fonds, notamment par l'enveloppe statutaire de maintien des actifs versée aux établissements (2 004 977 $ en 1998-1999), par la contribution financière des fondations ou autres donations provenant de corporations privées, par des contributions spéciales de la Régie régionale et par des fonds alloués aux établissements par le ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre d'un plan fonctionnel et technique ou de projets spéciaux (1 485 000 $ en 1998-1999). Le tableau qui suit démontre les principales acquisitions d'équipements spécialisés dans notre région pour 1998-1999 :

Établissement	Équipement spécialisé acquis	Coût
Hôtel-Dieu d'Arthabaska	- Appareil de mammographie avec stériotaxie numérique et accessoires (Imagerie médicale)	259 000 $
	- Ensemble d'équipements pour système d'interprétation des ECG (cardiologie)	139 000 $
	- Ensemble de scopie (bloc opératoire)	161 000 $
Hôpital Ste-Croix	- Analyseur hématologique (laboratoire)	102 188 $
	- Système de surveillance cardiaque (urgence et soins intensifs)	251 760 $
	- Appareil de mammographie (radiologie)	247 643 $
Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie	- Système de monitoring (soins intensifs)	205,266$
	- Appareil de mammographie (radiologie)	212,354$
Centre hospitalier régional de Trois-Rivières	- Appareil de mammographie	245 554 $
	- Projet médecine nucléaire :	
	. Caméra SPX-HELIX	64 039 $
	. Caméra 2 têtes – SPX-CARDIAL	63 390 $

LA MODERNISATION DU RÉSEAU

Les laboratoires

Objectif

Assurer l'accessibilité aux services de laboratoire.

Résultats attendus

- Finaliser le plan de modernisation sur les services de laboratoires.
- Accélérer les travaux permettant une informatisation des laboratoires de type régional des onze laboratoires de la région.
- Évaluer les délais d'attente aux services de prélèvement.

Résultats atteints

Au cours de l'année, le comité régional des laboratoires est parvenu à une solution régionale d'informatisation des laboratoires de la région. Une demande de financement de 6,2 M$ a été adressée au ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre du plan de modernisation sur le volet de l'informatisation des laboratoires.

L'imagerie médicale

Objectif

Revoir l'organisation des services d'imagerie médicale et évaluer la pertinence de les numériser.

Résultat attendus

- S'assurer qu'une étude de rentabilité et de faisabilité soit conduite avec les centres hospitaliers et multivocationnels sur les sujets suivants :
  - la numérisation de leur département d'imagerie médicale (systèmes PACS et RIS) et l'intégration de ce département au système d'information et de télécommunication;
  - la mise en place d'un système central de dictée numérique;
  - l'achat régional d'enveloppes maîtresses.
- Prendre les mesures nécessaires en vue de s'assurer de la participation des médecins spécialistes en radiologie.

Résultat atteint

Le conseil d'administration de la Régie régionale a décidé, à sa réunion du 20 mai 1998, de procéder à la modernisation des services d'imagerie médicale, voir à leurs numérisations. Ainsi, la démarche portant sur la numérisation et le système central de dictée numérique a été lancée au mois de juin 1999.

L'adaptation à l'an 2000

Objectif

Mettre en place toutes les conditions nécessaires afin que le passage à l'an 2000 se fasse normalement.

Résultats attendus

- Obtenir un inventaire complet de tous les équipements susceptibles d'être affectés par le passage à l'an 2000 dans tous les établissements de la région.
- Connaître le coût du plan d'adaptation de chaque établissement (rehaussement, remplacement, frais de gestion).

- Obtenir pour les établissements, les subventions nécessaires de la part du Ministère dans une formule de partage des coûts.
- Mettre en place les solutions d'adaptation nécessaires pour les équipements non conformes au passage à l'an 2000.
- Élaborer un plan de relève pour chaque équipement susceptible d'être touché par le passage à l'an 2000.

Résultats atteints

- L'inventaire complet de tous les établissements pour les équipements informatiques, biomédicaux, généraux et spécialisés de même que pour les logiciels et progiciels a été réalisé.
- À ce titre, 25 000 équipements sont visés par l'an 2000 dont 7 400 équipements biomédicaux, 1 800 ordinateurs, 15 500 logiciels et progiciels et 2 569 équipements généraux et spécialisés.
- Une catégorisation des équipements et des logiciels a été effectuée afin de systématiser la recherche.
- Voici les données, en date du 31 mars 1999, sur la connaissance de l'état de conformité pour :
  - les équipements informatiques : 37 % conformes, 53 % non conformes et 10 % conformité inconnue;
  - les logiciels et progiciels : 23 % conformes, 59 % non conformes et 18 % conformité inconnue;
  - les équipements biomédicaux : 12 % conformes, 4 % non conformes, 49 % non touchés par l'an 2000 et 35 % conformité inconnue;
  - les équipements généraux et spécialisés : 36 % conformes, 6 % non conformes, 25 % non touchés par l'an 2000 et 33 % conformité inconnue.

CHAPITRE VI

LES DONNÉES FINANCIÈRES

DE LA DERNIÈRE ANNÉE DU MILLÉNAIRE

AUTORISATION D'EMPRUNT

Au cours de l'exercice, la Régie régionale a accordé 114 autorisations d'emprunt temporaire à l'ensemble des établissements publics de la région. Les montants totaux qui étaient autorisés au 31 mars 1999 sont reflétés au tableau *Montants totaux pour chacun des types et catégories d'emprunt.*

Le montant total des autorisations d'emprunt temporaire accordé aux établissements publics au 31 mars 1999 pour les dépenses courantes de fonctionnement en regard des catégories d'emprunt à la charge des établissements ainsi que ceux à la charge du ministère de la Santé et des Services sociaux est respectivement de 6,83 % et de 8,14 % du total des budgets bruts de fonctionnement des établissements publics de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Les dépenses en immobilisations représentent, quant à elles, 0,48 %.

Le maximum régional étant de 41 500 000 $ pour les dépenses de fonctionnement en regard des catégories d'emprunt à la charge des établissements (lettre du sous-ministre adjoint à la Direction générale du budget, de l'administration et des immobilisations, M. François Turenne rehaussant le maximum régional au 31 mars 1999), la région respecte ce maximum en ce qui a trait à cette catégorie. Selon le cadre de gestion amendé le 10 décembre 1998, il n'y a pas de maximum régional pour les dépenses en immobilisations.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Montants totaux pour chacun des types et catégories d'emprunt au 31 mars 1999

Types d'emprunt	Montants
Reliés aux dépenses courantes de fonctionnement	
Catégories d'emprunt à la charge de l'établissement	
Équilibre budgétaire	*6 034 000*
traitement différé	1 447 000
Plan de transformation après le 1er avril 1997	35 018 000
Sous-total	**42 499 000**
Catégories d'emprunt à la charge du MSSS	
➢ Verglas	1 141 000
➢ Plan de transformation avant le 1er avril 1997	4 170 673
➢ Programme incitatifs au départ en 1996-1997	13 400 000
➢ Contribution gouvernementale au programme de départs volontaires à la retraite en 1997-1998	6 194 491
➢ Allégement de l'effort budgétaire de 1997-1998	19 130 951
Sous-total	**44 037 115**
Reliés aux dépenses en immobilisations	
➢ Projet financé par les activités accessoires	614 587
➢ Projet autofinancé	1968 553
Sous-total	**2 583 140**
Grand total	**89 119 255**

DONNÉES FINANCIÈRES

Allocation des ressources financières aux établissements publics et privés

Numéros	Établissements	Financement net de la Régie régionale
Centres hospitaliers		
1104-3197	Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie	42 230 561
1104-3221	Centre hospitalier régional de Trois-Rivières	83 689 409
1234-1079	Hôtel-Dieu d'Arthabaska	36 332 476
1250-3579	Hôpital Ste-Croix	36 794 956
Total		**199 047 402**
Centres locaux de services communautaires		
1104-2884	CLSC-CHSLD Les blés d'or	8 094 948
1104-3064	Regroupement Cloutier-du Rivage	21 085 577
1104-3130	Carrefour de santé et de services sociaux de la St-Maurice	15 425 528
1104-3171	Regroupement de la santé et des services sociaux de la MRC de Maskinongé	15 343 922
1104-3247	CLSC Vallée de la Batiscan	5 913 439
1104-3320	Complexe Santé et Services sociaux Nicolet-Yamaska	17 931 992
1336-0060	CLSC-CHSLD de l'Érable	9 351 848
1843-9380	CLSC Suzor-Coté	6 583 733
2312-1817	CLSC du Centre-de-la-Mauricie	8 177 923
2325-2430	CLSC Les Forges	7 937 725
2325-2562	CLSC Drummond	8 199 014
Total		**124 045 649**
Centres d'hébergement et de soins de longue durée		
1104-2348	CHSLD Le Trifluvien	17 040 478
1104-2470	CHSLD de la MRC d'Arthabaska	12 855 208
1104-2876	CHSLD du Centre Mauricie	20 911 910
1104-3254	CHSLD Cœur-du-Québec	17 229 758
2149-1600	CHSLD Regroupement Mékinac-Des Chenaux	6 591 305
Total		**74 628 659**
Établissements à vocation régionale		
1104-2488	Les Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec	30 643 676
1252-6240	Centre de services en déficience intellectuelle Mauricie/Centre-du-Québec	28 013 539
1254-0340	Domrémy 04	2 814 622
1256-6279	Centre de réadaptation InterVal	9 011 032
1269-4089	Hôpital St-Julien	22 896 868
Total		**93 379 737**
Établissements privés conventionnés		
1465-0105	Centre d'accueil Les Chutes inc.	3 596 426
2949-0414	Foyer Sts-Anges de Ham-Nord inc.	935 297
Total		**4 531 723**
Grand total		**495 633 170**

Montants totaux pour chacun des types et catégories d'emprunt au 31 mars 1999

Types d'emprunt	Montants
Reliés aux dépenses courantes de fonctionnement	
Catégories d'emprunt à la charge de l'établissement	
Équilibre budgétaire	*6 034 000*
traitement différé	1 447 000
Plan de transformation après le 1er avril 1997	35 018 000
Sous-total	**42 499 000**
Catégories d'emprunt à la charge du MSSS	
➢ Verglas	1 141 000
➢ Plan de transformation avant le 1er avril 1997	4 170 673
➢ Programme incitatifs au départ en 1996-1997	13 400 000
➢ Contribution gouvernementale au programme de départs volontaires à la retraite en 1997-1998	6 194 491
➢ Allégement de l'effort budgétaire de 1997-1998	19 130 951
Sous-total	**44 037 115**
Reliés aux dépenses en immobilisations	
➢ Projet financé par les activités accessoires	614 587
➢ Projet autofinancé	1968 553
Sous-total	**2 583 140**
Grand total	**89 119 255**

DONNÉES FINANCIÈRES

Allocation des ressources financières aux établissements publics et privés

Numéros	Établissements	Financement net de la Régie régionale
Centres hospitaliers		
1104-3197	Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie	42 230 561
1104-3221	Centre hospitalier régional de Trois-Rivières	83 689 409
1234-1079	Hôtel-Dieu d'Arthabaska	36 332 476
1250-3579	Hôpital Ste-Croix	36 794 956
Total		**199 047 402**
Centres locaux de services communautaires		
1104-2884	CLSC-CHSLD Les blés d'or	8 094 948
1104-3064	Regroupement Cloutier-du Rivage	21 085 577
1104-3130	Carrefour de santé et de services sociaux de la St-Maurice	15 425 528
1104-3171	Regroupement de la santé et des services sociaux de la MRC de Maskinongé	15 343 922
1104-3247	CLSC Vallée de la Batiscan	5 913 439
1104-3320	Complexe Santé et Services sociaux Nicolet-Yamaska	17 931 992
1336-0060	CLSC-CHSLD de l'Érable	9 351 848
1843-9380	CLSC Suzor-Coté	6 583 733
2312-1817	CLSC du Centre-de-la-Mauricie	8 177 923
2325-2430	CLSC Les Forges	7 937 725
2325-2562	CLSC Drummond	8 199 014
Total		**124 045 649**
Centres d'hébergement et de soins de longue durée		
1104-2348	CHSLD Le Trifluvien	17 040 478
1104-2470	CHSLD de la MRC d'Arthabaska	12 855 208
1104-2876	CHSLD du Centre Mauricie	20 911 910
1104-3254	CHSLD Cœur-du-Québec	17 229 758
2149-1600	CHSLD Regroupement Mékinac-Des Chenaux	6 591 305
Total		**74 628 659**
Établissements à vocation régionale		
1104-2488	Les Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec	30 643 676
1252-6240	Centre de services en déficience intellectuelle Mauricie/Centre-du-Québec	28 013 539
1254-0340	Domrémy 04	2 814 622
1256-6279	Centre de réadaptation InterVal	9 011 032
1269-4089	Hôpital St-Julien	22 896 868
Total		**93 379 737**
Établissements privés conventionnés		
1465-0105	Centre d'accueil Les Chutes inc.	3 596 426
2949-0414	Foyer Sts-Anges de Ham-Nord inc.	935 297
Total		**4 531 723**
Grand total		**495 633 170**

Surplus et déficits des établissements publics et privés

Numéros	Établissements	Surplus / (Déficit) 1998-1999 (1)	1997-1998
Centres hospitaliers			
1104-3197	Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie	(3 805 656)	(2 892 055)
1104-3221	Centre hospitalier régional de Trois-Rivières	(11 037 394)	(2 696 621)
1234-1079	Hôtel-Dieu d'Arthabaska	(2 197 418)	(1 392 730)
1250-3579	Hôpital Ste-Croix	(1 124 657)	(1 016 795)
Total		**(18 165 125)**	**(7 998 201)**
Centres locaux de services communautaires			
1104-2884	CLSC-CHSLD Les blés d'or	26 091	168 370
1104-3064	Regroupement Cloutier-du Rivage	188 951	(215 542)
1104-3130	Carrefour de S.S.S. de la Saint-Maurice	(4 717 517)	(1 068 520)
1104-3171	Regroupement de la S.S.S. de la MRC de Maskinongé	(1 889 169)	(1 122 366)
1104-3247	CLSC Vallée de la Batiscan	(23 818)	(301 505)
1104-3320	Complexe S.S.S. Nicolet-Yamaska	(3 861 631)	(1 281 467)
1336-0060	CLSC-CHSLD de l'Érable	3 001	254 480
1843-9380	CLSC Suzor-Coté	18 796	44 342
2312-1817	CLSC du Centre-de-la-Mauricie	7 845	(209 048)
2325-2430	CLSC Les Forges	30 613	(97 304)
2325-2562	CLSC Drummond	16 009	(12 183)
Total		**(10 200 829)**	**(3 840 743)**
Centres d'hébergement et de soins de longue durée			
1104-2348	CHSLD Le Trifluvien	(2 541 838)	(1 886 657)
1104-2470	CHSLD de la MRC d'Arthabaska	(1 035 583)	(575 907)
1104-2876	CHSLD du Centre Mauricie	(664 565)	(927 457)
1104-3254	CHSLD Cœur du Québec	(1 094 331)	(417 804)
2149-1600	CHSLD Regroupement Mékinac-Des Chenaux	(194 818)	(9 983)
Total		**(5 531 135)**	**(3 817 808)**
Établissements à vocation régionale			
1104-2488	Les Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec	(120 962)	(22 068)
1252-6240	Centre de services en déficience intellectuelle Mauricie/Centre-du-Québec	(453 853)	(44 642)
1254-0340	Domrémy 04	(84 036)	(92 265)
1256-6279	Centre de réadaptation InterVal	(377 317)	65 532
1269-4089	Hôpital St-Julien	231 849	(6 889)
Total		**(804 319)**	**(100 332)**
Établissements privés conventionnés			
1465-0105	C.A. Les Chutes inc.	15 786	9 600
2949-0414	Foyer Sts-Anges de Ham-Nord inc.	91 511	91 528
Total		**107 297**	**101 128**
Grand total		**(34 594 111)**	**(15 655 956)**

Note 1 : Pour les établissements à déficit, les montants présentés ne tiennent pas compte de la prise en charge par le gouvernement des soldes déficitaires du fonds d'exploitation. En effet, le Ministère s'est engagé à rembourser les déficits accumulés au 31 mars 1999 des établissements publics, jusqu'à concurrence de 700 M$ au niveau provincial.

Surplus et déficits des établissements publics et privés

Numéros	Établissements	Surplus / (Déficit) 1998-1999 (1)	1997-1998
Centres hospitaliers			
1104-3197	Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie	(3 805 656)	(2 892 055)
1104-3221	Centre hospitalier régional de Trois-Rivières	(11 037 394)	(2 696 621)
1234-1079	Hôtel-Dieu d'Arthabaska	(2 197 418)	(1 392 730)
1250-3579	Hôpital Ste-Croix	(1 124 657)	(1 016 795)
Total		**(18 165 125)**	**(7 998 201)**
Centres locaux de services communautaires			
1104-2884	CLSC-CHSLD Les blés d'or	26 091	168 370
1104-3064	Regroupement Cloutier-du Rivage	188 951	(215 542)
1104-3130	Carrefour de S.S.S. de la Saint-Maurice	(4 717 517)	(1 068 520)
1104-3171	Regroupement de la S.S.S. de la MRC de Maskinongé	(1 889 169)	(1 122 366)
1104-3247	CLSC Vallée de la Batiscan	(23 818)	(301 505)
1104-3320	Complexe S.S.S. Nicolet-Yamaska	(3 861 631)	(1 281 467)
1336-0060	CLSC-CHSLD de l'Érable	3 001	254 480
1843-9380	CLSC Suzor-Coté	18 796	44 342
2312-1817	CLSC du Centre-de-la-Mauricie	7 845	(209 048)
2325-2430	CLSC Les Forges	30 613	(97 304)
2325-2562	CLSC Drummond	16 009	(12 183)
Total		**(10 200 829)**	**(3 840 743)**
Centres d'hébergement et de soins de longue durée			
1104-2348	CHSLD Le Trifluvien	(2 541 838)	(1 886 657)
1104-2470	CHSLD de la MRC d'Arthabaska	(1 035 583)	(575 907)
1104-2876	CHSLD du Centre Mauricie	(664 565)	(927 457)
1104-3254	CHSLD Cœur du Québec	(1 094 331)	(417 804)
2149-1600	CHSLD Regroupement Mékinac-Des Chenaux	(194 818)	(9 983)
Total		**(5 531 135)**	**(3 817 808)**
Établissements à vocation régionale			
1104-2488	Les Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec	(120 962)	(22 068)
1252-6240	Centre de services en déficience intellectuelle Mauricie/Centre-du-Québec	(453 853)	(44 642)
1254-0340	Domrémy 04	(84 036)	(92 265)
1256-6279	Centre de réadaptation InterVal	(377 317)	65 532
1269-4089	Hôpital St-Julien	231 849	(6 889)
Total		**(804 319)**	**(100 332)**
Établissements privés conventionnés			
1465-0105	C.A. Les Chutes inc.	15 786	9 600
2949-0414	Foyer Sts-Anges de Ham-Nord inc.	91 511	91 528
Total		**107 297**	**101 128**
Grand total		**(34 594 111)**	**(15 655 956)**

Note 1 : Pour les établissements à déficit, les montants présentés ne tiennent pas compte de la prise en charge par le gouvernement des soldes déficitaires du fonds d'exploitation. En effet, le Ministère s'est engagé à rembourser les déficits accumulés au 31 mars 1999 des établissements publics, jusqu'à concurrence de 700 M$ au niveau provincial.

ÉTATS FINANCIERS DE LA RÉGIE RÉGIONALE ET RAPPORT DU VÉFICATEUR

Attestation du vérificateur externe

Par la présente, nous attestons que les données financières incluses dans ce rapport (pages 90 à 100) concordent avec les donnés correspondantes du rapport financier annuel du 31 mars 1999 sur lequel porte notre rapport du vérificateur daté du 12 mai 1999.

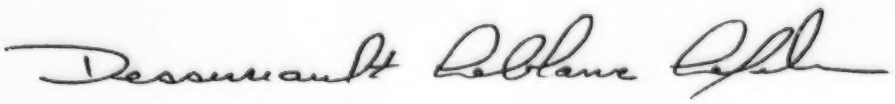

DESSUREAULT, LEBLANC, LEFEBVRE, CA

Trois-Rivières, le 21 octobre 1999

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Fonds d'exploitation

Exercice terminé le 31 mars 1999

RÉSULTATS

PROVENANCE DES REVENUS:		Activités principales		Activités accessoires	
		Exercice courant	Exercice précédent	Exercice courant	Exercice précédent
Subventions M.S.S.S.:					
- Budget signifié	01	7 945 241	8 266 444		
- (Diminution) ou augmentation du financement (préciser)	02	62 887	324 539		
- Autres subventions	03				
Total (L. 01 à L.03)	04	8 008 128	8 590 983	0	0
Revenus d'intérêts	05	27 208	37 520	14 500	
Revenus commerciaux	06				
Revenus d'autres sources:					
- Contributions de l'avoir-propre	07				
- Contributions des fonds affectés	08	191 644	209 275		
- Autres (préciser)	09	260 820	326 296		
TOTAL (L.04 à L.09)	10	8 487 800	9 164 074	14 500	0
CHARGES D'EXPLOITATION ET DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS					
Salaires - personnel cadre	11	732 474	662 104		
Salaires - personnel autre	12	3 828 399	3 939 364		
Avantages sociaux généraux - personnel cadre	13	108 021	119 482		
Avantages sociaux généraux - personnel autre	14	698 921	798 963		
Avantages sociaux particuliers - personnel cadre	15	10 852	11 165		
Avantages sociaux particuliers - personnel autre	16	178 763	192 796		
Charges sociales - personnel cadre	17	121 382	75 732		
Charges sociales - personnel autre	18	443 685	503 731		
Frais de déplacement	19	147 068	186 668		
Services achetés	20	442 764	664 201		
Communications	21	222 943	240 781		
Loyer	22	590 676	639 751		
Location d'équipement	23	61 410	57 560		
Fournitures de bureau	24	72 546	71 821		
Autres frais	25	169 364	180 355		
Charges non réparties	26	429 544	492 076		
Total des charges d'exploitation (L.11 àL.26)	27	8 258 812	8 836 550	0	0
Dépenses d'immobilisations	28	271 780	344 426		
Charges extraordinaires	29			14 500	
TOTAL DES DÉPENSES (L.27 à L.29)	30	8 530 592	9 180 976	14 500	0
EXCÉDENT (DÉFICIT) (L.10 - L.30)	31	(42 792)	(16 902)	0	0

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Fonds des activités régionalisées Exercice terminé le 31 mars 1999

RÉSULTATS

		Exercice courant				Exercice précédent
		Technocentre	Inventaire An 2000	Informatisation du réseau	Total (C.1 à C.3)	
PROVENANCE DES REVENUS:		1	2	3	4	5
Contribution des établissements	01				0	
Revenus de placement	02				0	
Revenus d'autres sources	03	135 630	25 563	73 500	234 693	
	04				0	
Total (L.01 à L.04)	05	135 630	25 563	73 500	234 693	0
CHARGES D'EXPLOITATION ET DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS						
Salaires	06	49 458	16 758	39 846	106 062	
Avantages sociaux généraux	07	7 092	3 337		10 429	
Avantages sociaux particuliers	08	3 482	1 638		5 120	
Charges sociales	09	5 320	2 513	4 339	12 172	
Frais de déplacement	10	2 272	1 317	1 572	5 161	
Services achetés	11	4 511		5 662	10 173	
Communications	12	59 653		19 581	79 234	
Loyer	13	1 894			1 894	
Location d'équipement	14				0	
Fournitures de bureau	15	1 596		2 500	4 096	
Transfert de frais généraux	16				0	
Autres frais	17	352			352	
Total (L.06 à L.17)	18	135 630	25 563	73 500	234 693	0
Dépenses d'immobilisations	19				0	
Total (L.18 + L.19)	20	135 630	25 563	73 500	234 693	0
(EXCÉDENT (DÉFICIT) (L.05 - L.20)	21	0	0	0	0	0

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Fonds d'exploitation et des activités régionalisées Exercice terminé le 31 mars 1999

SOLDE DE FONDS

		Fonds d'exploitation			Fonds des activités régionalisées
		Activités principales 1	Avoir propre 2	Total 3	4
SOLDE CRÉDITEUR (DÉBITEUR) AU DÉBUT	01	(58 603)	315 419	256 816	
ADDITIONS					
Excédent des revenus sur les dépenses	02				
Régularisations - analyse financière (préciser)	03				
	04				
Régularisations - autres (préciser)	05	10 560		10 560	
	06				
Acquisitions d'immobilisations à même les revenus d'autres fonds:					
- Fonds d'exploitation - Activités principales	07				
- Fonds d'exploitation - Activités accessoires	08				
- Fonds affectés (préciser)	09				
Autres (préciser)	10				
	11				
TOTAL (L. 02 à L. 11)	12	10 560	0	10 560	0
DÉDUCTIONS					
Excédent des dépenses sur les revenus	13		42 792	42 792	
Régularisations - analyse financière (préciser)	14				
	15				
Régularisations - autres (préciser)	16	52 172		52 172	
	17				
Autres (préciser)	18				
	19				
Total (L. 13 à L. 19)	20	52 172	42 792	94 964	0
VARIATION DE L'EXERCICE (L.12-L.20)	21	(41 612)	(42 792)	(84 404)	0
SOLDE CRÉDITEUR (DÉBITEUR) À LA FIN DE L'EXERCICE (L.01+L.21)	22	(100 215)	272 627	172 412	0

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Fonds d'exploitation et des activités régionalisées Exercice terminé le 31 mars 1999

BILAN

		Fonds d'exploitation		Fonds des activités régionalisées	
ACTIF		Exercice courant	Exercice précédent	Exercice courant	Exercice précédent
À court terme		1	2	3	4
Encaisse	01	564 146	638 551		
Débiteurs:- M.S.S.S.	02	72 708	374 647		
- Établissements	03				
- Autres (préciser)	04	182 595	126 112		
	05				
	06				
Intérêts courus	07	1 103	2 914		
Placements temporaires	08				
Charges payées d'avance	09	139 115	99 604		
Autres éléments (préciser)	10	33 358	74 933		
	11				
Immobilisations	12				
Autres éléments d'actif (préciser)	13	46 535	23 349	17 939	
	14				
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.14)	15	1 039 560	1 340 110	17 939	
PASSIF					
À court terme					
Découvert de banque	16			17 939	
Emprunts de banque	17				
Créditeurs et charges à payer: - M.S.S.S	18				
- Établissements	19				
- Autres (préciser)	20	777 224	931 912		
	21				
	22				
Revenus reportés (préciser)	23	81 460	82 815		
	24				
Autres éléments (préciser)	25	8 464	68 567		
	26				
À long terme (préciser)	27				
TOTAL DU PASSIF (L.16 à L.27)	28	867 148	1 083 294	17 939	
SOLDE DE FONDS	29	172 412	256 816		
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS (L.28+L.29)	30	1 039 560	1 340 110	17 939	

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Enveloppes régionales de crédits Exercice terminé le 31 mars 1999

ÉTAT D'ALLOCATION

		Montant
ENVELOPPE RÉGIONALE 1998-1999		
Montant de l'enveloppe inscrit dans le système SBF-R, excluant celui de la ligne 02	01	522 250 760
Montant engagé par le Ministère en fonds affectés à la régie régionale et confirmé à l'enveloppe régionale	02	7 409 412
Montant de l'enveloppe régionale 1998-1999 inscrit dans le système SBF-R (L.01 + L.02)	03	529 660 172
Autres (préciser)	04	
TOTAL (L. 03 et L.04)	05	529 660 172
AFFECTATION DE L'ENVELOPPE RÉGIONALE 1998-1999		
Allocations aux établissements	06	495 891 504
Allocations aux organismes communautaires	07	13 710 315
Estimé des comptes à payer (des comptes à recevoir) en fin d'exercice	08	12 556 680
Montant des affectations de l'enveloppe régionale inscrites dans le système SBF-R (L. 06 à L. 08)	09	522 158 499
Fonds affectés indiqués à la ligne 02 – Montant attribué	10	6 794 326
Fonds affectés indiqués à la ligne 02 – Montant reporté	11	525 475
Autres (préciser)	12	92 261
Total des affectations (L.09 à L.12)	13	529 570 561
Fonds affectés indiqués à la ligne 02 - Solde non attribué	14	89 611
TOTAL (L.13 + L.14)	15	529 660 172
EXCÉDENT DE L'ENVELOPPE SUR LES AFFECTATIONS (L.05 - L.15)	16	0
Comptes à payer: Coûts encourus par des établissements et devant être financés par l'enveloppe régionale des années 1999-2000 ou suivantes, à cause d'une insuffisance de crédits dans l'enveloppe 1998-1999 (préciser)	17	

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Fonds affectés

Exercice terminé le 31 mars 1999

BILAN

ACTIF		Fonds des immobilisations	Fonds des équipements	Opération verglas	Consolidation et Restructuration
À court terme		1	2	3	4
Encaisse	01				63 642 739
Débiteurs:					
- M.S.S.S.	02	12 682 596	16 802 985	411 465	
- M.S.S.S.- subvention pour intérêts sur emprunts	03	32 163	95 903	16 314	
- Établissements (préciser)	04	60 000	227 460		
- Autres (préciser)	05	71 916	33 040		
Intérêts courus	06				11 770
Autres éléments (préciser)	07				
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.07)	08	12 846 675	17 159 388	427 779	63 654 509
PASSIF					
À court terme					
Découvert de banque	09	42 039	341 591		
Emprunts de banque	10	1 490 435	5 329 066		
Intérêts sur emprunts à payer	11	266	3 218		
Créditeurs et charges à payer:					
- Etablissements - exercice courant	12	490 150	1 246 993	388 528	19 575 606
- Etablissements - exercices précédents	13	2 752 899	2 457 265		
- Autres (préciser)	14	5 510 736	3 726 536	39 251	33 303 310
Subvention reportée	15				10 693 044
Autres éléments (préciser)	16		22 839		70 779
TOTAL DU PASSIF (L.09 à L.16)	17	10 286 525	13 127 508	427 779	63 642 739
SOLDE DE FONDS	18	2 560 150	4 031 880	0	11 770
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS (L.17 + L.18)	19	12 846 675	17 159 388	427 779	63 654 509

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Fonds affectés

Exercice terminé le 31 mars 1999

BILAN

ACTIF		Fonds des services préhospitaliers d'urgence et de transport d'usagers entre établissements	Fonds Expérience de travail	Fonds Santé publique	Fonds de désengorgement des urgences
À court terme		1	2	3	4
Encaisse	01	570 146		295 994	
Débiteurs:					
- M.S.S.S.	02	(63 143)	262 155	129 881	
- S.A.A.Q. (préciser)	03				
- Etablissements (préciser)	04				
- Subvention pour intérêts sur emprunts	05				
- Autres (préciser)	06	6 517		258	
Intérêts courus	07	406		1 881	
Placements temporaires	08				
Autres éléments (préciser)	09	230 464		226 820	
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.09)	10	744 390	262 155	654 834	0
PASSIF					
À court terme					
Découvert de banque	11				
Emprunts de banque	12				
Intérêts sur emprunts à payer	13				
Créditeurs et charges à payer:					
- Etablissements	14			192 705	
- Organismes	15		120 692	204 882	
- Entreprises ambulancières	16	443 095			
- Autres (préciser)	17	70		60 214	
Subvention reportée	18	518 567			
Autres éléments (préciser)	19		29 228		
TOTAL DU PASSIF (L.11 à L.19)	20	961 732	149 920	457 801	0
SOLDE DE FONDS	21	(217 342)	112 235	197 033	0
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS (L.20 + L.21)	22	744 390	262 155	654 834	0

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Fonds affectés Exercice terminé le 31 mars 1999

ANALYSE DE LA PROVENANCE ET DE L'UTILISATION DES FONDS

		Fonds des immobilisations	Fonds des équipements	Opération verglas (Note1)	Consolidation et Restructuration
		1	2	3	4
SOLDE À ATTRIBUER AU DÉBUT DE L'EXERCICE	01	1 441 276	2 113 783	0	0
PROVENANCE					
M.S.S.S.	02	7 482 024	8 652 754	1 424 594	52 949 695
Subvention pour intérêts sur emprunts	03	73 448	173 108	16 314	
Revenus d'intérêts	04				11 770
Autres (préciser)	05	1 008 140	3 282 246	23 208	
	06				
Total (L.02 à L.06)	07	8 563 612	12 108 108	1 464 116	52 961 465
ATTRIBUTIONS					
Etablissements (préciser)	08	2 283 975	6 899 665	1 440 767	19 575 606
Intérêts sur emprunts	09	73 448	173 108		
Honoraires professionnels	10	40 828	11 549		
Contributions au fonds d'exploitation	11			23 349	46 535
Autres (préciser)	12	5 046 487	3 105 689		33 327 554
	13				
	14				
Total (L.08 à L.14)	15	7 444 738	10 190 011	1 464 116	52 949 695
SOLDE À ATTRIBUER À LA FIN DE L'EXERCICE (L.01+L.07-L.15)	16	2 560 150	4 031 880	0	11 770

Note 1: Pour ce fonds affecté, les montants présentés couvrent la période du 5 janvier 1998 au 31 mars 1999.
Voir les renseignements complémentaires.

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Fonds affectés Exercice terminé le 31 mars 1999

ANALYSE DE LA PROVENANCE ET DE L'UTILISATION DES FONDS

		Fonds des services préhospitaliers d'urgence et de transport d'usagers entre établissements	Fonds Expérience de travail	Fonds Santé publique	Fonds de désengorgement des urgences
		1	2	3	4
SOLDE À ATTRIBUER AU DÉBUT DE L'EXERCICE	01	(85 971)	55 550	234 642	0
PROVENANCE					
M.S.S.S.	02	5 788 136	533 920	423 468	
S.A.A.Q.	03	2 639 176			
Subvention pour intérêts sur emprunts	04				
Revenus autonomes	05	5 458 263			
Revenus de vente de permis	06	2 050			
Revenus d'intérêts	07	13 623	5 144	36 331	
Autres (préciser)	08	38 637	6 592	185 670	
	09				
Total (L.02 à L.09)	10	13 939 885	545 656	645 469	0
ATTRIBUTIONS					
Etablissements (préciser)	11			140 734	
Organismes (préciser)	12		488 971	332 244	
Intérêts sur emprunts	13				
Contrats à budget: - Opérations	14	4 634 669			
- Salaires	15	8 478 794			
- Avantages sociaux	16				
Formation des intervenants	17	150 129			
Soutien aux zones de parc	18				
Soutien réseau de communication et centrales de coordination	19	651 131			
Soutien à la politique de déplacement des usagers	20	7 440			
Transport entre établissements	21	43 000			
Contributions au fonds d'exploitation	22			144 600	
Dépenses d'immobilisations	23				
Autres (préciser)	24	106 093		65 500	
Total (L.11 à L.24)	25	14 071 256	488 971	683 078	0
SOLDE À ATTRIBUER À LA FIN DE L'EXERCICE (L.01+L.10-L.25)	26	(217 342)	112 235	197 033	0

COÛTS RELIÉS AU PASSAGE À L'AN 2000 ET IMPUTÉS AUX FONDS D'EXPLOITATION, DES ACTIVITÉS RÉGIONALISÉES ET AFFECTÉS

		Coûts non capitalisables		Coûts capitalisables	Total des coûts
		Salaires Avantages sociaux Charges sociales	Autres charges		
Fonds d'exploitation		1	2	3	4
8220 - Opération an 2000	01	1 856	16 990		18 846
8110 - Planification, organisation et coordination des services	02	11 340			11 340
8120 - Santé publique	03				
8130 - Communications et relations avec la population	04				
8140 - Budgétisation et allocation des ressources	05				
8150 - Soutien au réseau et contrôle	06				
8210 - Administration générale	07			5 662	5 662
8410 - Urgence – Santé (Québec)	08				
8420 - Santé au travail	09				
8490 - Autres activités complémentaires	10				
8600 - Activités commerciales	11				
TOTAL (L.01 à L.11)	12	13 196	16 990	5 662	35 848
Fonds des activités régionalisées					
8810 - Approvisionnement en commun de biens et services	13				
8820 - Services régionaux de buanderie	14				
8830 - Services aériens	15				
8890 - Autres activités régionalisées	16	24 246	1 317		25 563
TOTAL (L.13 à L.16)	17	24 246	1 317		25 563
Fonds affectés	18	89 574	350 838		440 412
TOTAL (L.12 + L.17 + L.18)	19	127 016	369 145	5 662	501 823
Revenus « An 2000 »	20	24 246	220 430		244 676
TOTAL NET (L.19 - L.20)	21	102 770	148 715	5 662	257 147

DÉPENSES ADDITIONNELLES OCCASIONNÉES PAR LA TEMPÊTE DE VERGLAS DE JANVIER 98
(PÉRIODE DU 5 JANVIER 1998 AU 31 JANVIER 1999)
SOMMAIRE

		Dépenses de la régie régionale		Dépenses des établissements		TOTAL (C. 1 à C.4)
		Réclamées au MSSS	Réclamées à la Montérégie	Réclamées au MSSS	Réclamées à la Montérégie	
		1	2	3	4	5
Dépenses réclamables mais non visées par le programme de remise en état	01	23 349		667 594	21 691	712 634
Dépenses réclamables en vertu du programme de remise en état: Volet 1:						
Volet 1A - Dégagement des lits de courte durée	02					
Volet 1B - Maintien à domicile	03					
Total Volet I (L.02 + L.03)	04					
Volet II - Retour à l'accessibilité normale aux soins spécialisés	05			628 412		628 412
Volet III - Interventions psychosociales	06			105 239	1 517	106 756
Total des volets I, II et III (L.04 à L.06)	07			733 651	1 517	735 168
Intérêts sur emprunts	08			16 314		16 314
TOTAL DES DÉPENSES (L.01 + L.07 + L.08)	09	23 349		1 417 559	23 208	1 464 116

ANNEXES

ANNEXE 1

LISTE DÉTAILLÉE

DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FINANCÉS

ANNEXE I

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

DEMANDES DE SUBVENTION ANNÉE FINANCIÈRE 1998-1999

			SUBVENTION										
			ACCORDÉE 1997-1998	DEMANDÉE 1998-1999	ACCORDÉE 1998-1999	INDEXATION 1.6% 1998-1999	BUD. SUPPL. ANNUALISÉ 1998-2000	BUDGET DÉB. 88% 1998-1999	SOUS-TOTAL 1998-1999	MONTANT RÉCURRENT	MONTANT NON-RÉCURRENT		
			(A)	(C)	(D)	(E=D*1.6%)	(G)	(H=G*88%)	(I=D+E+H)	(M)	(N)	(O=I+M)	
ALCOOLIQUES ET TOXICOMANES (B)													
04-02825	ACTION TOXICOMANIE BOIS-FRANCS INC.	0539-8136	52 172	57 395	52 172	835	4 388	4 388	5 223	0	0	5 223	57 395
04-01541	BOUÉE INC. (LA)	0372-2303	25 000	26 000	25 000	400	0	0	400	0	0	400	25 400
04-00442	[redacted]	0473-2566	750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
04-01560	CENTRE ADRIENNE ROY SHAWINIGAN INC.	0427-6556	20 000	35 000	20 000	320	14 680	14 680	15 000	0	0	15 000	35 000
04-06006	CENTRE L'ÉTAPE DU BASSIN DE MASKINONGÉ INC.	0575-7042	64 720	81 500	39 320	629	14 651	14 651	15 280	0	0	15 280	54 600
04-02497	DOMAINE LA SOLITUDE SAINTE-FRANÇOISE INC.	0492-4833	5 080	5 000	5 000	0	0	0	0	0	0	0	5 000
04-06115	INFO-TOX	---	0	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
04-02736	LA RELANCE NICOLET-BÉCANCOUR INC.	0505-9191	39 472	54 600	39 472	632	14 496	14 496	15 128	0	0	15 128	54 600
04-06017	MAISON ALAIN LAURENDEAU INC.	---	0	245 000	0	0	0		0	0	0	0	0
04-02171	MAISON CARIGNAN INC.	0505-9217	5 080	50 000	5 080	81	0		81	0	0	81	5 161
04-01333	MAISON DE SOBRIÉTÉ TROIS-RIVIÈRES INC.	0423-0033	29 668	30 000	29 668	332	0		332	0	0	332	30 000
04-06120	MAISON DU LAC	0630-9918	0	255 000	0	0	0		0	0	21 404	21 404	21 404
04-06022	MAISON JEAN-LEPAGE INC.	0613-9943	0	264 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
04-03162	MAISON "RÉSO" DE LA MAURICIE INC.	0565-6814	0	260 000	0	0	0	0	0	0	21 403	21 403	21 403
04-06123	PAVILLON DE L'ASSUÉTUDE	---	0	250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
04-01329	UNITÉ DOMRÉMY DE DRUMMONDVILLE INC.	0422-5439	2 032	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
04-01542	UNITÉ DOMRÉMY DE PLESSISVILLE INC.	0422-5462	30 176	35 000	30 176	483	4 341	4 341	4 824	0	0	4 824	35 000
04-01546	UNITÉ DOMRÉMY VICTORIAVILLE INC.	0422-5470	2 500	2 500	2 500	0	0		0	0	0	0	2 500
	TOTAL :		276 651	1 665 995	248 388	3 712	52 556	52 556	56 268	0	42 807	99 075	347 463
	FINANCEMENT PROVENANT SECTEUR ALCOOLIQUES ET TOXICOMANES :		239 151	1 665 995	235 688	3 509	52 556	52 556	56 065	0	42 807	98 872	334 560
	FINANCEMENT PROVENANT FONDS AFFECTES TOXICOMANIE (TRAVAILLEURS DE RUE) :		37 500		12 700	203	0		203	0	0	203	12 903
	TOTAL DU FINANCEMENT :		201 651	1 665 995	222 988	3 308	52 556	52 556	55 862	0	42 807	98 669	321 657

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

DEMANDES DE SUBVENTION ANNÉE FINANCIÈRE 1998-1999

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	DATE DE FOURN.	SUBVENTION ACCORDÉE 1997-1998 (a)	SUBVENTION DEMANDÉE 1998-1999 (b)	SUBVENTION ACCORDÉE 1998-1999 (c)	INDEXATION 1,6% 1998-1999 (d=a*1,6%)	BUD. SUPPL. ANNUALISÉ 1999-2000 (e)	BUDGET DÉB. 88% 1998-1999 (f=e*88%)	SOUS-TOTAL 1998-1999 (g=c+f)	AJUSTEMENT MONTANT RÉCURRENT (h)	AJUSTEMENT MONTANT NON-RÉCURRENT (i)	TOTAL BUD. SUPPL. ET AJUST. 1998-1999 (j=g-h+i)	TOTAL BUDGET 1998-1999 (k=c+d+j+h+i)
FAMILLES (C)													
04-06001	ADISEP DRUMMOND INC.	0569-4609	0	50 000	0	0	10 000	8 800	8 800	0	0	8 800	8 800
04-02300	ALLAITEMENT-SOLEIL	0424-2582	7 032	15 000	7 032	113	7 000	6 160	6 273	0	0	6 273	13 305
04-02884	ASSOCIATION DES RÉSIDANTS ET RÉSIDANTES DU PLATEAU LAVAL	0509-0717	26 500	80 000	25 000	400	5 000	4 400	4 800	0	1 500	6 300	31 300
04-00877	ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALE ET/OU RECOMPOSEES LA SOURCE INC.	0385-7935	30 480	54 600	30 480	488	12 000	10 560	11 048	0	0	11 048	41 528
04-01670	ASSOCIATION PARENTS-RESSOURCES DES BOIS-FRANCS	0466-3522	47 004	88 983	45 504	728	0	0	728	0	1 500	2 228	47 732
04-06090	CARREFOUR FAMILIAL DE MANSEAU	0564-6096	10 000	35 000	10 000	160	20 000	17 600	17 760	0	0	17 760	27 760
04-01924	CENTRE DE RESSOURCES POUR LA NAISSANCE RÉGION MAURICIE INC.	0473-7565	25 400	63 500	25 400	406	21 000	21 000	21 406	0	0	21 406	46 806
04-06130	CENTRE PIE	0613-9976	0	38 000	0	0	15 000	13 200	13 200	0	0	13 200	13 200
04-00374	CENTRE QUÉBECOIS DE RESSOURCES À LA PETITE ENFANCE SECTION MAURICIE (CORPE)	0353-6570	16 256	20 500	16 256	260	4 000	4 000	4 260	0	0	4 260	20 516
04-06013	F.A.I.R.E. (FAMILLES D'APPUI ET INTERVENTION POUR UN RÉSEAU D'ENTRAIDE)	0561-5695	26 924	54 000	25 424	407	7 000	7 000	7 407	0	1 500	8 907	34 331
04-00436	GROUPE D'ENTRAIDE AUX NOUVEAUX PARENTS SECTEUR NORMANDIE	0473-7532	24 844	54 000	23 344	374	15 000	13 200	13 574	0	1 500	15 074	38 418
04-02995	LA MAISON DE LA FAMILLE DE TROIS-RIVIÈRES INC.	0532-8851	25 400	45 000	25 400	406	8 000	8 000	8 406	0	0	8 406	33 806
04-06068	LES GROUPES SOUPAPE DE LA M.R.C. DE L'ÉRABLE	0602-4079	26 176	58 048	26 176	419	5 000	4 400	4 819	0	0	4 819	30 995
04-06034	LUDOLETTRE	0433-9743	20 240	54 600	20 240	324	5 000	4 400	4 724	0	0	4 724	24 964
04-06073	MAISON COMMUNAUTAIRE DE LA FAMILLE DU CENTRE-DE-LA-MAURICIE	0619-5481	0	25 000	0	0	15 000	13 200	13 200	0	0	13 200	13 200
04-06018	MAISON DE LA FAMILLE DE L'OUEST	0611-9895	11 241	30 000	11 241	180	10 000	10 000	10 180	0	0	10 180	21 421
04-06099	MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAUX	0605-6071	21 524	24 789	20 024	320	0	0	320	0	1 500	1 820	21 844
04-02365	MAISON DE LA FAMILLE DU BASSIN DE MASKINONGÉ	0569-4526	32 900	54 600	32 900	526	0	0	526	0	0	526	33 426
04-03087	MAISON DE LA FAMILLE, DRUMMOND INC.	0540-6723	30 000	68 500	28 500	456	0	0	456	0	1 500	1 956	30 456
04-06101	MAISON MAGIQUE DU CAP	0619-5382	0	35 000	0	0	20 000	17 600	17 600	0	0	17 600	17 600
04-01170	MATERNAIDE DU QUÉBEC	0425-1153	26 924	54 600	25 424	407	0	0	407	0	1 500	1 907	27 331
04-06035	RESSOURCES PARENTS-AILES	0569-5788	20 240	35 000	20 240	324	7 250	6 380	6 704	0	0	6 704	26 944
	TOTAL :		429 085	1 038 720	418 585	6 697	186 250	169 900	176 597	0	10 500	187 097	605 682
	FINANCEMENT D'UN ORGANISME PERSONNES DÉMUNIES (K) POUR "PROJET TRANSPARENT"		15 000		15 000	240	10 000	8 800	9 040	0	0	9 040	24 040
	TOTAL :		444 085		433 585	6 937	196 250	178 700	185 637	0	10 500	196 137	629 722

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

DEMANDES DE SUBVENTION ANNÉE FINANCIÈRE 1998-1999

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	NUMÉRO DE FOURN.	SUBVENTION ACCORDÉE 1997-1998 (a)	SUBVENTION DEMANDÉE 1998-1999 (b)	SUBVENTION ACCORDÉE 1998-1999 (c)	INDEXATION 1,6% 1998-1999 (d=a*1,6%)	BUD. SUPPL. ANNUALISÉ 1999-2000 (e)	BUDGET DÉB. 66% 1998-1999 (f=e*66%)	SOUS-TOTAL 1998-1999 (g=d+f)	AJUSTEMENT MONTANT RÉCURRENT (h)	AJUSTEMENT MONTANT NON-RÉCURRENT (i)	TOTAL BUD. SUPPL. ET AJUST. 1998-1999 (j=g+h+i)	TOTAL BUDGET 1998-1999 (k=c+j+h+i)
PERSONNES HANDICAPÉES (D)													
04-06062	ASSOCIATION DES HANDICAPÉS ADULTES DE LA MAURICIE INC.	0540-8505	10 160	25 000	10 160	163	9 264	8 170	8 332	0	0	8 332	18 492
04-00667	ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS HANDICAPES DU CENTRE DU QUÉBEC INC.	0530-7632	0	10 000	0	0	10 000	8 800	8 800	0	0	8 800	8 800
04-02795	ASSOCIATION DES PARENTS D' ENFANTS HANDICAPÉS (APEH) INC.	0447-7386	33 320	74 800	33 320	533	8 533	7 509	8 042	0	0	8 042	41 362
04-06060	ASSOCIATION DES PERSONNES DEFICIENTES INTELLECTUELLES SECTEUR PROVENCHER INC. (APDIP)	0464-6733	92 296	105 000	92 296	1 477	0	0	1 477	0	0	1 477	93 773
04-06003	ASSOCIATION DES PERSONNES EN PERTE AUDITIVE DES BOIS-FRANCS	0497-6072	17 160	17 200	17 160	40	0	0	40	0	0	40	17 200
04-01695	ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE DRUMMOND INC.	0448-5405	12 000	12 129	12 000	129	0	0	129	0	0	129	12 129
04-06111	ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPEES DE LA MRC DE BÉCANCOUR	0416-5759	0	35 000	0	0	15 500	13 640	13 640	0	0	13 640	13 640
04-06059	ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DU LAC ST-PIERRE	0387-0367	20 000	47 000	20 000	320	11 000	9 680	10 000	0	0	10 000	30 000
04-06004	ASSOCIATION DES SOURDS DE LA MAURICIE INC.	0497-6064	15 160	45 000	15 160	243	6 000	5 280	5 523	0	0	5 523	20 683
04-06087	ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR ENFANTS AVEC PROBLÈMES AUDITIFS (A.Q.E.P.A.) MAURICIE-BOIS-FRANCS (04) INC.	0614-8142	7 500	10 000	0	0	2 500	2 200	2 200	7 500	0	9 700	9 700
04-06088	ASSOCIATION PART-ÉGALE NORMANDIE	0297-2867	10 000	54 600	10 000	160	16 000	14 080	14 240	0	0	14 240	24 240
04-00101	ASSOCIATION POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE CENTRE-MAURICIE	0480-0538	30 000	31 000	30 000	480	0	0	480	0	0	480	30 480
04-02357	CLUB JOIE DE VIVRE DE LA M.R.C.DE L'ÉRABLE INC.	0368-7225	27 320	65 772	27 320	437	0	0	437	0	0	437	27 757
04-06092	COMITÉ DE CONCERTATION POUR PERSONNES HANDICAPEES DU TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN	---	0	25 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
04-06009	COMITÉ PROMOTEUR COUP DE MAIN	0540-8497	33 208	83 000	33 208	531	21 000	18 480	19 011	0	0	19 011	52 219
04-06093	COMITÉ RÉGIONAL DE PROMOTION ET DE SENSIBILISATION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE RÉGION 04 INC.	---	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
04-01387	HANDICAP ACTION AUTONOMIE BOIS-FRANCS	0413-4169	28 208	35 000	28 208	451	6 341	5 580	6 031	0	0	6 031	34 239
04-06015	H.S.I. HANDICAPS SOLEIL INC.	0519-7868	24 534	25 000	24 534	393	0	0	393	0	0	393	24 927
04-06084	LA SOURCE ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPEES PHYSIQUES DU HAUT ST-MAURICE	0563-1536	10 000	30 930	10 000	160	14 000	12 320	12 480	0	0	12 480	22 480
04-02881	L'ASSOCIATION POUR L'INTÉGRATION SOCIALE (RÉGION BOIS FRANCS)	0505-0828	10 000	20 000	10 000	160	9 840	8 659	8 819	0	0	8 819	18 819
04-02806	MOUVEMENT DES PERSONNES D'ABORD DRUMMONDVILLE	0493-5896	13 048	70 000	13 048	209	12 000	10 560	10 769	0	0	10 769	23 817
04-00780	PARRAINAGE CIVIQUE DRUMMOND INC.	0371-6438	0	30 000	0	0	14 000	12 320	12 320	0	0	12 320	12 320
04-06076	PARRAINAGE CIVIQUE DES BOIS-FRANCS INC.	---	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
04-06121	PARRAINAGE CIVIQUE DU TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN	---	0	54 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL:		**393 914**	**906 031**	**386 414**	**5 885**	**155 998**	**137 278**	**143 163**	**7 500**	**0**	**150 663**	**537 077**

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

DEMANDES DE SUBVENTION ANNÉE FINANCIÈRE 1998-1999

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	NUMÉRO DE FOURN.	SUBVENTION ACCORDÉE 1997-1998 (a)	SUBVENTION DEMANDÉE 1998-1999 (b)	SUBVENTION ACCORDÉE 1998-1999 (c)	INDEXATION 1,6% 1998-1999 (d=c*1,6%)	BUD. SUPPL. ANNUALISÉ 1998-2000 (e)	BUDGET DÉB. 88% 1998-1999 (f=e*88%)	SOUS-TOTAL 1998-1999 (g=d+f)	AJUSTEMENT MONTANT RÉCURRENT (h)	AJUSTEMENT MONTANT NON-RÉCURRENT (i)	TOTAL BUD. SUPPL. ET AJUST. 1998-1999 (j=g+h+i)	TOTAL BUDGET Y 1998-1999 (k=c+d+f+h+i)
SANTÉ MENTALE (E)													
04-06060	ASSOCIATION DE PARENTS LA PASSERELLE DES TERRITOIRES DES C.L.S.C. NICOLET-YAMASKA ET LES BLÉS D'OR	0573-3373	37 500	65 000	37 500	600	0	0	600	5 095	0	5 695	43 195
04-06046	ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DU MALADE EMOTIONNEL DU CENTRE DU QUÉBEC INC.	0425-1161	42 595	64 600	42 595	682	0	0	682	0	0	682	43 277
04-06054	ASSOCIATION LE P.A.S.	0570-8995	42 595	101 000	42 595	682	0	0	682	0	0	682	43 277
04-06061	AU BOUT DU FIL DRUMMOND INC.	0385-7984	64 369	167 843	64 369	1 030	0	0	1 030	0	0	1 030	65 399
04-06048	AUTISME MAURICIE	0364-5785	36 489	57 000	36 489	616	9 400	8 272	8 888	0	0	8 888	47 377
04-06044	AUTO-PSY MAURICIE	0387-0516	49 899	56 700	49 899	798	6 003	5 283	6 081	0	0	6 081	55 980
04-06041	CENTRE ACTION SUICIDE CENTRE DE LA MAURICIE ET NORMANDIE	0570-8936	99 929	141 268	99 929	1 599	0	0	1 599	0	0	1 599	101 528
04-06043	GROUPE D'ENTRAIDE FACILE D'ACCÈS	0570-9043	50 489	82 850	36 489	616	6 895	6 068	6 683	12 000	0	18 683	57 173
04-06052	GROUPE D'ENTRAIDE LA LANTERNE	0570-8987	42 595	41 989	41 989	0	0	0	0	0	0	0	41 989
04-06037	GROUPE D'ENTRAIDE L'ENTRACTE	0547-1529	47 507	70 000	47 507	760	9 733	8 565	9 325	0	0	9 325	56 832
04-06051	GROUPE D'ENTRAIDE "L'ENTRAIN"	0570-9001	50 971	115 000	50 971	816	6 214	5 468	6 284	0	0	6 284	57 255
04-06096	LA MAISON LE RÉVERBÈRE INC.	---	0	178 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
04-06039	LA RUCHE AIRE-OUVERTE INC.	0423-7210	50 467	121 350	50 467	807	6 726	5 919	6 726	0	0	6 726	57 193
04-06050	L'AVENUE LIBRE DU BASSIN DE MASKINONGÉ INC.	0570-9019	38 489	60 000	38 489	616	18 895	16 628	17 243	0	0	17 243	55 733
04-06053	LE GYROSCOPE DU BASSIN DE MASKINONGÉ	0570-8979	42 600	65 000	42 600	682	0	0	682	0	0	682	43 282
04-06045	LE PÉRISCOPE CENTRE D'ENTRAIDE DES PARENTS ET AMIS DU MALADE MENTAL DE SHAWINIGAN (S.E.P.A.M.M.S.)	0570-9035	42 595	54 600	42 595	682	0	0	682	0	0	682	43 277
04-06056	LE RÉSEAU DE PRÉVENTION SUICIDE DES BOIS-FRANCS INC.	0570-9050	53 567	158 610	53 567	857	10 975	9 658	10 515	0	0	10 515	64 082
04-06047	LE TRAVERSIER, SERVICE D'ENTRAIDE EN SANTÉ MENTALE	0570-9027	70 295	92 253	70 295	1 125	6 000	5 280	6 405	0	0	6 405	76 700
04-06042	LES ATELIERS DU SECOND SOUFFLE	0570-5116	107 440	129 000	107 440	1 719	6 000	5 280	6 999	0	0	6 999	114 439
04-06072	LES PARENTS PARTENAIRES INC.	0606-3747	0	54 311	0	0	11 914	10 484	10 484	0	0	10 484	10 484
04-06036	MAISON DE TRANSITION DE LA BATISCAN	0570-5124	145 788	254 000	145 788	2 333	0	0	2 333	0	60 000	62 333	208 120
04-06049	REGROUPEMENT DES ORGANISMES DE BASE EN SANTE MENTALE R.O.B.S.M.	0539-8128	31 532	54 600	31 532	505	0	0	505	0	0	505	32 036
04-06038	RÉSEAU D'AIDE LE TREMPLIN INC.	0357-6956	243 529	381 762	243 529	3 896	10 000	8 800	12 696	0	0	12 696	256 226
04-06055	SERVICE PRÉVENTION SUICIDE DE LA TUQUE	0570-8961	45 406	52 184	45 406	726	0	0	726	0	0	726	46 132
04-06057	SERVICE PRÉVENTION SUICIDE DE TROIS-RIVIÈRES	0498-5289	94 937	289 663	94 937	1 519	0	0	1 519	0	0	1 519	96 456
04-06058	SOLIDARITÉ RÉGIONALE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE DU CENTRE-DU-QUÉBEC/ MAURICIE	0570-8946	125 721	154 221	125 721	2 012	0	0	2 012	0	0	2 012	127 732
04-06040	SOCIÉTÉ CHARLES N. DE BLOIS INC.	0517-8579	110 420	114 900	110 420	1 767	0	0	1 767	0	0	1 767	112 187
	TOTAL :		1 769 724	3 177 704	1 757 117	27 442	106 755	95 704	123 146	17 095	60 000	200 241	1 957 359

ANNEXE I

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

DEMANDES DE SUBVENTION ANNÉE FINANCIÈRE 1998-1999

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	NUMÉRO DE FOURN.	SUBVENTION ACCORDÉE 1997-1998 (a)	SUBVENTION DEMANDÉE 1998-1999 (b)	SUBVENTION ACCORDÉE 1998-1999 (c) ANNUALISÉ	INDEXATION 1,6% 1998-1999 (d=a*1,6%)	BUD. SUPPL. ANNUALISÉ 1999-2000 (e)	BUDGET DÉB. 85% 1998-1999 (f=e*85%)	SOUS-TOTAL 1998-1999 (g=d+f)	AJUSTEMENT MONTANT RÉCURRENT (h)	AJUSTEMENT MONTANT NON-RÉCURRENT (i)	TOTAL BUD. SUPPL. ET AJUST. 1998-1999 (j=g+h+i)	TOTAL BUDGET 1998-1999 (k=c+d+f+h+i)
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE (F) ET MAINTIEN À DOMICILE (P)													
04-02276	CARREFOUR D'ACTION COMMUNAUTAIRE DU HAUT SAINT MAURICE	0466-3589											
	SOC		8 128	8 500	8 128	130	242	213	343	0	0	343	8 471
	MAINTIEN À DOMICILE		57 675	65 000	59 950	959	4 545	4 091	5 050	0	0	5 050	65 000
04-00409	CARREFOUR D'ENTRAIDE BÉNÉVOLE DES BOIS-FRANCS	0226-9843											
	SOC		13 970	55 000	13 970	223	867	763	986	0	0	986	14 956
	MAINTIEN À DOMICILE		163 545	169 695	169 695	0	0	0	0	0	8 000	8 000	177 695
04-00410	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA RÉGION DE SHAWINIGAN	0124-9390											
	SOC		12 852	55 000	12 852	205	868	764	969	0	0	969	13 821
	MAINTIEN À DOMICILE		115 792	165 000	120 192	1 923	31 659	28 493	30 416	0	0	30 416	150 608
04-00361	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE GRANDMÈRE INC.	0282-5735											
	SOC		9 144	55 000	9 144	146	868	764	910	0	0	910	10 054
	MAINTIEN À DOMICILE		80 637	90 000	83 587	1 337	5 640	5 076	6 413	0	0	6 413	90 000
04-00203	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA RÉGION DE DRUMMONDVILLE INC.	0298-3195											
	SOC		12 294	30 000	12 294	196	1 735	1 527	1 723	0	0	1 723	14 016
	MAINTIEN À DOMICILE		205 629	215 911	213 379	2 532	0	0	2 532	0	0	2 532	215 911
04-01158	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA M.R.C. DE BÉCANCOUR	0394-2547											
	SOC		9 144	59 700	9 144	146	1 735	1 527	1 673	0	0	1 673	10 817
	MAINTIEN À DOMICILE		74 381	103 900	77 231	1 236	13 797	12 417	13 653	0	0	13 653	90 884
04-00378	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU LAC ST-PIERRE	0366-7938											
	SOC		9 525	51 000	9 525	152	867	763	915	0	0	915	10 440
	MAINTIEN À DOMICILE		45 122	45 000	45 000	0	0	0	0	0	0	0	45 000
04-00403	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE L'ÉRABLE	0330-3682											
	SOC		10 627	55 000	10 627	170	1 735	1 527	1 697	0	0	1 697	12 324
	MAINTIEN À DOMICILE		78 495	95 000	81 495	1 304	13 557	12 201	13 505	0	0	13 505	95 000
04-00884	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE MEKINAC	0367-8620											
	SOC		10 160	54 000	10 160	162	1 735	1 527	1 689	0	0	1 689	11 849
	MAINTIEN À DOMICILE		49 539	81 400	51 539	825	12 798	11 518	12 343	0	0	12 343	63 882
04-02367	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE SAINT-NARCISSE INC.	0368-7953											
	SOC		10 158	54 600	10 158	162	868	764	926	0	0	926	11 084
	MAINTIEN À DOMICILE		30 338	78 400	30 588	489	6 778	6 100	6 589	0	0	6 589	37 177
04-00133	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE «CONTACT»	0365-9016											
	SOC		8 128	16 000	8 128	130	868	764	894	0	0	894	9 022
04-00840	CENTRE D'ENTRAIDE BÉNÉVOLE DE NICOLET	0282-6667											
	SOC		9 144	59 000	9 144	146	868	764	910	0	0	910	10 054
	MAINTIEN À DOMICILE		58 062	73 500	60 197	963	13 711	12 340	13 303	0	0	13 303	73 500

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

DEMANDES DE SUBVENTION ANNÉE FINANCIÈRE 1998-1999

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	NUMÉRO DE FOURN.	SUBVENTION ACCORDÉE 1997-1998 (a)	SUBVENTION DEMANDÉE 1998-1999 (b)	SUBVENTION ACCORDÉE 1998-1999 (c)	INDEXATION 1.8% 1998-1999 (axe=f) (d)	BUD. SUPPL. ANNUALISÉ 1999-2000 (e)	BUDGET DES 38% 1998-1999 (axe 38%) (f)	SOUS-TOTAL 1998-1999 (gad+f)	AJUSTEMENTS MONTANT RÉCURRENT (h)	AJUSTEMENTS MONTANT NON-RÉCURRENT (i)	TOTAL BUD. SUPPL. ET AJUST. 1998-1999 (g+h+i)	TOTAL BUDGET 1998-1999 (c+j)
04-00474	LE CENTRE DE BÉNÉVOLAT DU TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN	0143-3283											
	SOC		15 469	50 000	15 469	247	1 735	1 527	1 774	0	0	1 774	17 243
	MAINTIEN À DOMICILE		292 021	312 971	302 971	4 848	5 724	5 152	10 000	0	0	10 000	312 971
04-01047	LE CENTRE DE BÉNÉVOLAT DU BASSIN MASKINONGÉ	0282-9659											
	SOC		9 144	55 000	9 144	146	1 735	1 527	1 673	0	0	1 673	10 817
	MAINTIEN À DOMICILE		80 992	90 000	84 142	1 346	5 013	4 512	5 858	0	0	5 858	90 000
04-02159	CENTRE DE BÉNÉVOLAT LA PÉRADE INC.	0366-7946											
	SOC		8 128	54 000	8 128	130	867	763	893	0	0	893	9 021
	MAINTIEN À DOMICILE		30 338	85 000	30 588	489	6 778	6 100	6 589	0	0	6 589	37 177
MAINTIEN À DOMICILE (P)													
04-05827	ALBATROS 04 (MAURICIE - BOIS-FRANCS) INC.	0464-2971	26 524	26 524	6 631	0	0	0	0	0	0	0	6 631
04-03102	LA SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE LA MAURICIE	0602-2628	48 768	325 000	48 768	780	0	0	780	0	0	780	49 548
04-03016	REGROUPEMENT DES AIDANTS NATURELS (RÉGION 04 NORD)	0539-6916	20 000	31 802	20 000	320	10 000	8 800	9 120	0	0	9 120	29 120
04-06061	SERVICE D'AIDE À DOMICILE DU TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN INC.	0602-2644	27 432	72 000	27 432	439	0	0	439	0	0	439	27 871
04-06107	SOCIETÉ ALZHEIMER DRUMMOND, INC.	0615-1369	0	150 000	0	0	30 000	26 400	26 400	0	0	26 400	26 400
04-06027	SOUTIEN À DOMICILE DES CHENAUX	0570-1545	0	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL :		1 641 305	3 007 903	1 669 400	22 284	177 593	158 682	180 966	0	8 000	188 966	1 858 366
	FINANCEMENT SECTEUR I :		156 015	711 800	156 015	2 496	17 593	15 482	17 978	0	0	17 978	173 993
	FINANCEMENT SECTEUR IV :		1 485 290	2 296 103	1 513 385	19 791	160 000	143 200	162 991	0	8 000	170 991	1 684 375
	TOTAL DU FINANCEMENT :		1 641 305	3 007 903	1 669 400	22 287	177 593	158 682	180 969	0	8 000	188 969	1 858 369

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

DEMANDES DE SUBVENTION ANNÉE FINANCIÈRE 1998-1999

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	NUMÉRO DE FOURN.	SUBVENTION ACCORDÉE 1997-1998 (a)	SUBVENTION DEMANDÉE 1998-1999 (b)	SUBVENTION ACCORDÉE 1998-1999 (c)	INDEXATION 1,6% 1998-1999 (d=a*1,6%)	BUD. SUPPL. ANNUALISÉ 1998-2000 (e)	BUDGET DÉC. 88% 1998-1999 (f=e*88%)	SOUS-TOTAL 1998-1999 (g=d+f)	AJUSTEMENT MONTANT RÉCURRENT (h)	AJUSTEMENT MONTANT NON-RÉCURRENT (i)	TOTAL BUD. SUPPL. ET AJUST. 1998-1999 (j=g+h+i)	BUDGET RÉVISÉ 1998-1999
MULTICLIENTÈLES (H)													
04-02245	CAFÉ-RENCONTRE DRUMMOND INC.	0602-4061	20 320	56 000	20 320	325	0	0	325	0	0	325	20 645
04-03073	CENTRE D'ENTRAIDE AUX RAYONS DU SOLEIL INC.	---	0	2 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0
04-01806	CENTRE LE HAVRE DE TROIS-RIVIÈRES INC.	0444-8585	182 880	333 634	182 880	2 926	0	0	2 926	0	60 000	62 926	245 806
04-06008	CHEZ-NOUS, ENTRE-HOMMES	---	0	37 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
04-02655	ENSOLEILVENT	0602-4020	77 854	213 770	77 854	1 246	0	0	1 246	0	70 000	71 246	149 100
04-00356	LES GROUPES POPULAIRES ASSOCIÉS DE DRUMMOND INC.	0267-1154	13 208	50 000	13 208	211	0	0	211	0	0	211	13 419
04-06077	SOS RESSOURCES	---	18 288	46 200	18 288	293	0	0	293	0	0	293	18 581
	TOTAL :		312 550	741 104	312 550	5 001	0	0	5 001	0	130 000	135 001	447 551
PERSONNES ÂGÉES (I)													
04-06083	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) SECTION DRUMMONDVILLE INC.	0613-9984	0	12 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
04-00739	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DÉFENSE DES DROITS DES RETRAITÉS ET PRÉ-RETRAITÉS DES CHENAUX (A.Q.D.R.)	0389-5950	5 080	15 000	5 080	81	0	0	81	0	0	81	5 161
04-06071	L'ASSOCIATION DES AIDANTS NATURELS ET AIDANTES NATURELLES DU BASSIN DE MASKINONGÉ "MAINS TENDRES"	0612-1313	0	20 000	0	0	10 000	8 800	8 800	0	0	8 800	8 800
04-03216	LOGISOUTIEN	---	0	36 193	0	0	0	0	0	0	0	0	0
04-03016	REGROUPEMENT DES AIDANTS NATURELS (RÉGION 04 NORD)	0539-6916	3 048	3 000	3 000	0	0	0	0	0	0	0	3 000
04-06127	TABLE DE CONCERTATION "ABUS AUPRÈS DES AÎNÉS" DU TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN INC.	---	0	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL :		8 128	106 193	8 080	81	10 000	8 800	8 881	0	0	8 881	16 961
PERSONNES AVEC DES PROBLÈMES DE SANTÉ PHYSIQUE (J)													
04-06110	AMITIÉ-SANTÉ 04	---	0	89 997	0	0	0	0	0	0	0	0	0
04-06085	ASSOCIATION DES CARDIAQUES DE LA MAURICIE INC.	---	0	40 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0
04-06063	ASSOCIATION DES TRAUMATISÉS CRANIO-CÉRÉBRAUX, MAURICIE-BOIS-FRANCS INC.	0569-4096	0	54 696	0	0	29 140	25 643	25 643	0	0	25 643	25 643
04-06112	ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES ACCIDENTÉS DE LA MAURICIE (ATTAM)	0460-5580	0	15 000	0	0	15 000	13 200	13 200	0	0	13 200	13 200
04-06089	ASSOCIATION RÉGIONALE DE LA FIBROMYALGIE MAURICIE BOIS-FRANCS	0621-8044	0	2 258	0	0	2 258	1 987	1 987	0	0	1 987	1 987
04-02526	EPILEPSIE MAURICIE CENTRE DU QUÉBEC	0392-7357	0	54 600	0	0	29 140	25 643	25 643	0	0	25 643	25 643
04-06122	PARKINSON-MAURICIE	---	0	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL :		0	307 051	0	0	75 538	66 473	66 473	0	0	66 473	66 473

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

DEMANDES DE SUBVENTION ANNÉE FINANCIÈRE 1998-1999

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	NUMÉRO DE FOURN.	SUBVENTION ACCORDÉE 1997-1998 (a)	SUBVENTION DEMANDÉE 1998-1999 (b)	SUBVENTION ACCORDÉE 1998-1999 (c)	INDEXATION 1.9% 1998-1999 (d=c*1.9%)	BUD. SUPPL. ANNUALISÉ 1999-2000 (e)	BUDGET DÉB. 58% 1998-1999 (f=e*58%)	SOUS-TOTAL 1998-1999 (g=c+f)	AJUSTEMENT MONTANT RÉCURRENT (h)	AJUSTEMENT MONTANT NON-RÉCURRENT (i)	TOTAL BUD. SUPPL. ET AJUST. 1998-1999 (j=g+h+i)	TOTAL BUDGET 1998-1999 (k=c+d+e+h+i)
PERSONNES DÉMUNIES ET AUTRES CATÉGORIES (K)													
04-06086	ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE LA MAURICIE	0569-4658	20 000	54 600	20 000	320	10 000	8 800	9 120	0	0	9 120	29 120
04-02390	CARREFOUR D'ENTRAIDE DRUMMOND INC.	0269-7944	23 368	62 000	23 368	374	10 000	8 800	9 174	0	0	9 174	32 542
04-02397	CARREFOUR NORMANDIE SAINT-TITE INC.	0506-0264	21 844	62 600	20 344	326	10 000	8 800	9 126	0	1 500	10 626	30 970
04-06113	C.D.P.A.S. - VICTO (COMITÉ POUR LES DROITS DES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES)	0621-8051	0	54 200	0	0	10 000	8 800	8 800	0	0	8 800	8 800
04-02735	CENTRE D'ÉDUCATION POPULAIRE DE POINTE-DU-LAC	0535-5094	20 240	77 047	20 240	324	10 000	8 800	9 124	0	0	9 124	29 364
04-01678	CENTRE D'ORGANISATION MAURICIEN DE SERVICES ET D'ÉDUCATION POPULAIRE (C.O.M.S.E.P.)	0458-2003	20 320	60 000	20 320	325	10 000	8 800	9 125	0	0	9 125	29 445
04-02157	COMITÉ CHÔMAGE AIDE SOCIALE ET D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE LA MRC DE BÉCANCOUR (C.A.S.E.)	0298-5877	20 000	20 000	20 000	0	0	0	0	0	0	0	20 000
04-06129	COMITÉ POUR LA DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX DE LA TUQUE	0621-8069	0	24 600	0	0	10 000	8 800	8 800	0	0	8 800	8 800
04-02572	COMPTOIR ALIMENTAIRE DRUMMOND INC.	0505-7963	20 080	54 600	20 080	321	10 000	8 800	9 121	0	0	9 121	29 201
04-06012	EBYON INC.	0571-0470	20 208	53 546	20 208	323	9 299	8 183	8 506	0	0	8 506	28 714
04-00756	FONDS COMMUNAUTAIRES DES CHENAUX	0423-7194	23 469	54 600	23 469	376	0	0	376	0	0	376	23 845
04-06114	GROUPEMENT POUR LA DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX DE TROIS-RIVIÈRES ET TROIS-RIVIÈRES-OUEST INC.	0371-6867	0	27 949	0	0	10 000	8 800	8 800	0	0	8 800	8 800
04-06095	LA CLÉ EN ÉDUCATION POPULAIRE DE MASKINONGÉ	0535-5102	20 000	40 000	20 000	320	10 000	8 800	9 120	0	0	9 120	29 120
04-06094	LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	0244-3620	20 000	20 000	20 000	0	0	0	0	0	0	0	20 000
04-06109	L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE VICTORIAVILLE	0569-4542		20 000	0	0	10 000	8 800	8 800	0	0	8 800	8 800
04-06116	L'ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES DÉMUNIES DE LA MRC DE MASKINONGÉ	---	0	30 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
04-02728	LA TABLÉE POPULAIRE SHAWINIGAN INC.	0505-4721	17 780	46 219	17 780	284	10 000	8 800	9 084	0	0	9 084	26 864
04-02939	LES ARTISANS BÉNÉVOLES PAIX EN MAURICIE	0539-6767	20 000	30 000	20 000	320	0	0	320	0	0	320	20 320
04-02848	LES CUISINES COLLECTIVES DES BOIS-FRANCS	0802-2651	25 400	54 600	25 400	406	10 000	8 800	9 206	0	0	9 206	34 606
04-02093	MOISSON MAURICIE	0463-0752	33 852	60 000	22 352	358	10 000	8 800	9 158	11 500	0	20 658	43 010
04-06103	ORGANISME DE RÉCUPÉRATION ALIMENTAIRE ET DE SERVICES ST-EUSÈBE	0621-8077	0	22 000	0	0	10 000	8 800	8 800	0	0	8 800	8 800
04-06104	ORGANISME DE RÉCUPÉRATION DES ALIMENTS DE PLESSISVILLE / O.R.A.P.	0611-9960	19 000	54 000	19 000	304	10 000	8 800	9 104	0	0	9 104	28 104
04-02506	PRO-ANAWIM	0505-7922	69 428	102 668	67 928	1 327	10 000	8 800	10 127	0	1 500	11 627	79 555
04-06108	R.D.D.S. REGROUPEMENT DE DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX DU DISTRICT DE DRUMMOND	0611-9937	20 000	52 000	20 000	320	10 000	8 800	9 120	0	0	9 120	29 120
04-06024	R.D.D.S. (SHAWINIGAN) INC.	0277-5104	20 000	20 000	20 000	0	0	0	0	0	0	0	20 000
04-02646	REGROUPEMENT DES CUISINES COLLECTIVES DE FRANCHEVILLE	0802-2636	25 400	54 600	25 400	406	10 000	8 800	9 206	0	0	9 206	34 606
04-06125	REGROUPEMENT DES SANS EMPLOI DE VICTORIAVILLE	0371-7147	0	7 000	0	0	7 000	6 160	6 160	0	0	6 160	6 160
04-06025	REGROUPEMENT POUR LA DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX (R.D.D.S.) DE LA RÉGION DE NICOLET INC.	0611-9945	20 000	54 600	20 000	320	10 000	8 800	9 120	0	0	9 120	29 120
04-06126	RESSOURCE AIDE ALIMENTAIRE	0621-8168	0	54 600	0	0	10 000	8 800	8 800	0	0	8 800	8 800
	TOTAL :		500 389	1 338 031	485 889	7 054	226 299	199 143	206 196	11 500	3 000	220 696	706 585

ANNEXE I

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

DEMANDES DE SUBVENTION ANNÉE FINANCIÈRE 1998-1999

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	NUMÉRO DE FOURN.	SUBVENTION ACCORDÉE 1997-1998 (a)	SUBVENTION DEMANDÉE 1998-1999 (b)	SUBVENTION ACCORDÉE 1998-1999 (c)	INDEXATION 1,0% 1998-1999 (d=a*1,0%)	BUD. SUPPL. ANNUALISÉ 1998-2000 (e)	BUDGET DÉB. 98% 1998-1999 (f=e*98%)	SOUS-TOTAL 1998-1999 (g=c+d+f)	MONTANT RÉCURRENT (h)	MONTANT NON-RÉCURRENT (i)	TOTAL BUD. SUPPL. ET AJUSTA. 1998-1999 (j=e+h)	BUDGET 1998-1999 (k=g+i)
	FINANCEMENT PROVENANT CATÉGORIE FAMILLE (C) POUR "PROJET TRANSPARENT" (PRO-AHAWIN)		15 000		15 000	240	10 000	8 800	9 040	0	0	9 040	24 040
	TOTAL :		485 369	1 338 031	470 869	6 814	216 299	190 343	197 158	11 500	3 000	211 658	682 546

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

DEMANDES DE SUBVENTION ANNÉE FINANCIÈRE 1998-1999

N° DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	N° DE FOURN.	SUBVENTION ACCORDÉE 1997-1998 (a)	SUBVENTION DEMANDÉE 1998-1999 (b)	SUBVENTION ACCORDÉE 1998-1999 (c)	INDEXATION 1,6% 1998-1999 (d=a*1,6%)	BUD. SUPPL. ANNUALISÉ 1998-1999 (e)	BUDGET DÉC. 98% 1998-1999 (f=e*98%)	SOUS-TOTAL 1998-1999 (g=d+f)	AJUSTEMENTS MONTANT RÉCURRENT (h)	AJUSTEMENTS MONTANT NON-RÉCURRENT (i)	TOTAL BUD. SUPPL. ET AJUST. 1998-1999 (j=e+h+i)	TOTAL BUDGET 1998-1999 (k=c+j)
MAISON D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VIOLENTÉES OU EN DIFFICULTÉ (M)													
04-00143	CENTRE D'HÉBERGEMENT L'ENTRE-TEMPS INC.	0358-8698	263 191	574 977	231 985	3 712	6 375	5 610	9 322	499	37 034	46 855	278 840
04-00044	LA ROSE DES VENTS DE DRUMMOND INC.	0298-3595	266 875	545 014	231 985	3 712	6 375	5 610	9 322	558	34 401	44 281	276 266
04-00150	LA SÉJOURNELLE (MAISON D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE)	0429-8463	269 513	545 014	231 985	3 712	6 375	5 610	9 322	600	38 083	48 005	279 990
04-01096	LE FAR (FAMILLE, ACCUEIL, RÉFÉRENCE) 1985 INC.	0404-1521	276 395	510 684	231 985	3 712	6 375	5 610	9 322	710	43 865	53 887	285 872
04-00043	LE TOIT DE L'AMITIÉ	0241-1965	259 621	545 014	231 985	3 712	6 375	5 610	9 322	442	31 880	41 644	273 629
04-02385	LA MAISON LA NACELLE	0512-7659	183 399	530 000	162 560	2 601	6 375	5 610	8 211	333	89 220	97 764	260 324
04-00822	MAISON "DE CONNIVENCE" INC.	0384-7001	270 912	545 014	231 985	3 712	6 375	5 610	9 322	623	38 102	48 047	280 032
	TOTAL :		1 769 906	3 795 717	1 554 476	24 872	44 625	39 270	64 142	3 765	312 575	380 482	1 934 957
CENTRES D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS SEXUELLES (N)													
04-00157	CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL DE TROIS-RIVIÈRES	0248-6884	101 600	200 000	101 600	1 626	10 000	8 800	10 426	0	0	10 426	112 026
04-02472	LA PASSERELLE, CENTRE D'AIDE ET DE PRÉVENTION CONTRE LES AGRESSIONS SEXUELLES	0497-3152	101 600	200 000	101 600	1 626	10 000	8 800	10 426	0	0	10 426	112 026
	TOTAL :		203 200	400 000	203 200	3 251	20 000	17 600	20 851	0	0	20 851	224 051
CENTRE DE FEMMES (O)													
04-00619	CENTRE DE FEMMES DE SHAWINIGAN INC.	0316-4126	71 120	165 000	71 120	1 138	5 000	4 400	5 538	0	0	5 538	76 658
04-01260	CENTRE DE FEMMES PARMI ELLES	0404-2123	71 120	125 000	71 120	1 138	5 000	4 400	5 538	0	0	5 538	76 658
04-02175	LE CENTRE DE FEMMES DE LOUISEVILLE INC.	0531-4711	71 120	165 000	71 120	1 138	5 000	4 400	5 538	0	0	5 538	76 658
04-01167	LE COLLECTIF DES FEMMES DE NICOLET ET RÉGION	0404-2933	71 120	165 000	71 120	1 138	5 000	4 400	5 538	0	0	5 538	76 658
04-00434	LA MAISON DES FEMMES DES BOIS-FRANCS	0298-1860	71 120	165 000	71 120	1 138	5 000	4 400	5 538	0	0	5 538	76 658
04-00148	MAISON DES FEMMES DE DRUMMONDVILLE	0320-9491	71 120	165 000	71 120	1 138	5 000	4 400	5 538	0	0	5 538	76 658
	TOTAL :		426 720	950 000	426 720	6 828	30 000	26 400	33 228	0	0	33 228	459 948
ORGANISMES D'ASSISTANCE ET D'ACCOMPAGNEMENT (R)													
04-03283	RECOURS 3-S	0535-7464	58 917	89 047	58 917	943	0	0	943	0	0	943	59 860
	TOTAL :		58 917	89 047	58 917	943	0	0	943	0	0	943	59 860
AUTRES RESSOURCES POUR FEMMES (S)													
04-00100	CENTRE DE SANTÉ DES FEMMES DE LA MAURICIE	0362-6553	133 096	160 000	163 096	2 130	0	0	2 130	100 000	0	102 130	265 226
	TOTAL :		133 096	160 000	163 096	2 130	0	0	2 130	100 000	0	102 130	265 226

ANNEXE I

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

DEMANDES DE SUBVENTION ANNÉE FINANCIÈRE 1998-1999

NO. DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	NO. DE FOURN.	SUBVENTION			INDEXATION 1,6% 1998-1999 (c=a*1,6%)	BUD. SUPPL. ANNUALISÉ 1998-2000 / 3 (e)	BUDGET DÉBUT 98% 1998-1999 (f=e*98%)	SOUS-TOTAL 1998-1999 (g=a+d+f)	AJUSTEMENT		TOTAL BUD. SUPPL. ET AJUST. 1998-1999 (j=g+h+i)	BUDGET 1998-1999
			ACCORDÉ 1997-1998 (a)	DEMANDÉ 1998-1999 (b)	ACCORDÉ 1998-1999 (c)					MONTANT RÉCURRENT (h)	MONTANT NON-RÉCURRENT (i)		
ORGANISMES DE JUSTICE ALTERNATIVE (T)													
04-00676	ACTION DÉFI-JEUNESSE DU HAUT ST-MAURICE	0468-6554	48 006	77 030	48 006	768	0	0	768	0	0	768	48 774
04-00857	"COMMUN ACCORD" PROGRAMME MESURE DE RECHANGE	0389-2692	123 100	198 720	123 100	1 970	10 586	9 317	11 287	0	0	11 287	134 387
04-00568	DÉPART JEUNESSE INC.	0384-2440	95 098	105 279	95 098	1 522	0	0	1 522	0	0	1 522	96 620
04-00131	PIVO-JEUNESSE	0373-7590	320 042	350 000	320 042	5 121	0	0	5 121	0	0	5 121	325 163
04-00563	POINT-JEUNESSE INC.	0373-7608	164 745	189 731	164 745	2 636	10 056	8 851	11 487	0	0	11 487	176 232
04-00284	PROGRAMME D'ACTION COMMUNAUTAIRE "PACTE" BOIS-FRANCS	0364-0695	135 940	144 475	135 940	2 175	1 854	1 632	3 807	0	0	3 807	139 747
04-00592	RESSOURCES ALTERNATIVES MASKINONGÉ	0485-4162	44 135	61 725	44 135	706	3 970	3 494	4 200	0	0	4 200	48 335
	TOTAL :		931 066	1 126 960	931 066	14 897	26 470	23 294	38 191	0	0	38 191	969 257
MAISONS D'HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE JEUNESSE (U)													
04-01147	MAISON HABIT-ACTION DE DRUMMONDVILLE INC.	0406-6239	241 445	320 000	213 200	3 411	6 000	5 280	8 691	886	27 108	36 685	249 886
04-01714	RÉSIDENCE LE HUBLOT	0472-7475	240 851	320 000	213 200	3 411	6 000	5 280	8 691	900	28 611	38 202	251 402
	TOTAL :		482 296	640 000	426 400	6 822	12 000	10 560	17 382	1 786	55 719	74 887	501 287
CONJOINTS VIOLENTS (V)													
04-01140	HALTE BOIS-FRANCS	0424-2509	86 120	137 697	86 120	1 378	10 000	10 000	11 378	0	0	11 378	97 498
04-03021	HALTE DRUMMOND	0532-8844	86 120	117 333	86 120	1 378	10 000	10 000	11 378	0	0	11 378	97 498
04-02359	L'ACCORD MAURICIE INC.	0491-8215	91 440	133 505	91 440	1 463	10 000	10 000	11 463	0	0	11 463	102 903
	TOTAL :		263 680	388 535	263 680	4 219	30 000	30 000	34 219	0	0	34 219	297 899
SIDA (W)													
04-02212	BUREAU LOCAL D'INTERVENTION TRAITANT DU SIDA (B.L.I.T.S.)	0476-6743	55 640	85 186	55 640	890	29 000	17 600	18 490	0	0	18 490	74 130
04-08096	CORPORATION UN AUTRE PAS VERS L'ESPOIR	---	0	54 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0
04-02946	MAISON RE-NÉ INC.	0548-2021	145 292	185 000	145 292	2 325	0	0	2 325	0	0	2 325	147 617
04-02425	SIDACTION (TROIS-RIVIÈRES) INC.	0493-9682	45 480	45 000	45 000	0	0	0	0	0	0	0	45 000
	TOTAL :		246 412	369 786	245 932	3 215	29 000	17 600	20 815	0	0	20 815	266 747

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

DEMANDES DE SUBVENTION ANNÉE FINANCIÈRE 1998-1999

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	NUMÉRO DE FOURN.	SUBVENTION ACCORDÉE 1997-1998 (a)	SUBVENTION DEMANDÉE 1998-1999 (b)	SUBVENTION ACCORDÉE 1998-1999 (c)	INDEXATION 1,6% 1998-1999 (d=a*1,6%)	BUD. SUPPL. ANNUALISÉ 1998-2000 (e)	BUDGET DÉB. 88% 1998-1999 (f=e*88%)	SOUS-TOTAL 1998-1999 (g=d+f)	AJUSTEMENT MONTANT RÉCURRENT (h)	AJUSTEMENT MONTANT NON-RÉCURRENT (i)	TOTAL BUD. SUPPL. ET AJUST. 1998-1999 (j=g+h+i)	TOTAL BUDGET 1998-1999 (k=c+d+j)
AUTRES RESSOURCES JEUNESSE (X)													
04-03229	AVENUE JEUNESSE TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN	0539-6841	40 480	72 664	40 480	648	10 000	8 800	9 448	0	0	9 448	49 928
04-01436	CENTRE D'AIDE AUX DÉFAVORISÉS L'AMY	0402-4543	10 160	54 600	10 160	163	0	0	163	0	0	163	10 323
04-06011	CORPORATION PARTENAIRES 12-18 DE LA MRC DE L'ÉRABLE	0602-4053	40 320	54 600	40 320	645	0	0	645	0	0	645	40 965
04-01662	ESPACE BOIS-FRANCS	0473-7441	56 220	105 470	56 220	900	8 000	7 040	7 940	0	0	7 940	64 160
04-01829	ESPACE MAURICIE	0468-6150	56 220	110 000	56 220	900	8 000	7 040	7 940	0	0	7 940	64 160
04-01472	LE REFUGE LA PIAULE DU CENTRE DU QUÉBEC INC.	0463-0141	58 614	100 000	58 614	938	0	0	938	0	0	938	59 552
04-06069	MAISON MARIE RIVIER DE DRUMMONDVILLE INC.	0619-5390	0	94 978	0	0	15 000	13 200	13 200	0	0	13 200	13 200
04-06105	PARTENAIRES ACTION JEUNESSE MÉKINAC	0613-9992	0	34 600	0	0	20 000	17 600	17 600	0	0	17 600	17 600
04-02831	RÉPIT JEUNESSE	0541-5153	17 780	105 743	17 780	284	0	0	284	0	0	284	18 064
04-06062	TOIT JEF INC.	0571-0611	25 000	40 000	25 000	400	11 000	9 680	10 080	0	0	10 080	35 080
04-06128	TRAVAIL DE RUE COMMUNAUTAIRE DE LA MRC DE MASKINONGÉ	0615-9289	0	58 009	25 400	406	11 000	9 680	10 086	0	0	10 086	35 486
04-06030	TRAVAILLEURS DE RUE, INFORMATION, PRÉVENTION, SENSIBILISATION DU RIVAGE	0561-8012	30 982	41 790	30 982	496	8 000	7 040	7 536	0	0	7 536	38 518
04-06078	TRAVAILLEURS DE RUE DE LA TUQUE INC.	0602-4046	20 320	58 780	20 320	325	16 000	14 080	14 405	0	0	14 405	34 725
	TOTAL :		356 096	931 234	381 496	6 104	107 000	94 160	100 264	0	0	100 264	481 760
	FINANCEMENT PROVENANT DU BUDGET AUTRES RESSOURCES JEUNESSE:		356 096		381 496	6 104	107 000	94 160	100 264	0	0	100 264	481 760
	FINANCEMENT PROVENANT BUDGET TOXICOMANIES (TRAVAILLEURS DE RUE) :		38 100		12 700	203	0	0	203	0	0	203	12 903
	TOTAL DU FINANCEMENT :		394 196		394 196	6 307	107 000	94 160	100 467	0	0	100 467	494 663

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

DEMANDES DE SUBVENTION ANNÉE FINANCIÈRE 1998-1999

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	NUMÉRO DE FOURN.	SUBVENTION ACCORDÉE 1997-1998 (a)	SUBVENTION DEMANDÉE 1998-1999 (b)	SUBVENTION ACCORDÉE 1998-1999 (c)	INDEXATION 1,6% 1998-1999 (d=a*1,6%)	BUD. SUPPL. ANNUALISÉ 1998-2000 (e)	BUDGET DÉB. 88% 1998-1999 (f=e*88%)	SOUS-TOTAL 1998-1999 (g=d+f)	AJUSTEMENT MONTANT RÉCURRENT (h)	AJUSTEMENT MONTANT NON-RÉCURRENT (i)	TOTAL BUD. SUPPL. ET AJUST. 1998-1999 (j=g+h+i)	TOTAL BUDGET 1998-1999 (k=c+d+j)
MAISON DE JEUNES (Y)													
04-00308	ALTERNATIVE JEUNESSE DE TROIS-RIVIÈPES	0310-8198	60 960	149 018	60 960	975	0	0	975	0	0	975	61 935
04-00027	CARREFOUR JEUNESSE DE SHAWINIGAN	0385-3512	57 224	149 018	57 224	916	0	0	916	0	0	916	58 140
04-01027	CENTRE JEUNESSE LE TOUT À COUP	0382-7656	50 800	149 018	50 800	813	2 987	2 629	3 441	0	0	3 441	54 241
04-06091	COMITÉ LIAISON ADOLESCENTS-PARENTS	0621-8226	0	50 000	0	0	13 104	11 532	11 532	0	0	11 532	11 532
04-01025	DÉFI-JEUNESSE DU HAUT ST-MAURICE INC.	0402-4550	55 800	126 000	55 800	893	0	0	893	0	0	893	56 693
04-00130	GARE 12 - 18	0293-6219	71 120	149 019	71 120	1 138	0	0	1 138	0	0	1 138	72 258
04-00003	L'ACCUEIL JEUNESSE GRAND-MÈRE INC.	0332-9836	50 800	117 000	50 800	813	6 527	5 744	6 557	0	0	6 557	57 357
04-01862	LA CORPORATION DE LA MAISON DES JEUNES ACTION-JEUNESSE INC.	0473-2459	45 400	65 000	45 400	726	0	0	726	0	0	726	46 126
04-00120	LA FRÉQUENCE INC.	0339-2479	60 960	149 018	60 960	975	0	0	975	0	0	975	61 935
04-03284	LA MAISON DES JEUNES AU COEUR DES MONTAGNES	0611-9929	8 000	50 396	8 000	128	14 258	12 547	12 675	0	0	12 675	20 675
04-00737	LA MAISON DES JEUNES DE PLESSISVILLE INC.	0385-8826	50 800	149 018	50 800	813	2 460	2 165	2 978	0	0	2 978	53 778
04-03224	LA MAISON DES JEUNES DU LAC ST-PIERRE	0602-4038	21 000	54 000	21 000	336	0	0	336	0	0	336	21 336
04-06002	L'ASSOCIATION DES GROUPES DE JEUNES DES HAUTS-RELIEFS	0623-3670	0	54 600	0	0	22 386	19 700	19 700	0	0	19 700	19 700
04-02678	"L'EAU-VENT" (MAISON DE JEUNES)	0562-4705	40 400	87 405	40 400	646	5 080	4 470	5 117	0	0	5 117	45 517
04-06102	LOCAL ACTION JEUNES	0621-8234	0	25 000	0	0	13 104	11 532	11 532	0	0	11 532	11 532
04-01927	MAISON DE JEUNES À CAP-DE-LA-MADELEINE	0473-2517	45 720	55 000	45 720	732	8 148	7 170	7 902	0	0	7 902	53 622
04-02464	MAISON DE JEUNES "AU BOUT DU MONDE" DE ST-PAULIN	0492-9584	45 400	149 018	45 400	726	0	0	726	0	0	726	46 126
04-00307	MAISON DE QUARTIER DE DRUMMONDVILLE INC.	0326-2581	60 960	149 018	60 960	975	0	0	975	0	0	975	61 935
04-06100	MAISON DES JEUNES DE BÉCANCOUR	0621-8242	0	4 000	0	0	4 000	3 520	3 520	0	0	3 520	3 520
04-00764	MAISON DES JEUNES DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN L'INDEX	0402-5904	50 800	66 800	50 800	813	2 987	2 629	3 441	0	0	3 441	54 241
04-06020	MAISON DES JEUNES DE SAINT-CHARLES-DE-DRUMMOND	0614-3754	11 233	20 000	0	0	1 871	1 646	1 646	11 233	0	12 879	12 879
04-06019	MAISON DES JEUNES DE SAINT-CYRILLE DE WENDOVER	0611-9911	8 000	54 600	8 000	128	4 976	4 379	4 507	0	0	4 507	12 507
04-06021	MAISON DES JEUNES DE SAINT-GERMAIN	0611-9903	8 000	23 000	8 000	128	14 258	12 547	12 675	0	0	12 675	20 675
04-06117	MAISON DES JEUNES DE ST-SYLVÈRE INC.	0621-8259	0	2 000	0	0	2 000	1 760	1 760	0	0	1 760	1 760
04-06118	MAISON DES JEUNES DE STE-ANGÈLE-DE-LAVAL	0621-8267	0	10 000	0	0	10 000	8 800	8 800	0	0	8 800	8 800
04-06119	MAISON DES JEUNES DE SHAWINIGAN-SUD	0604-8458	0	25 000	0	0	13 104	11 532	11 532	0	0	11 532	11 532
04-00124	TRAIT D'UNION DE VICTORIAVILLE	0339-3964	60 960	149 018	60 960	975	0	0	975	0	0	975	61 935
04-01112	TRAVERSÉE 12-18 ANS INC.	0439-4698	50 800	149 018	50 800	813	2 987	2 629	3 442	0	10 000	13 442	64 242
	TOTAL :		915 137	2 379 982	903 904	14 462	144 237	126 929	141 392	11 233	10 000	162 625	1 066 529

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

DEMANDES DE SUBVENTION ANNÉE FINANCIÈRE 1998-1999

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	NUMÉRO DE FOURN.	SUBVENTION ACCORDÉE 1997-1998 (a)	SUBVENTION DEMANDÉE 1998-1999 (b)	SUBVENTION ACCORDÉE 1998-1999 (c)	INDEXATION 1,6% 1998-1999 (base*1,6%)	SUB. SUPPL. ANNUALISÉ 1998-2000 (e)	BUDGET DÉB. 66% 1998-1999 (f=e*66%)	SOUS-TOTAL 1998-1999 (g=d+f)	AJUSTEMENT MONTANT RÉCURRENT (h)	AJUSTEMENT MONTANT NON-RÉCURRENT (i)	TOTAL BUD. SUPPL. ET AJUSTÉ 1998-1999 (j=g+h+i)	TOTAL BUDGET 1998-1999 (k=c+d+i+h+i)
HORS CATÉGORIE (CONSULTATION ET CONCERTATION RÉGIONALE)													
04-06023	MOUVEMENT POPULAIRE ET COMMUNAUTAIRE-04	0539-8912	74 096	130 505	59 096	946	0	0	946	15 000	0	15 946	75 041
	TOTAL :		**74 096**	**130 505**	**59 096**	**946**	**0**	**0**	**946**	**15 000**	**0**	**15 946**	**75 041**
AUTRES ORGANISMES													
04-06032	ARCHE MAURICIE INC.	0549-0156	284 155	300 000	284 155	4 546	0	0	4 546	0	0	4 546	288 701
04-06007	CENTRE POUR HANDICAPÉS PHYSIQUES DES BOIS-FRANCS INC.	0486-7776	180 624	223 019	180 624	2 890	0	0	2 890	0	0	2 890	183 514
	TOTAL :		**464 779**	**523 019**	**464 779**	**7 436**	**0**	**0**	**7 436**	**0**	**0**	**7 436**	**472 215**

ANNEXE 2

AVIS IMPORTANT ENVOYÉ

AUX ORGANISMES N'AYANT PAS EXPÉDIÉ

LES DOCUMENTS REQUIS

ANNEXE II

**** AVIS IMPORTANT ****

AUX ORGANISMES N'AYANT PAS EXPÉDIÉ LES DOCUMENTS REQUIS

Conformément à l'article 338 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, les régies régionales doivent obtenir pour tout organisme communautaire subventionné, au plus tard le 30 juin de chaque année, les documents ci-dessous mentionnés.

Donc les organismes communautaires ayant reçu une subvention pour l'année financière 1997-1998 devront expédier, pour le 30 juin 1998 , les documents suivants :

- ***Rapport d'activités*** du dernier exercice financier complété (au 31 mars 1998 ou antérieurement);
-
- ***Rapport financier*** du dernier exercice financier complété (au 31 mars 1998 ou antérieurement) et dûment **signé par deux membres du conseil d'administration désignés à cette fin**, présenté selon la forme prescrite ci-après:

  Le rapport financier doit être accompagné **d'un rapport de vérification signé par un comptable agréé** lorsque le montant de la subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux ou d'une régie régionale a été de **100 000 $** ou plus.

  Pour une subvention de **25 000 $ à 100 000 $,** l'organisme communautaire ou tout regroupement provincial doit produire un rapport financier accompagné **d'un rapport de mission d'examen ou d'un rapport d'expert comptable signé par un membre d'un ordre professionnel comptable reconnu**. Dans tous les cas, le rapport doit être adopté lors de l'assemblée générale de l'organisme et signé par deux membres du conseil d'administration désignés à cette fin.

  Pour une subvention de moins de **25 000 $,** aucune exigence n'est posée à l'effet que le rapport financier doit être accompagné d'un rapport de vérification, d'un rapport de mission d'examen ou d'un rapport d'expert comptable. Dans tous les cas, le rapport doit être adopté lors de l'assemblée générale de l'organisme et signé par deux membres du conseil d'administration désignés à cette fin.

- ***Preuve de la tenue d'une assemblée générale annuelle des membres*** à laquelle le rapport financier et le rapport d'activités du dernier exercice financier complété (au 31 mars 1998 ou antérieurement) ont été présentés et adoptés (ex. : avis de convocation);

- ***Preuve de la tenue d'une séance publique d'information*** (ex. : avis de convocation).